

Silence

N°290
Décembre
2002
4 €
6 FS

S!ilence

Ecologie • Alternatives • Non-violence

Ne pas rater le train

Politique et corruption

**Dans la jungle des
cosmétiques pseudo-naturels**

**Plaidoyer pour
la microhydraulique**



Transports

■ **Ne pas rater le train**

Madeleine Nutchey

■ **Grands et petits trains**

Madeleine Nutchey

■ **Service public et gratuité**

Franck Furet

Politique
La corruption

Madeleine Le Guillou

22 **Energies**
Plaidoyer pour la microhydraulique

Jean-Marie Dyon

Santé
30
Dans la jungle des cosmétiques pseudo-naturels

Anne Andrault

40 **Politique**
Sortir du développement durable

Vincent Cheynet

Brèves

- 14 Environnement
- 18 Politique
- 18 Annonces
- 19 Paix
- 14 Energies
- 20 Nucléaire
- 26 Energies
- 27 Alternatives
- 29 Santé
- 34 Femmes
- 34 Société
- 35 Nord-Sud
- 36 Livres
- 38 Courrier

Les infos contenus de ce numéro ont été arrêtées au 30 octobre 2002.



Faire bref !

Des personnes s'étonnent que les informations qu'elles nous envoient ne fassent l'objet que de simples brèves dans la revue. Si nous procédons ainsi, en donnant toujours les coordonnées pour ceux et celles qui veulent en savoir plus, c'est parce qu'il nous faut trouver un

équilibre entre le coût de la revue et nos rentrées financières.

Offrir Silence !

Les fêtes de fin d'années approchent. Dans la liste des cadeaux possibles : un abonnement à Silence. Si vous offrez cinq abonnements découverte pour six mois (15 x 5 = 75 €), vous bénéficiez de votre réabonnement gratuit pour un an (40 €).

Actuellement, nous avons de quoi financer 40 pages par mois et deux doubles dans l'année...

Comme nous recevons de plus en plus d'informations, cela nous oblige à résumer largement ce que nous recevons.

En chantier

En principe, les prochains dossiers seront consacrés à l'**Aquitaine** (janvier), les **réseaux d'hébergement solidaire** (février), **la place des enfants dans les projets collectifs** (mars), **déchets et collectif sélective d'achat** (avril). Après c'est encore flou... mais nous devrions avoir un nouveau numéro sur le thème de la **décroissance**, un hors-série **Franche-Comté** (juillet), le numéro 300 (août). Pour ce dernier, nous attendons vos contributions (contes, dessins, BD, poèmes, photos, etc.).

Réseau Polochon

Le Réseau Polochon est un réseau d'hébergement proposé aux lecteurs et lectrices de Silence qui veulent voyager et souhaitent être hébergés tout en rencontrant d'autres lectrices et lecteurs de la revue. Depuis sa création, il y a maintenant un an, le Réseau compte des polochonnard-es au Pays-de-Galles, en Italie et en France dans les départements suivants : 09, 12, 13, 19, 24, 29, 33, 34, 43, 44, 67, 69, 78, 79, 81. La liste peut vous être communiquée sur simple demande auprès d'Ailise qui coordonne ce réseau. Vous pouvez aussi vous proposer pour le renforcer. Ailise, tél : 04 72 48 42 94.

↳ Courriers :
9 rue Dumenge, F 69004 LYON
↳ Renseignements
04 78 39 55 33 mardi et jeudi
↳ Diffusion - Comptabilité - Abonnements
04 74 07 08 68 le mardi
04 78 39 55 33 le jeudi
↳ Rédaction
04 78 39 55 33 le mercredi
↳ Stands, correspondants
04 77 41 18 16
↳ Virements bancaires
CCP 550 39 Y LYON
↳ Distribution en Belgique
Brabant-Ecologie
Route de Rénipont, 33 - B - 1380 OHAIN
Tél / fax : 02 633 10 48
CCP 000 15 19 365 54

Imprimé sur papier 100 % recyclé blanchi sans chlore par Atelier 26 - Loriot - Tel : 04 75 85 51 00
Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique.
La reproduction des textes est autorisée sous réserve d'en indiquer la source et le nom des auteurs (photos et dessins non compris)

N° de commission paritaire : 64946
N°ISSN 0756-2640
Date de parution : 4^e trimestre 2002
Tirage : 6000 ex

Editeur : Association Silence
Présidente : Madeleine Nutchey
Vice-président : Xavier Sérédine
Trésorière : Myriam Cognard
Vice-trésorier : Jacques Caclin
Administratrice : Suzanne Vignal

Réalisation de la revue
Directrice de publication : Madeleine Nutchey Secrétaires de rédaction : Michel Bernard et Michel Jarru Gestion et abonnements : Michel Jarru Communication et documentation : Alexandre Esteban Maquette et publicité : Vincent Cheynet Stands salons et fêtes : Bruno Clémentin Rédaction : Michel Bernard, Alain-Claude Galtié, Madeleine Nutchey, Sylviane Poulenard, Mimmo Pucciarelli, Francis Vergier Conseillers scientifiques: Roger Bernard, Richard Grantham, Jacques Grinevald, Henri Persat, André Picot Dessinateurs : Altho, Lasserpe, Mahlen Correcteurs : Raymond Vignal, Françoise Weité Expédition : Mélanie Combes, Claude Crotet, Marguerite Descamps, Vincent Martin, Paulette Mazoyer, Sylviane Michel, Bernard Perez, Christian Rony, Reine Rosset, Jacqueline Schilt, Myriam Travostino Et pour ce numéro : Anne Andrault, Jean-Marie Dyon, Franck Furet, Jens Galschiot, Jean-Paul Lhuillier, Jean Sivardière.
Photo de couverture : Marc Dufour.

Venez nous voir !

N°291-292 - janvier
Comité de clôture des articles : **samedi 23 novembre à 14 h**
(clôture brèves : mercredi 27 novembre à 12 h)
Expédition : **vendredi 13 décembre de 14 h à 21 h 30**

N°293 - février
Comité de clôture des articles : **samedi 14 décembre à 14 h**
(clôture brèves : mercredi 8 janvier à 12 h)
Expédition : **vendredi 24 janvier de 14 h à 21 h 30**

Cette revue est réalisée en grande partie par des bénévoles. Vous pouvez y participer. Pour faire connaissance, vous êtes invités aux expéditions. Celles-ci comprennent un goûter à 17 h et un repas à 21h30 offerts par Silence.

Bulletin d'abonnement page 39

RESSORTIE DU FILM "LE DÉGÂTEUR"



FILLES ENFLOUS SEULES DANS LES LYCÉES



CHASSE À UN HÉRIDOTE



UN GÈRE PRÉVENTIF, EXERCITIENS



FRAUS-DE-MAIRIE DE "ÉCONOMIE"

"LE SYSTÈME D'ARTISANAL LE MOINS HONNÊTE POUR CRÉER DES BOISSONS."



Du percheron au ferroutage

Je ne vais pas vous raconter ma vie mais un souvenir d'enfance. J'ai appris la vie avec les trains. Fille de cheminots. A l'heure de la sortie de la maternelle, ma mère m'introduisait clandestinement à la PV, la Petite Vitesse, où, cachée sous sa table, je griffonnais des dessins et mes premières lettres au dos des vieux bordereaux. Ces débuts ferroviaires légitiment mon éditorial d'aujourd'hui.

A la PV, on s'occupait de l'acheminement des marchandises pas trop urgentes quand la GV (Grande Vitesse) traitait les transports rapides. Devant les bureaux, les quais de chargement permettaient de remplir d'un côté les files de wagons quand, de l'autre côté, débarquaient les marchandises amenées par quelques camions ou encore sur d'énormes chars tirés par des percherons.

On n'a plus de percherons, ce que regrettent les oiseaux des villes bien que quelques crânes de piafs se soient mis aux miettes des MacDo, faute de crottin.

Mais sans sombrer dans la nostalgie, ni aucune autre forme de passéisme, j'affirme que, même si l'on passe au cheval vapeur et bien d'autres super-moyens de charger les wagons, le transport par rail était une fameuse trouvaille pour économiser l'énergie. Adieu, les percherons, mais bonjour le ferroutage.

La SNCF a abandonné le transport marchandise sous prétexte de souplesse et d'efficacité. Elle a fermé ses petites gares sous prétexte de rentabilité. Alors que n'a jamais été fait le bilan global des routes saturées, empuanties et meurtrières.

Ce ne sont pas les trains qui déraillent, c'est toute la société. Et il ne faut pas cette fois rater le train, meilleur moyen de transport actuel mais aussi symbole du seul voyage possible vers un avenir viable. Le dernier train, peut-être.

Madeleine Nutchey. ■

Transports

**Ne pas rater
le train**



Le train, menacé au vingtième siècle devrait devenir le grand moyen de transport du vingt-et-unième siècle. Entretien avec Jean Sivardière, président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT), un fervent défenseur du train.

Ne pas rater le train est, ici, volontairement à double sens : il me paraît important que les usagers acquièrent ou retrouvent le réflexe du recours au train dès qu'ils ont à se déplacer et il faudrait que la SNCF, de son côté, leur propose des trains correspondant vraiment à leurs besoins. Le «ratage» peut venir du client potentiel ou du prestataire de service. La concertation entre usagers et SNCF est très importante mais est-elle suffisamment organisée ?

C'est là notre première question à Jean Sivardière qui nous a paru être l'interlocuteur le plus qualifié pour ce numéro de Silence consacré au train. Jean Sivardière est président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT). Administrateur de la SNCF de 1983 à 1993, il est actuellement membre du Conseil national des transports et du Conseil supérieur du service public ferroviaire.

La SNCF donne la priorité au TGV et s'intéresse davantage à la rentabilité qu'à la convivialité et à l'aménagement du territoire.

Silence : Comment se passe la concertation avec la SNCF ?

Jean Sivardière : La concertation entre la SNCF et les associations de consommateurs, dont la FNAUT, permet aux associations de rencontrer tous les six mois la direction générale et les directions régionales. La FNAUT a par ailleurs de nombreux échanges avec les responsables techniques et commerciaux de l'entreprise et avec son médiateur, et nous sommes représentés au conseil d'administration.

Ces contacts nous permettent de nous informer des projets de la SNCF et de faire connaître les difficultés rencontrées par les voyageurs.

Mais les dirigeants de la SNCF sont généralement peu réceptifs à nos propositions. Il arrive aussi que nous soyons placés devant le fait accompli comme lors de la récente hausse tarifaire, inattendue car elle n'a été précédée d'aucune amélioration significative de la qualité des services. D'autre part l'entreprise est très hiérarchisée, les responsables régionaux et locaux ont peu de marge de manœuvre.

Nous avons cependant obtenu une simplification des tarifs, l'abandon des hausses excessives expérimentées à la mise en service du TGV-Nord en 1993, le rétablissement des salles d'attente, la prise en compte des

besoins des cyclistes. Mais les fiches horaires sont toujours aussi illisibles : une simplification des horaires est devenue indispensable.

Sauf si l'on envisage une société où chacun travaillerait chez soi sur un ordinateur, ne rendrait plus visite à quiconque ni n'assisterait plus à aucune forme de réunion en se bornant aux contacts e-mail, les déplacements restent nécessaires et souvent agréables. Mais la SNCF a un peu oublié le facteur humain depuis son orientation TGV et le souci prioritaire de rentabilité. Petites lignes sacrifiées, manque de personnel pour renseigner les voyageurs etc. Il y a certainement des suggestions faites dans ce sens par les associations (la FNAUT notamment) et qui n'ont pas été prises en compte. Avez-vous des exemples à citer ?

Il est certain que la SNCF donne la priorité au TGV qui assure aujourd'hui l'essentiel de ses recettes et s'intéresse davantage à la rentabilité qu'à la convivialité et à l'aménagement du territoire. On l'a vérifié une fois de plus lors de la mise en service du TGV-Méditerranée, qui s'est traduite par une dégradation des services régionaux dans les régions Rhône-Alpes et PACA, et des services classiques grandes lignes : suppressions de trains de nuit et de trains de jour directs. Les lignes interrégionales sont particulièrement mal exploitées. Cette tendance de la SNCF à délaisser le service public est heureusement contrebalancée

Nombre de parcours en train par habitant en 2000, en Europe

Suisse	41
Danemark	29
Luxembourg	29
Autriche	22
Allemagne	21
Pays-Bas	19
République Tchèque	18
Royaume-Uni	17
Biélorussie	16
Belgique	15
Portugal	15
France	14
Espagne	13

aujourd'hui par le processus de régionalisation. La réforme Pons-Idrac de 1997, confirmée par le gouvernement Jospin, a confié aux régions la responsabilité des services ferroviaires régionaux (trains TER) : après une expérimentation très réussie dans sept régions, elle a été généralisée début 2002. Rapprocher le décideur de l'utilisateur permet de mieux apprécier les besoins. Il n'est plus question aujourd'hui de fermer 6000 kilomètres de lignes secondaires, comme le souhaitait la SNCF en 1995.

Des menaces subsistent cependant sur quelques lignes, peu fréquentées car très mal exploitées. C'est la raison pour laquelle la FNAUT, plutôt hostile à la libéralisation des services voyageurs, souhaite depuis longtemps la mise en concurrence de la SNCF et d'autres exploitants ferroviaires pour la gestion de ces lignes.

La SNCF est la cible de nombreuses critiques, souvent justifiées. Il faut cependant éviter de l'accabler injustement. D'une part elle possède un grand savoir-faire technique : innovation technique, sécurité, capacité à assumer des transports de masse. D'autre part elle n'est pas responsable des carences passées et actuelles des décideurs politiques qui l'ont sans cesse poussée à se replier sur ses activités les plus rentables, à réduire les investisse-



Nouveau train express régional.

Le train, victime de son succès...

L'association dauphinoise des usagers des trains, ADUT, a été créée en 1979 suite à l'enchaînement de problèmes chroniques sur le fonctionnement du service des trains. A l'époque, les TER n'existaient pas et la SNCF était le seul maître à bord. Le TGV Paris-Lyon était en construction avec les seuls fonds de l'entreprise nationale. Cela faisait une vingtaine d'années que la SNCF n'investissait plus ou, plus exactement, que l'Etat ne lui demandait pas de le faire. C'était l'époque du tout autoroute et de la fermeture des lignes dites non rentables.

La montée des idées écologistes, le retour du tramway à Grenoble et à Nantes, font que, dans les années 80, le ton change.

En 1994, la loi sur l'air impose des plans de déplacements urbains (PDU) pour les agglomérations. On assiste alors au «déchocage» politique des transports collectifs.

En 1995, la grande grève d'automne bloque le réseau SNCF pendant cinq semaines. La SNCF est finalement scindée en quatre entités : le réseau ferré de France (RFF), les TER confiés aux régions, le fret et la SNCF qui conserve les grandes lignes et le TGV.

En 1997, les TER se mettent en place expérimentalement dans cinq régions dont Rhône-Alpes sous la pression de ses élus écologistes. Cette dernière région va investir plus de 150 millions d'euros dans du nouveau matériel et obliger la SNCF à ressortir tout le matériel disponible. De 1997 à 2000, on compte en région Rhône-Alpes 40 % de trains en plus, 50 % d'usagers en plus. L'offre a fait exploser la demande. C'est un succès.

Un succès fragile...

Pendant les trois premières années d'expérimentation des TER, il n'y a pas eu un mois sans incident notoire : machines de traction en panne, manque de contrôleurs ou de conducteurs. L'augmentation du trafic nécessite que cela suive au niveau des infrastructures. Les travaux ont souvent ralenti le trafic. Enfin, la SNCF semble incapable d'anticiper sur les conflits sociaux.

L'ADUT a été alors très sollicitée. Elle a dû intervenir de nombreuses fois tant à la SNCF qu'à la région. Si cette dernière a renforcé ses services, il est souvent difficile de savoir qui pilote le train régional.

En novembre 2001, à la suite de multiples dysfonctionnements, c'est le ras-le-bol et des usagers vont occuper les voies.

Depuis 2000, l'expérience des TER faite dans cinq régions est reprise dans l'ensemble des régions. Ceci amène à penser à de nombreuses liaisons entre les régions, mais également en agglomération entre trains et autres transports collectifs. Il est ainsi discuté de tram-trains, des rames qui pénétreraient sur les réseaux de tramways en ville.

Un des grands succès de la région Rhône-Alpes est le cadencement entre Lyon et Saint-Etienne avec aux heures de pointe un train toutes les demi-heures : plus besoin de savoir les horaires, les trains sont suffisamment rapprochés. L'ADUT demande actuellement le même cadencement entre Lyon et Grenoble. Le cadencement semble être la solution pour convaincre de nombreux automobilistes de prendre le train.

Restent les priorités des politiques. En Rhône-Alpes, à gauche comme à droite, on reste beaucoup plus attiré par de nouvelles liaisons internationales (autoroutes ou TGV) que par le transport local. Quand nos élus sortiront-ils de leur mégalo ?

De même, avec le succès des TER, il faut repenser les liaisons avec les bus locaux. Les parkings proches des gares sont remplis de voitures. Les associations demandent que la réflexion lie la desserte locale et les liaisons interurbaines.

Le développement du ferroviaire est un des éléments majeurs pour sauver la planète.

Jean-Paul Lhuillier ■

ADUT-Isère et FNAUT-Rhône-Alpes.



Michel Bernard

ments sur ses lignes classiques et à s'endetter pour financer le TGV, tout en acceptant qu'elle soit concurrencée de manière parfaitement inéquitable par la route et l'avion.

Avec la réforme de 1997, les choses sont aujourd'hui plus claires (mais le grand public en est encore très mal informé) :

- c'est la SNCF qui définit et finance les services grandes lignes et le matériel roulant voyageurs, TGV et trains Corail, et qui exploite les trains de fret ;

- ce sont les régions qui définissent et financent les services régionaux et le matériel roulant TER, la SNCF n'étant responsable que de la qualité de service ;

- c'est Réseau ferré de France (RFF) qui gère les infrastructures, l'Etat et les régions assurant le financement des lignes nouvelles et la modernisation des lignes classiques.

Ainsi le retard d'un train peut être dû à la SNCF (défaut d'organisation interne, panne de matériel, grève), aux pouvoirs publics (de nombreux nœuds du réseau ferré sont saturés aux heures de pointe), ou encore à la société elle-même (suicides, vandalisme, manifestations sur les voies).

Nous avons beaucoup déploré la réouverture du tunnel du Mont Blanc car nous espérons, et vous étiez parmi les manifestants le demandant, que l'horrible accident allait servir de leçon et inciter à une mise en place du ferroutage sans délai. Où en sont maintenant les projets ? Pourquoi et comment les Suisses font-ils mieux et plus vite que nous ?

La réouverture du tunnel du Mont Blanc illustre le manque de cohérence de la politique française des transports, quelle que soit la couleur du gouvernement.

D'un côté, on proclame que le fret ferroviaire va doubler en dix ans, on prépare un service de ferroutage à travers les Alpes entre Aiton et Suse et on précise le projet de percée transalpine Lyon-Turin, mais sans trop savoir comment on va le financer.

De l'autre on encourage la route en construisant l'autoroute de Maurienne A43, en rouvrant le Mont Blanc (sans d'ailleurs que la



SNCF

Ferroulage : transfert de conteneurs des camions sur le train.

sécurité soit vraiment garantie) et en confirmant le projet autoroutier Ambérieu-Bourgoin : un «maillon manquant» essentiel du dispositif autoroutier car sa réalisation offrirait simultanément un grand contournement Est de Lyon d'Ambérieu à Valence, une amorce de la liaison alpine Ambérieu-Sisteron par Grenoble (que le nouveau ministre de l'Équipement Gilles de Robien veut réactiver) et ... un meilleur accès au tunnel routier du Fréjus.

Le même type de contradiction se retrouve dans les contrats de plan négociés par le gouvernement Jospin : tout en proclamant la priorité au rail, on lui a attribué 31 milliards de francs (8 fois plus, certes, que dans le contrat précédent), et... 85 aux routes. De plus, les travaux routiers sont réalisés bien plus vite que les travaux ferroviaires : quand la route sature, on élargit ; quand le rail sature, on réfléchit.

Pendant ce temps, nos voisins suisses mettent en place une politique vraiment cohérente et novatrice qui leur permettra prochainement de maîtriser le trafic routier de transit. L'instauration de la RPLP (redevance poids lourds proportionnelle aux prestations, c'est-à-dire indexée sur les charges et les nuisances) leur a donné les moyens de financer deux grands tunnels ferroviaires de base sur l'axe nord-sud, le Loetschberg et le Gothard. D'une part, ils rendent possible techniquement un transfert massif de trafic de la route sur le rail, d'autre part, ils encouragent ce transfert en taxant les coûts écologiques de la route et en bloquant l'extension des capacités routières.

Nous savons que, par passager ou par tonne de marchandises transportées, le rail est le moyen de transport le plus économe en énergie (sauf peut-être transports fluviaux). Mais pourriez-vous nous donner des chiffres comparatifs précis ?

On ne peut citer que des ordres de grandeur, correspondant au taux moyen d'occupation ou de chargement des véhicules. D'autre part

la France utilise l'équivalence pétrole-électricité à la production, ce qui minimise fortement les performances du rail, dont l'essentiel du trafic est aujourd'hui électrifié. La convention Eurostat recommande à juste titre l'équivalence à la consommation.

La consommation par voyageur-kilomètre est alors d'environ 5 gep pour le TGV, 8 à 15 pour les autres trains, 18 pour l'autocar, 36 pour la voiture particulière et plus de 50 pour l'avion. Les différences sont analogues pour le fret : les consommations du train complet (circulant entre deux usines disposant d'embranchements ferroviaires) et du convoi fluvial sont voisines et de loin les plus faibles, puis viennent celles du wagon isolé, du camion et de l'avion.

Nous sommes des écologistes et nos lecteurs nous demandent parfois si le trafic ferroviaire — électrifié — ne justifie pas la production des centrales nucléaires... Connaissez-vous le chiffre exact de la consommation en électricité de l'ensemble du réseau SNCF ?

La consommation d'énergie électrique dans les transports (trains de voyageurs et de fret, métros, tramways et trolleybus) représente moins de 2% de la production d'EDF. Mais certains écologistes dogmatiques s'obstinent à croire que l'extension du réseau TGV est faite pour écouler la surproduction d'EDF.

Nous soutenons à Silence les thèses en faveur d'une décroissance économique non seulement prévisible mais voulue dès aujourd'hui pour préserver notre avenir de terriens. Cela implique une diminution drastique des transports, en privilégiant les échanges de proximité, en réduisant ou supprimant les emballages superflus (poids et encombrement supplémentaires). Sur ce point, savez-vous si un calcul du... «volume de l'inutile transporté» a été fait ?

Le transport du fret est stimulé artificiellement par la sous-tarification du transport, et en particulier du transport routier qui joue un rôle prépondérant et dont les tarifs sont directs. Les transporteurs, et donc les chargeurs, ne paient pas, tant s'en faut, tous leurs coûts économiques, écologiques et sociaux : un camion qui traverse la France de Strasbourg à Perpignan coûte au moins 300 euros à la collectivité.

Cette sous-tarification encourage les implantations industrielles dispersées, le recours à la sous-traitance, les délocalisations, le juste-à-temps, le fractionnement des charges, les trajets à vide. A notre connaissance, il n'existe pas d'évaluation sérieuse du volume de transport «inutile», mais il est certain qu'une taxation équitable du transport routier provoquerait une diminution des échanges de fret : depuis l'introduction de la RPLP début 2001, le trafic des poids lourds a diminué de 5% en Suisse.

Qu'est-ce qui vous paraîtrait le plus important à dire dans ces pages ?

Un ancien président de la SNCF, Louis Armand, disait : «le rail sera le moyen de transport du 21e siècle ... s'il survit au 20e». Le rail a survécu, grâce au TGV, aux crises pétrolières, aux embouteillages routiers et aéroportuaires, à la pollution de l'air. Mais son avenir est très incertain. Il dépend de deux facteurs principaux :

- la capacité de la SNCF à s'adapter aux exigences des régions en réformant profondément son organisation pyramidale, et à améliorer son dialogue social interne (les grèves incessantes découragent les voyageurs et plus encore les chargeurs ; à la RATP au contraire, un «contrat d'alerte sociale» négocié entre direction et syndicats a permis de fortement réduire la conflictualité) ;
- la volonté des pouvoirs publics, et principale-

ment de l'Etat, de donner sa chance au rail en accélérant les investissements de capacité et en valorisant ses atouts écologiques et sociaux.

La FNAUT regroupe 150 associations, soit environ 30 000 adhérents. Elle s'efforce de rassembler toutes les associations d'utilisateurs, ainsi que les associations d'habitants concernés par l'impact environnemental des transports, et de susciter un consumérisme des transports : si elle avait dix fois plus d'adhérents, elle serait mieux entendue de la SNCF, de l'Etat et des élus locaux et régionaux. La chance de nos adversaires, c'est l'émiettement persistant du mouvement associatif.

Propos recueillis par Madeleine Nutchey ■

Grands et petits trains

Que l'on choisisse un grand ou un petit train pour voyager, le train reste l'un des moyens les plus sûrs et les plus économiques pour se déplacer... et pour rêver.

Si, pour motifs professionnels ou besoin de nomadisme, vous avez décidé de parcourir l'Europe, vous avez du choix quant aux moyens de transport. Mais si vous vous souciez d'écologie, il sera vite fait : la voie ferrée est la plus économe en énergie et peut même être un moyen économe pour votre budget. Ne succombez pas aux tarifs attractifs des compagnies aériennes, ce sont vos enfants qui paieraient la facture en coût d'environnement dégradé. A partir de 50 km, un trajet en train coûte moins cher qu'en voiture et les grands trains sont tout à fait compétitifs par rapport à l'avion jusqu'à 800 km (chiffres froids de statisticiens sans état d'âme). Au-delà, les calculs peuvent intégrer un facteur temps faisant préférer l'avion. Donc, si vous avez vraiment des raisons péremptoires pour aller au bout du monde, faites comme vous voudrez...

Le coût environnemental des tarifs attractifs des compagnies aériennes sera payé par nos enfants.

sachez que les CP améliorent les liaisons. Pour la Finlande, vous avez la VR (pendulaires). Si vous avez un peu de temps devant vous, c'est loin mais c'est possible allez faire un tour en Russie (des trains à grande vitesse Sokol sont maintenant en service à Moscou). Moins loin, la Suède et ses SJ. Je ne traduis pas les sigles, ça prendrait de la place et puis l'attente aux renseignements fait un peu partie du charme des départs...

En Grande-Bretagne, la Railtack (en toutes lettres) a mauvaise réputation mais le gouvernement britannique s'en est occupé et les choses doivent s'améliorer à bref délai.

Et vous pouvez traverser la Manche en train, seule mer où naviguer sous les bateaux !

Hélas, hélas, hélas : pendant la dernière décennie, le réseau européen d'autoroutes a augmenté de 25% pour arriver aux 50 000 km et c'est... la France qui détient un triste record (2500 km) derrière l'Espagne (3600). Malgré toutes les améliorations signalées plus haut pour les réseaux ferroviaires, et dans cette même décennie, les voies ferrées ont été réduites de 4%, notamment... en France (2500 km supprimés).

Cette lamentable constatation est une raison supplémentaire pour choisir le train sur petites mais aussi grandes distances. Chaque billet vendu empêche les soi-disant économes preneurs de décisions de prétexter un manque de clients pour continuer le massacre des voies.

...et petits trains pour le plaisir

Qui d'entre vous n'a jamais rêvé devant une vitrine de Noël où un petit train tournait inlassablement entre ponts et tunnels, avec gares et barrières miniatures ?

Le train a ce pouvoir de magie.

On peut ironiser quand des adultes conti-



nent le jeu jusqu'à la passion, installant dans leur grenier (ou tout l'appartement, cela s'est vu !) des maquettes ferroviaires étonnantes. Mais les passionnés du train sont parfois doués d'un grand sens pratique et veulent du rêve à grande échelle. Et l'on voit quelquefois des lignes abandonnées reprendre du service pour promener quelques voyageurs du dimanche dans des sites superbes.

Jouer avec de vrais trains dans un vrai paysage, en « grandeur nature », donne tout son sens à l'expression...

Cette passion demande de l'argent, récolté auprès de quelques adeptes, mais surtout un travail considérable pour remettre les voies en état, retrouver et réparer une locomotive rouillée, un ou deux wagons à restaurer complètement. Et puis quand tout est bien huilé et repeint, après les photos de l'inauguration du circuit, il faudra assurer le service, trouver les bénévoles qui feront rouler de temps à autre le petit train ressuscité.

C'est l'histoire, par exemple, du Coni'fer que voici contée...

Coni'fer

En 1875, la compagnie PLM a ouvert une minuscule ligne franco-suisse entre Pontarlier et Vallorbe, exactement de La Cluse-et-Mijoux jusqu'à Jougne par Les Hôpitaux-Neufs, avec un arrêt à La Fontaine Ronde. Les noms eux-mêmes font voyager.

L'ouverture du tunnel du Simplon puis du Mont-d'Or portent un premier coup à la fréquentation du tout petit train dès 1915. En 1940, un bombardement détruit en partie le tunnel de Jougne et c'est l'arrêt total.

Une association s'avise alors de l'intérêt touristique du parcours et restaure 7,5 km de voies (très peu de kilomètres mais beaucoup de travail). Ces amateurs récupèrent une locomotive à vapeur 030 Tigerli, quatre



Lignes... secondaires ?

Les lignes secondaires et les lignes d'intérêt local, appelées maintenant lignes régionales ou interrégionales, dénigrées autrefois sous le nom de tortillards, ont été sacrifiées. On dit en général que c'est à cause du financement colossal du TGV mais cette tendance est notoire dès les années 1920 avec l'apparition de l'autobus que les clients d'alors trouvaient plus confortable, dit-on. Certaines petites lignes, construites dès 1865 avec des capitaux privés ont été abandonnées, d'autres reprises par les grandes compagnies (c'est à ce moment, en 1878, qu'on fit la distinction entre réseau d'intérêt général et réseau d'intérêt local). En 1928, il y avait en France plus de 20 000 km de lignes secondaires et, en 1965, il n'y en avait plus que 2800.

J'en reviens à l'Ardèche, où tout a disparu de ce fameux réseau, y compris la jonction de Privas permettant aux personnes et aux marchandises de cette ville escarpée d'aller en direction de Lyon. Aujourd'hui, il n'y a plus de trains de voyageurs dans ce département, hormis celui de Viaduc 07 ! Il paraît que lorsque fut prise la décision, ces lignes n'étaient plus rentables, que tout le monde se déplaçait en voiture. Cela fut peut-être presque vrai, pendant quelques années. Mais tous ceux qui ont eu à franchir le col de l'Escrinet certains jours d'hiver pour atteindre Privas (une préfecture, tout de même...) regrettent bigrement qu'il n'y ait plus de train, sauf s'ils se prennent pour des champions du rallye de Monte-Carlo, ainsi que tous ceux qui restent bloqués l'été dans les bouchons vacanciers. Prendre le train à Montélimar (côté Drôme), pour les voyageurs d'Aubenas (principale agglomération ardéchoise), c'est devoir faire 40 km de route pas facile ou bien renoncer à tout retour un peu tardif s'ils choisissent le bus. En correspondance en principe avec le train, il n'y en a pas le soir.

Ceci n'est qu'un exemple parmi bien d'autres d'une curieuse conception du service public. Lignes «secondaires» ou «d'intérêt local» ? Dans la tête des responsables, cela veut dire totalement négligeable. Pour eux, l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts locaux.

Ceci n'est qu'un exemple parmi bien d'autres d'une curieuse conception du service public.

Lignes «secondaires» ou «d'intérêt local» ? Dans la tête des responsables, cela veut dire totalement négligeable. Pour eux, l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts locaux.

Et les lignes de l'avenir ?

Je ne lis pas l'avenir dans les lignes de la main, je parle bien entendu du chemin de fer. Sera-t-il toujours bon à prendre, ce chemin-là ?

Dans le livre *Facteur 4*, paru en 1997, les auteurs (1) citaient Rolf Kracke, de l'université de Hanovre et son concept du «rail intelligent», conçu en 1990. Il soutenait qu'il est possible d'augmenter la fréquence des trains en circulation ainsi que la capacité de transport de ces trains sans nuire à la sécurité. Cela par l'amélioration du triage (les gares de triage sont obsolètes) grâce aux nouvelles technologies.

Il existe en outre des projets de trains de conception totalement innovante, comme le CyberTran, élaboré aux Etats-Unis par le Laboratoire national d'ingénierie de l'Idaho. Ce prototype consomme 90% d'énergie en moins qu'une voiture par personne transportée et peut coûter jusqu'à dix fois moins cher à la construction qu'une autoroute (paradoxe : des Américains pour nous faire moins consommer et moins polluer !). Ce CyberTran est un véhicule ultraléger, propulsé sur une voie aérienne (les rails sont des tuyaux d'acier) qui peut s'installer au-dessus des routes existantes.

Ce truc séduisant se met en marche «à la demande», comme un ascenseur qu'on appelle. Pendant les heures creuses, il attend sans bouger sur des voies de garage et consomme donc dix fois moins d'énergie que les trains actuels obligés de rouler à vide à certains moments à cause d'horaires rigides. Pour un service équivalent.

Et si l'on compare à un Boeing 737 avec un taux de remplissage moyen de 60% (aux Etats-Unis), on divise la consommation par 16 ! C'est plus pratique, plus souple, plus proche. Une ville de l'Idaho se lancerait dans sa construction...

Madeleine Nutchey ■

(1) *Facteur 4* par E.U. von Weizsäcker, Amory B. Lovins et L. Hunter Lovins, éd. Terre Vivante.

Sources :

■ AEDTF, Association européenne pour le développement du transport ferroviaire, 10, rue Hébert, 38000 Grenoble.

■ ConiFer, 25370 Les Hôpitaux-Neufs, tél : 03 81 49 10 10.

■ Association Viaduc 07, président L. Aizac, tél : 04 75 38 03 41.

wagons plate-forme, un wagon-bar et un wagon-restaurant (matériel à peu près centenaire qui vient de Suisse) et ajoutent deux wagons postaux français. C'est un train complet ! Il roule à une allure de 15 à 20 km/heure, dans un paysage «d'époque» lui aussi, les pâturages et forêts du Haut-Doubs ayant été préservés des atteintes industrielles depuis un siècle. Si vous voulez faire un très grand plaisir à vos enfants, faites leur essayer ce très grand petit train.

Si le Sud vous est plus accessible, il existe en Ardèche une autre petite ligne entre Vogüé et Saint-Jean-le-Centenier, soit 14 km. C'est l'association Viaduc 07 qui l'a remise en état et de façon originale : elle a vendu des portions de voie au mètre à des souscripteurs pour financer les travaux ! Les élus, d'abord méfiants, ont finalement soutenu l'opération. Maintenant, et depuis six ans, le petit train roule pour 20 000 touristes voyageurs par an. Le chef de train est aussi le guide de la balade, il commente les sites et leur histoire locale.

La ligne ancienne s'appelait l'Etoile de Vogüé (à cause d'un croisement des voies à cet endroit, mais on peut aussi penser que le nom venait d'un poète ferroviaire...). Là, passaient les lignes Le Teil-Vogüé, Lalevade par Aubenas Largentière par Roams, etc.

Mais à l'époque de la construction de ces lignes, quand les tracés fantastiques se bâtissaient parfois de morts d'hommes, il n'était pas alors question de tourisme pittoresque, mais seulement de l'utilité primordiale de ces lignes secondaires.



Service public et gratuité

Pourquoi faut-il payer le train et les autres transports en commun ? Si l'on considérait celui-ci comme un véritable service public, il pourrait être gratuit. Cela ne coûterait pas plus cher à la société qui économiserait en effet par ailleurs les nombreux coûts liés aux autres modes de transports : la voiture et l'avion.

L'Europe de l'Ouest n'a jamais été aussi mobile : les récentes années de croissance économique (1998 à 2001) ont vu les déplacements de voyageurs et de marchandises augmenter de 4% par an (au lieu de 2% par an durant la période 1933-1997), progression bénéficiant presque exclusivement à la route et au transport aérien. Les transports en commun perdent régulièrement du terrain face à la voiture particulière. Les Européens de l'Ouest ont manifestement choisi de sacrifier leur bien être à leur mobilité à travers le développement des transports routiers : alertes à la pollution dans les grandes métropoles (Athènes, Paris...) augmentation de l'émission de CO2 et donc contribution accrue à l'effet de serre, bouchons, bruit, stress, dégradation de la qualité de la vie, de la ville et de la santé...

La voiture engendre des coûts externes plus de 4 fois supérieurs à ceux du rail.

les coûts externes (1) imputables à la pollution de l'air par les transports annonçait 2000 décès prématurés par an en Autriche, 17 600 en France et, des dizaines de milliers d'enfants et d'adultes souffrant de maladies respiratoires et donc des milliers d'hospitalisations supplémentaires, ainsi que 16 millions de journées d'activité restreinte. Les coûts immatériels de la douleur, des souffrances et d'une qualité de vie moindre ainsi que les coûts matériels découlant de la perte de production et des coûts de traitement totalisent 26,7 milliards d'euros par an pour les trois pays concernés, soit environ 350 euros par habitant.

Les coûts externes des transports représenteraient, selon une étude commandée par l'Union internationale des chemins de fer, 10% du PIB européen. Cette étude évalue pour 17 pays européens (les 15 plus la Suisse et la Norvège) les accidents, la pollution atmosphérique, les risques liés aux changements climatiques, le bruit, la congestion de la circulation et une série d'autres effets environnementaux. Cette étude, qui a comparé tous les modes de transport (route, rail, transport aérien, et voie d'eau) en matière de transport des personnes et fret, impute à la route 92% des coûts externes du transport européen global. En intégrant le coût de la congestion, la charge de coûts externes atteint 658 milliards d'euros pour l'année 1995, soit environ 10% du PIB européen, poids qui d'après les prévi-



Michel Bernard

Coûts externes

Concernant l'émission de polluants, le transport routier émettait en France en 1998, 46 000 tonnes d'oxydes de soufre contre 200 tonnes par le chemin de fer. La route émet également 783 000 tonnes de NOX (oxydes d'azote) contre 9000 pour le rail, 3 330 000 tonnes de CO contre 2500 pour le rail, 124 000 tonnes de CO2 (gaz carbonique) contre 700 pour le rail ; la voiture engendrerait des coûts externes plus de quatre fois supérieurs à ceux du rail par milliers de voyageurs-km ; dans le fret, ces coûts externes sont cinq fois supérieurs à ceux du rail par millier de tonnes-km.

Une enquête trilatérale, réalisée par des spécialistes de l'épidémiologie, de la pollution atmosphérique et de l'économie, mandataée en Autriche, en France et en Suisse, sur



sions à l'horizon 2010 est appelé à s'accroître fortement si rien n'est fait, et conclut à la nécessité d'une politique des transports plus respectueuse de l'environnement.

Cette étude montre que les fortes externalités du système de transport sont majoritairement dues à l'utilisation de véhicules privés (deux fois plus que l'avion et trois fois ceux d'un bus ou d'un train). Ces mesures sont, par nature, relativement imprécises (comment évaluer une vie humaine, calculer le coût en euros du danger qu'il y a pour des enfants de

se déplacer à vélo, la difficulté pour les personnes âgées de traverser ?) ; mais elles permettent une meilleure prise en compte des coûts indirects induits par les transports routiers et aériens.



Bouger ensemble et gratis ?

Face aux questions posées par les transports, la gratuité des transports publics a été dans les années 60 une solution proposée d'abord par des groupes marginaux, étudiée sérieusement par des politiciens puis rejetée, comme le relate Colin Ward (2) : durant les sixties, le Conseil du grand Londres fut tenté de décréter les transports en commun gratuits. Ce débat est en train de réémerger, porté par les problématiques adjacentes comme la liberté de circulation, la marchandisation de la planète, l'égalité d'accès, le désastre écologique, le tout sécuritaire, l'amé-

nagement de l'espace urbain, le service public etc.

Le réseau *No Pasaran !* a mené des campagnes "trains gratuits" à Cologne et à Monaco en 1999, à Nice en 2000 (3). Des initiatives locales ont vu le jour par ci par là en Europe : le STAS à Saint-Etienne, le RATP à Paris, le TCL à Lyon (4). Des militants ont profité de la journée "en ville sans ma voiture pour manifester, à Nantes, à Montpellier...

Le CST à Marseille, créé en septembre 2001 a tenté de sensibiliser les usagers à la question de la gratuité des transports publics en ouvrant pendant trois quarts d'heure les barrières d'accès au métro du vieux port. Le CST estime que les cartes et les abonnements bénéficient surtout à ceux qui ont les moyens de se les procurer ; il constate que la billetterie ne représente que 30 % du budget, ce qui rembourse à peine la fabrication des billets, l'entretien des machines à composer et les contrôles : paie-t-on son billet pour payer quelqu'un à vérifier qu'on en a bien un ? De plus 60% des conflits entre agents de la RTM (métros marseillais) ont lieu lors de contrôles : donc plus il y a de contrôles, plus il faut d'agents de sécurité, de caméras, de vidéo-surveillance etc. Les amendes et toutes autres mesures de rétorsion infligées aux passagers dans l'incapacité de payer leur ticket ne réussissent qu'à ajouter à l'exclusion, à l'endettement des plus démunis. Le collectif parle «d'insécurité sociale».

A Bruxelles, et à Liège le Collectif sans ticket (CST) a vu le jour en 1998 ; à la base, des collectifs de chômeurs de Liège et de Bruxelles et un centre social qui ne pouvaient plus supporter les dépenses de transport liées à leurs activités, les tarifs pratiqués par les sociétés de transport étant une entrave majeure à la possibilité de bouger et de faire réseau. Le CST débat autour de l'idée d'un projet de transports de service public accessible à tous indépendamment du statut ou des revenus. Le collectif prend le parti d'éditer une carte de droit aux transports (CDT), symbole de sa revendication ; ses utilisateurs s'en servent au quotidien pour leurs trajets ordinaires, individuellement et sans être nécessairement militants CST. Une relation nouvelle s'instaure entre le contrôleur et le contrôlé, où la subjectivité des interlocuteurs prime le règlement commercial et disciplinaire, portant sur la singularité de la situation et la capacité de l'utilisateur et de l'agent à porter à se remettre en jeu par rapport aux normes

(1) Du point de vue de l'environnement, les coûts externes sont des coûts que les parties externes à l'entité doivent tôt ou tard engager par suite des impacts des activités, produits et services de celle-ci sur l'environnement suite à la diminution d'un avantage ou à un préjudice subi par la société à cause d'une détérioration de la qualité de l'environnement non pris en considération dans une opération de marché.

(2) *La liberté de circuler*, Colin Ward, éd. Silence et ACL, 1993.

(3) A l'occasion des grandes manifestations contre la mondialisation.

(4) Les collectifs reprennent le nom de la compagnie de transports publics de leur ville par dérision.

La question du service public

Le libéralisme sauvage, la mondialisation ont remis, lentement mais sûrement, en cause la légitimité des services publics. Défendre la gratuité des transports est une manière de s'opposer à cette situation pour défendre un «véritable» service collectif.

Le service public est un outil de vie en commun que se donne la collectivité. On lui attribue généralement trois fonctions : garantir le droit individuel, être l'expression de l'intérêt général et réguler l'économie de marché. La RATP, la SNCF font partie de ces services et sont financées comme les autres services publics par les impôts, auxquels chacun est assujéti de manière directe ou indirecte.

Le Réseau pour l'abolition des transports payants considère que les transports en commun ne devraient pas être payés une seconde fois par l'achat de tickets. Les transports en commun doivent être gratuits comme l'éducation ou la santé (bien que ça soit, malheureusement, de moins en moins vrai).

La gratuité des transports collectifs est le seul moyen d'offrir une égalité d'accès à toutes et tous. Elle éviterait toute discrimination financière qui contraint les plus pauvres à frauder. Elle serait un outil auquel chacun aurait accès pour mieux vivre, chercher un travail, aller remplir des documents administratifs, aller faire des courses, visiter sa famille, des amis... Enfin, il est du devoir du service collectif de permettre à chacun de circuler librement.

Pour ce faire, il paraît important que les utilisateurs des transports en commun ne soient plus dépossédés d'un service qui devrait être le leur. Qui aujourd'hui décide de l'augmentation du prix du ticket, de la construction de nouvelles voies ? Certainement pas les usagers, ni les salariés. Il est donc primordial que ceux qui utilisent, ceux qui travaillent dans les transports décident de leur avenir.

Les services publics tentent vainement de réguler un marché, que personne n'arrive de toute façon à réguler. Etant donné que nous refusons que le service public soit un jouet du capitalisme, nous préférons revendiquer l'idée de service public ou de service collectif, dont la première finalité serait sociale et non pas économique. La gratuité deviendrait par conséquent une mesure logique où on penserait le collectif avant l'individu.

Réseau pour l'abolition des transports payants (RATP), Paris.



Michel Bernard

censées s'appliquer froidement. Ce morceau de carton libère la parole, estime le CST et confronte les dirigeants des sociétés de transport et les mandataires politiques à un phénomène sur lequel ils n'ont aucune prise. Les usagers de la carte acceptent systématiquement de présenter leur carte d'identité : le contrôleur dresse un PV et autorise – le règlement l'y oblige – l'usager à poursuivre son trajet. Les bras de fer avec les agents sont inexistantes et la lisibilité politique de la démarche est assurée.

Le succès de l'expérience d'Hasselt fait encore se demander aux décideurs hasseltois pourquoi ils ne l'ont pas fait avant.

Ennuis judiciaires

Deux procédures sont actuellement en cours, une à la SNCB (chemins de fer belges) et une à la STIB (transports en commun de Bruxelles). La STIB a cité au civil, en juin 2001, 15 usagers ou proches du CST et réclame selon une procédure en référé l'interdiction de tout débat public sur la gratuité ; les charges vont de l'association de malfaiteurs à l'usurpation de fonction (La STIB accuse le CST de «prendre la place des contrôleurs»), de la désorganisation du réseau à la détérioration d'infrastructures ; la direction de la STIB vise à «arrêter l'hémorragie» et demande des astreintes de 150 euros pour toute forme d'édition, de transport ou de diffusion d'un texte sur le droit au transports (même s'ils ne viennent pas du CST !), toute parole échangée avec les autres passagers pour les prévenir des contrôles ou toute discussion avec un des usagers cités avec des travailleurs de la STIB. L'avocat de la STIB exige aussi que les 15 personnes soient condamnées à payer 30 euros par document diffusé sur le réseau, même si le CST ignore son existence... La

direction de la STIB tente ainsi de couper à la racine le foisonnement de solidarités et de contacts entre usagers et travailleurs qui se produit lors des opérations *Free Zone*. Lors de ces opérations, des groupes d'usagers, proches du CST, parcourent les lignes de métro et de trams vêtus d'une combinaison blanche pour transmettre de l'info aux voyageurs sur le projet de l'accès gratuit et de sa faisabilité, tandis que d'autres équipes munies de portables sillonnent le réseau à

la recherche des contrôleurs dont elles communiquent la position aux commandos blancs qui avertissent les usagers dans les voitures et les stations.

La SNCB, elle ne poursuit pas le CST en tant qu'organisation : elle laisse l'Etat poursuivre chaque usager individuellement sur la base d'un arrêté royal de 1895 qui fait du voyage en train sans titre de transport un délit ; la SNCB porte systématiquement plainte, depuis 2000, contre les utilisateurs de la carte. Une trentaine de jugements ont été prononcés (allant de peine de prison avec sursis à des amendes).

Le politique

Du côté d'Ecolo, les Verts belge, lors d'une entrevue en 2000, le CST s'est vu répondre que «jamais Ecolo n'a été favorable à la gratuité». Depuis, devant le sérieux des arguments, la position n'est plus aussi tranchée.

Le CST est en contact avec d'autres partis. Le CST compte étendre ces contacts aux parlementaires européens, sans exclusive : il s'agit d'effectuer un travail de rue, d'action

directe, de lobbying, de faire pénétrer le débat dans tous les lieux, de travailler autour de situations concrètes, sur des relations entre acteurs impliqués dans le domaine, pour rebattre les cartes entre les territoires que chacun occupe au départ, de créer des passerelles entre une multitude d'acteurs et d'ouvrir des brèches dans le monde associatif sans critère sélectif, avec des associations de jeunesse, les restos du cœur ou des groupes environnementaux et ce que le CST nomme «la banlieue du travail salarié», terme qui désigne l'espace social comprenant ceux qui n'accèdent plus au régime classique du salariat (sédentarité, horaires fixes, contrats à durée indéterminée) et peuplé d'une multiplicité de gens fuyant un boulot qui ne leur permet pas de s'épanouir, refusant de s'y enrôler à vie ou à moyenne durée et bricolant au quotidien pour se maintenir à flot. Quant aux relations avec les associations d'usagers, elles sont restées à ce jour ponctuelles et plutôt formelles : certaines de ces associations ont tendance à considérer que «ce qui est gratuit vaut moins» !

Le CST a aussi pris le pli de rencontrer les syndicats au sein de la SNCB et de la STIB. Discuter avec des travailleurs est l'occasion de mieux cerner à qui on a affaire. Dans la grande majorité des cas, le regard est positif et se traduit parfois par des gestes de solidarité (notamment pendant les *Free Zones*).

Débats comptables

La gratuité est le seul gage de liberté et d'égalité d'accès aux biens collectifs ; tout système de paiement, quel qu'il soit, introduit une barrière. En fait, chacun d'entre nous finance très largement le fonctionnement de transports en commun dont l'accès est refusé si nous n'avons pas de quoi payer une seconde fois : à Bruxelles comme à Paris, les sociétés de transport sont financées à 75 % par des prélèvements fiscaux. La suppression des tickets, composteurs, et d'une partie des contrôles couvre déjà une bonne partie des 25 % restants. Le reste peut être économisé en diminuant les coûts externes infligés par la voiture à la société.

La gratuité des transports urbains n'est pas un problème économique : sa mise en place est simplement liée à un certain courage politique et à la chute d'un tabou : la gratuité des services publics dans une société basée sur le profit.

Des résultats

La multiplication et le sérieux des arguments et des luttes menées dans de nombreuses villes, départements et régions en Europe montrent que cette revendication est loin d'être fantaisiste ou irréaliste. La gratuité des transports existe. Des luttes ont permis d'obtenir la gratuité de transports collectifs pour tous à Compiègne (30 000 habitants), Issoudun (18 000) ou sous

conditions de ressources (région Midi-Pyrénées, Caen), des avantages catégoriels commencent à être consentis.

L'exemple le plus frappant est celui d'Hasselt, en Belgique, 70 000 habitants, qui, en 1997, et à contre-courant de la marchandisation générale, a instauré la gratuité totale des transports en commun. Le conseil communal a osé refuser la construction de parkings prévus en centre ville, osé prononcer le mot «gratuit», osé prendre le temps de convaincre les habitants aux avis divergents (commerçants, usagers, sociétés de transport, précaires), osé réunir les acteurs de la vie communale autour d'une table. Le centre ville a été redonné aux piétons : parkings à l'extérieur de la ville, proches des stations de bus, coordination des feux rouges pour les bus, mini-tunnels pour piétons et cyclistes afin de ne pas traverser la route, prêts gratuits de vélos, construction d'espaces verts : la liste des mesures visant à arrêter le développement de la ville autour de la voiture est longue.

Le parc d'autobus est passé de 8 à 27, le nombre de lignes de 4 à 9, la distance parcourue a triplé. Le nombre d'usagers mensuels est passé de 30 000 en mars 1997 à 267 000 en mars 1999 et 291 000 en mars 2000, soit une multiplication par dix des transports en commun en trois ans ! 16% des usagers ont renoncé à la voiture. 23 % des étudiants utilisent actuellement les transports en commun contre 9,7 % avant l'instauration de la gratuité.

Les conducteurs sont devenus plus accueillants et disponibles, en abandonnant leur rôle de collecteurs d'impôts. Le coût d'entretien de la voirie a diminué, les rues sont devenues plus sereines, il fait meilleur s'y promener à pied, le nombre d'accidents a baissé, le centre ville est devenu un lieu de vie et non plus de passage des voitures, on ne stationne plus n'importe comment pour aller faire une course, les transports servent à aller travailler ou faire ses courses, mais aussi à avoir des liens sociaux.

Le succès de l'expérience d'Hasselt n'est pas basé sur une innovation spectaculaire, mais sur la jonction d'initiatives existantes qui ont été mises ensemble dans un projet global. La simplicité du concept fait encore se demander aux décideurs hasseltois pourquoi ils ne l'ont pas fait avant.

Frank FURET ■

Résumé d'un article paru dans Banc Public, n°104, novembre 2001.

Pour en savoir plus :

- Fraude de mieux, réseau No Pasaran, éd. Reflex
- Zéro franc = zéro fraude, RATP, éd. Monde libertaire, 2002, 48 p. 3 euros.

Collectifs pour la gratuité des transports

- **Angers** : Collectif transport gratuit, 26, rue Maillé, 49000 Angers.
- **Besançon** : Collectif des transports bisontins libérés, librairie *l'Autodidacte*, 5, rue Marulaz, 25000 Besançon, tél : 03 81 82 14 93.
- **Bruxelles** : Collectif sans ticket, 35, rue Van-Elewijck, 1050 Bruxelles, tél : 02 644 17 11.
- **Calais** : AC ! Côte d'Opale, 294, rue Marinot, 62100 Calais.
- **Chambéry** : Collectif pour la gratuité des transports, c/o Cri libertaire, maison des associations, 73000 Chambéry.
- **Clermont-Ferrand** : AC ! Auvergne, 77 bis, avenue E.-Michelin, 63000 Clermont-Ferrand, tél : 04 73 14 08 22.
- **Flers** : AC ! Flers, Les capucines n°2, 61100 Flers, tél : 02 33 65 35 92.
- **Grenoble** : Collectif pour la gratuité des transports, tél : 04 76 23 03 31 et AC ! Grenoble, 12 bis, rue des Trembles, 38100 Grenoble, tél : 04 76 23 13 31.
- **Liège** : Collectif sans ticket, 21, rue Pierreuse, 4000 Liège, tél : 04 344 58 88.
- **Lisieux** : AC ! Pays d'Auge, espace Victor-Hugo, 14100 Lisieux, tél : 02 31 61 33 02.
- **Lyon** : Collectif TCL (Transports en commun libérés) c/o AC ! Rhône, 37, cours de la République, 69100 Villeurbanne, tél : 04 78 84 38 51.
- **Marseille** : Collectif sans ticket-Marseille c/o AC ! 13, 27, boulevard Charles-Moretti, 13014 Marseille, tél : 04 91 58 41 54.
- **Montluçon** : AC ! CUM, collectif pour l'amélioration des transports, 127, avenue Kennedy, 03100 Montluçon, tél : 04 70 05 79 78.
- **Montpellier** : Collectif TGV (Transports gratuits vite) c/o Scrupule, 26, rue du Faubourg-Figuerolles, 34000 Montpellier.
- **Nantes** : Collectif TGV (Transports gratuits vite), 21 allée Baco, 44000 Nantes, tél : 02 40 89 51 99.
- **Paris** : Réseau pour l'abolition des transports payants (RATP), 145, rue Amelot, 75011 Paris
- **Rennes** : Collectif pour la gratuité des transports, 22, rue Bellevue 35000 Rennes, tél : 02 99 84 03 30.
- **Saint-Etienne** : Collectif STAS (Société des transports autogérés stéphanois), c/o Izmir, 3, rue de la Sablière, 42000 Saint-Etienne, tél : 04 77 25 65 20.
- **Valence** : Collectif transports gratuits, tél : 06 13 34 68 22.

Pub nef
page 4 de
couv n° 284



Déchets

■ Alsace : incendie dans un stock souterrain de déchets toxiques.

Comme pour les déchets nucléaires, certains technocrates ont pensé qu'il était sûr d'enterrer en profondeur les déchets toxiques. Ainsi, à Wittelsheim, près de Mulhouse, un site d'enfouissement a été mis en place dans les anciennes mines de Stocamine. Le centre était autorisé à stocker 320 000 tonnes. Il en comptait déjà 36 000 tonnes quand le feu a pris à 535 mètres de profondeur, en septembre dernier. L'incendie a été détecté lorsque les fumées ont atteint des galeries encore en exploitation, incommodes des mineurs. Il a fallu dix jours pour éteindre le feu. cyanure, mercure, produits chlorés, amiante... ont été retrouvés dans les fumées. L'incendie a été l'occasion d'apprendre que le site n'était pas gardé la nuit. Le maire de la commune, opposé depuis toujours à ce stockage, demande que l'on publie la liste exacte des produits enfouis. Les Verts et Alsace-Nature demandent la fermeture du site après récupération des produits toxiques. A Bure, on continue à vouloir enfouir des déchets nucléaires...

■ **Yonne : une vallée menacée.** Un projet de centre d'enfouissement pour déchets ultimes est soumis à enquête publique depuis octobre, sur la commune de Mézilles. Le projet prévoit un site de 7 hectares, avec une extension possible par la suite de 5,5 hectares. Il se situe, selon le conservatoire de Bourgogne, dans la dernière vallée sauvage du département. Le site est protégé au niveau européen pour son intérêt faunistique et floristique. Après douze ans de procédures, les associations locales poursuivent les recours en annulation. une première enquête a ainsi été bloquée. *Association pour la sauvegarde de la Puisaye, Boussière-croix, 89130 Mézilles.*

■ **Puy-de-Dôme : incinérateur géant.** Il y a un beau programme de collecte sélective pour le département, du moins sur le papier. Car sinon, comment justifier que le même plan prévoit la construction d'un incinérateur de 300 000 tonnes par an, avec possibilité par la suite d'ajouter un four supplémentaire ? Le projet prévoit la construction d'ici 2006, pour le moment sur le site de l'ancienne décharge de Clermont-Ferrand, à Puylong. Un collectif contre ce projet d'incinérateur se met en place. *Puy-de-Dôme Environnement, 19, rue Chabrol, 63200 Riom, tél : 04 73 63 09 75.*

Corridas

■ **Carcassonne : Contre la corrida.** Le premier septembre dernier, Carcassonne a organisé une corrida au



nom de la «tradition». Les opposants ont fait réaliser par Ipsos un sondage qui donne les résultats suivants : 67 % des habitants de la ville n'estiment pas que la corrida fasse partie de la tradition de la ville (26 % le pensent), 56 % sont contre les corridas (29 % pour). L'Alliance pour la suppression des corridas a attaqué la commune au tribunal administratif pour que soit retirée l'autorisation de faire des corridas. *Alliance pour la suppression des corridas, BP 85, 30009 Nîmes cedex 4, tél : 04 66 64 22 97.*

■ **Argent public.** En 2001, les régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont versé pour 1 911 847 F (291 440 €) à des associations ou des organismes liés à la tauromachie. Tous les sondages donnent pourtant une majorité de personnes contre cette pratique. Qui contrôle l'argent public ?

Transports

■ **Transports internationaux, sortit de l'impasse.** C'est le titre d'un ouvrage collectif réalisé par le Club alpin français, la Fédération nationale des associations d'usagers des transports, les Amis de la nature, Mountain Wilderness, France-Nature-Environnement, etc. Elle donne les chiffres connus sur les coûts environnementaux et sociaux des transports et fait des propositions. Elle coûte 19 euros à commander à : *Centre national de documentation du Club alpin français, 24, avenue de Laumière, 75019 Paris.*

Vélos

■ **Munich : vélos en location.** Géré par les chemins de fer allemands, la société «Call a bike» met à disposition du public plus de 800 vélos laissés aux carrefours les plus passants de la ville. Si vous voulez prendre le vélo, vous téléphonez avec une carte bancaire et, à distance, le vélo est déverrouillé électroniquement. Quand vous voulez le laisser, vous appelez et il se verrouille tout seul. Un prix de location est débité sur votre compte. Huit employés circulent dans la ville pour entretenir les vélos et les remettre là où il en manque. 9500 personnes ont déjà adopté ce mode de

Effet de serre

■ **USA : les papillons migrent.** Du fait de leur capacité à se déplacer, les papillons sont un bon indicateur des changements de climat. Une étude réalisée aux Etats-Unis montre qu'en 70 ans, les papillons se sont déplacés de deux cents kilomètres vers le nord. (*La Garance voyageuse, automne 2002*)

■ **Copenhague : statue de la liberté.** A l'occasion du sommet de Johannesburg, l'artiste Jens Galschiot avait sculpté une copie de la statue de la liberté dont la torche émettait une importante fumée pour dénoncer le refus des USA de signer le protocole de Kyoto sur l'effet de serre. L'œuvre est intitulée *freedom to pollute* (Liberté de polluer). La mairie de Copenhague a refusé à l'artiste l'autorisation d'exposer la statue sur Kongens Nytorv, place la plus prestigieuse de la ville, sous le prétexte qu'elle n'est pas esthétique. Pendant toute la durée du sommet, l'artiste a finalement fait circuler sa statue sur une remorque tirée par une voiture. (*Nature et Progrès, septembre 2002*)



Jens Galschiot présentant sa statue à la presse.

■ **Italie : interrogation des communistes.** Alors que la vente de Fiat à General Motors est envisagée en Italie, le PRC, parti de la refondation communiste vient de faire une proposition de nationalisation de l'entreprise. Là où la proposition devient intéressante, c'est quand le PRC précise qu'il ne s'agit pas seulement de sauver des emplois, mais de doter l'Etat des moyens d'aborder une nouvelle politique globale des transports qui tienne compte des impacts négatifs de l'automobile. Le développement de la voiture, comme moyen de transport privé se révèle de plus en plus coûteux pour la collectivité. La nationalisation de Fiat pourrait permettre, en conservant une partie de l'appareil industriel de penser au développement de modes de transports moins polluants (*Rouge, 17 octobre 2002*)

■ **Agriculture et matière organique.** En Angleterre et en Allemagne, des mesures indiquent que l'agriculture libère de 46 à 53 kilos de carbone par hectare et par an... Une première alternative est de moins mécaniser l'agriculture. Dans les systèmes avec traction animale, il ne se libère que 7 kilos par an. La baisse du taux de matière organique, observée partout en agriculture intensive, libère énormément de gaz à effet de serre : on est passé de 0,4 milliard de tonne par an en 1850 à 1,7 milliard de tonnes aujourd'hui. On estime qu'il y a actuellement 1500 milliards de tonne de carbone stockés dans le premier mètre du sol. Une moyen de lutter contre l'effet de serre serait d'orienter l'agriculture de manière à augmenter le taux de matière organique dans le sol, ce que fait concrètement l'agriculture biologique, par exemple en cultivant des légumineuses ou en pratiquant des engrais verts (enfouissement de cultures intermédiaires). (*L'Ecologiste, juin 2002*)

■ **Véhicules propres ?** Un rapport sur la voiture et l'effet de serre a été présenté au Sénat, en décembre, par Serge Lepeltier. S'intéressant aux véhicules dits «propres», le rapport insiste sur l'origine de l'énergie de ces véhicules où la production d'énergie est différée. Ainsi, le rapport montre que pour les piles à combustibles, les rendements étant ce qu'ils sont, le résultat peut être pire que pour une simple voiture à l'essence, selon le mode de production de l'hydrogène au départ.

■ **Chalon-sur-Saône : ville pilote.** La municipalité de Chalon-sur-Saône, en partenariat avec la région Bourgogne, l'ADEME, le WWF et la maison de l'environnement de la ville, a lancé en novembre 2002 son propre défi pour l'effet de serre. La commune va faire des comptages précis de son «empreinte écologique» pour ensuite prendre des mesures pour diminuer ses émissions de gaz d'ici 2005. Cette expérience s'intègre dans une recherche plus large du programme Life au niveau de l'union européenne. *WWF, 188, rue de la Roquette, 75011 Paris, tél : 01 55 25 84 84.*



Message aux Humains

Tout animal est un être sensible.

Tout animal est un être sensible

La loi n'accorde le statut d'être sensible qu'aux animaux qui ont un «propriétaire» donc aux animaux domestiques ou captifs. La Ligue française des droits de l'animal et la Ligue pour la préservation de la faune sauvage (ex-ROC) ont lancé une campagne de cartes postales pour demander une reconnaissance de ces droits à tous les animaux. Pour se procurer des cartes : Fondation LFDA, 39, rue Claude-Bernard, 75005 Paris.

à des mesures en faveur du vélo. (*Le Monde*, 25 octobre 2002)

INDE Révolte contre Coca-Cola

Les habitants de Plachimada, au nord du Kerala, manifestent de plus en plus vivement contre la présence de l'usine Coca-Cola de la ville. Celle-ci qui a creusé plus de 60 puits pour pomper l'eau pure des nappes phréatiques ne laisse plus d'eau potable aux habitants de la ville. Les manifestants demandent l'arrêt des pompages, le financement des travaux de remise en état du système d'alimentation en eau et le départ de l'usine. (*Politix*, 22 août 2002)

TURQUIE Barrage gagnant

Le gouvernement turc voulait construire un barrage sur le Tigre, menaçant de noyer des villages kurdes (78 000 personnes), et risquant de priver d'eau la Syrie et l'Irak en aval. Défenseurs des droits de l'homme et protecteurs de l'environnement se sont retrouvés pour combattre ce projet. La société britannique *Balfour Beatty* ayant emporté le marché pour la construction, une centaine de personnes ont acheté des actions de la société, avec le soutien d'une collecte financière effectuée par les *Amis de la Terre*. Elles sont intervenues en assemblée générale de la société et ont obtenu un vote contre la mise à exécution de ce projet. (*Féli-Cité*, printemps 2002)

Bruit de la circulation

La principale source de bruit en ville est la circulation automobile. Dans une rue résidentielle, le niveau sonore ne dépasse pas en général 60 db (décibels). La mesure est logarithmique, c'est-à-dire que lorsque l'on mesure une hausse de 10 db, on double en fait le bruit. Sur une voie de transit, on peut avoir un fond sonore de 70 db, à un carrefour à feu jusqu'à 80 db, à un nœud routier très fréquenté jusqu'à 90 db. 80 % des nuisances sonores en ville proviennent de la voiture. Un urbain sur deux en Europe se plaint du bruit. En 1991, une enquête montrait que 68 % des maires en France étaient favorables à la réduction du nombre de voitures en ville, ils étaient 84 % en 2001. Or dans les faits, à ce jour, seule la mai-

rie de Paris a voté un plan de déplacement urbain qui prévoit une baisse du nombre de voitures.



ALPES-MARITIMES Loup accusé à tort

Les bergers des Alpes-Maritimes multiplient les dénonciations des dégâts soi-disant faits par les loups. Ils ont défilé plusieurs fois dans les rues de Nice pour demander des mesures de protection. Et ceci avec le soutien de la Confédération paysanne, bien rétrograde pour une fois sur ce dossier.

Un berger a même attaqué l'Etat devant les tribunaux. Il prétendait avoir été attaqué par une louve et pour le prouver, il a fourni au tribunal des poils de la bête. Les associations de protection de la nature ont douté des dires du plaignant et obtenu une analyse ADN des poils... qui se sont avérés être des poils de chat ! (*Isère-Nature*, octobre 2002)



MONT-BLANC Patrimoine de l'humanité

Le collectif international *Pro-Mont-Blanc* s'est mis en place afin de promouvoir l'idée du classement du massif montagneux comme patrimoine de l'humanité par l'UNESCO. Il regroupe des associations de protection de la nature, des élus de la région, des guides, des universitaires en lien avec cet écosystème particulier (écologie, glaciologie, paysagiste...). *Pro-Mont-Blanc*, Barbara Ehringhaus, CP 61, CH 1299 Crans-près-Céligny, tél : (41) 22 776 57 22.



AVIGNON Le vent et le paysage

Les 13es rencontres européennes de Volubilis porteront sur le thème «le vent, le paysage». Elles se dérouleront du 5 au 7 décembre au Petit Louvre, à Avignon. Le vent sera abordé dans ses différentes influences sur le paysage : érosion, création de paysage, rôle et influence des haies, choix des paysagistes, importance du vent dans l'approche architecturale, influence du vent dans l'agriculture et bien sûr le rôle du vent dans le domaine de l'énergie. *Volubilis*, 3, rue Damette, 84000 Avignon, tél : 04 90 14 42 98.

Un autocollant contre la chasse

L'association des repentis de la chasse diffuse une affiche «c'est trop cher, y'a plus de gibier, mes enfants me font la gueule, je raccroche». L'affiche, toujours disponible est aujourd'hui doublé d'un autocollant que l'on peut placer sur les panneaux des associations communales de chasse agréée. L'autocollant comme l'affiche sont à 0,30 euros (+ port) à commander à : Association des repentis de la chasse, 5, rue de la Paix, 38000 Grenoble.



La corruption

Eva Joly



Au moment où l'on nous parle de tolérance zéro, jamais autant d'élus n'ont été mis en examen pour corruption. Jamais aussi peu n'ont été jugés. La mondialisation de l'économie favorise encore plus le phénomène.

Abus de biens sociaux, recel, corruption active et passive, prise illégale d'intérêt, trafic d'influence, concussion, fausses factures, emplois fictifs sans oublier les délits d'initié, tout cela est regroupé sous le terme de «corruption» par commodité.

Cette corruption a toujours existé. Des scandales retentissants ont défrayé la chronique sous les troisième et quatrième Républiques. Mais ils étaient rares et ne touchaient qu'un petit nombre d'hommes politiques. La très grande majorité des élus et des fonctionnaires de cette époque, nourris des notions de service de l'Etat et de dévouement envers les administrés, étaient irréprochables. Au début de la cinquième République, le général de Gaulle s'est montré particulièrement pointilleux sur la question de la corruption. Par la suite, les choses ont commencé à se dégrader lentement et sûrement. Mais les consternantes accélérations et généralisations apparues depuis sont venues de la décentralisation de 1982, inachevée, privant les citoyens du droit qui leur est pourtant reconnu par la Constitution : celui de demander des comptes à l'Etat sur l'utilisation des deniers publics.

Avec la multiplication des niveaux décisionnels et la dilution des responsabilités dues au flou des missions qui leur étaient dévolues, les communes, les communautés de communes, les départements, les régions et aujourd'hui les agglomérations et les pays, ainsi que toutes les officines qui gravitent autour d'eux, il devient impossible de contrôler les deniers publics.

La corruption légalisée

Les 22 chambres régionales des comptes et la Cour des comptes font un travail honorable, malheureusement a posteriori, et cela n'a aucun effet. Alors qu'il faudrait en renforcer les pouvoirs, des amendements à la loi du 12 juillet 1999 légalisent les emplois fictifs,

l'emploi à domicile de personnels des collectivités, les salaires de complaisance, les logements de fonction indus, sous le prétexte que les collectivités sont seules à juger du bien-fondé de ces avantages. De plus, les chambres régionales n'ont plus le droit de publier leurs lettres d'observations six mois avant une consultation électorale et ne doivent plus citer de noms.

Lorsque des faits graves sont transmis à la justice, le temps qui s'écoule entre la date de ces faits et l'issue judiciaire rend les sanctions sans effet. Voici l'exemple du TGV Nord : la chambre régionale des comptes a étudiés cinq lots sur 60, pour ce chantier de deux milliards d'euros. Les surcoûts importants, les ententes illicites, les fausses factures découverts correspondent à une perte de 150 millions d'euros pour la SNCF. Après dix ans d'enquête, des compli-

cités avérées entre hauts responsables de la SNCF et les entreprises, le procès a eu lieu en juin 2002, 14 ans après les faits. Il a fallu 12 ans pour instruire et juger l'affaire de la Française des Jeux. Nul ne peut dire à l'heure actuelle si les gigantesques affaires du Crédit lyonnais (portant sur un trou de 20 milliards d'euros), d'Elf, du trafic d'armes pour l'Angola, de la MNEF, de la mairie de Paris, des HLM et lycées d'Ile-de-France, entre autres, connaîtront un jour leur issue judiciaire... Quand cela se produit, les peines de prison sont souvent prononcées avec sur-sis, les amendes — quand elles sont payées — n'ont que peu de rapport avec les sommes détournées... L'hésitation pour recommencer doit être de courte durée !

La corruption touche désormais toutes les sphères de la vie publique, avec des coûts énormes qui plombent l'économie : l'urbanisme, les permis de construire, les grandes surfaces, les appels d'offres truqués, les fausses



Eric Halphen

factures, les tribunaux de commerce, les arrangements pour les redressements fiscaux, le sport...

Dans «Le casier judiciaire de la République», Bruno Fay et Laurent Ollivier ont examiné le cas de 900 élus pour plus de 1500 mises en examen sur les dix dernières années. Ils ont retenu 604 élus déjà condamnés (les autres bénéficiant de la présomption d'innocence). La délinquance financière représente 67,6 % des poursuites contre 4,5 % pour la moyenne des Français. 15 % des parlementaires, 25 % des maires, 34 ministres sur 128 étaient, au 24 janvier 2002, l'objet de poursuites judiciaires. Lors des dernières élections municipales, 115 candidats



Pierre Falcone, marchand d'armes impliqué dans l'Angolagate.

sollicitant le renouvellement de leur mandat étaient mis en examen.

Un sentiment d'impunité

Différentes lois en 1988, 1990, 1993, 1995, ont tenté de mettre un peu d'ordre dans ces dérives, mais il manque la volonté politique d'appliquer les textes, la volonté de consacrer des moyens et des effectifs au bon fonctionnement des procédures, la volonté de sanctionner les infractions commises. Les amnisties à répétition censées «remettre les compteurs à zéro» n'ont fait que renforcer le sentiment d'impunité.

Jacques Chirac.



Le juge Falcone assassiné par la mafia.

De toutes ces lois, celle de 1993 était la plus ambitieuse. Celle-ci encadrant le financement des partis politiques, en levant le secret et créant un service de prévention de la corruption qui existe toujours mais tarde à prouver son utilité était votée avec cependant quelques amendements en limitant la portée. On ne peut que constater que les organes de contrôle de l'Etat existent mais ne fonctionnent pas : est-ce par connivence, incompetence ou empêchement ? Au niveau international, c'est la même timidité : le Gafi, créé par le G8 pour traquer l'argent sale, dispose d'un secrétariat de cinq personnes avec un budget misérable de 10 millions d'euros.

«L'honneur, le courage des démocraties, c'est d'avouer leurs déviances» titrait un supplément de *L'Express* de juillet 1991. Depuis,

tout n'est que recul. Des magistrats admirables ont baissé les bras : Eric Halphen, Laurence Wichnieski, Thierry Jean-Pierre, Philippe Courroye, Eva Joly... Ces deux derniers ont reçu le prix de l'intégrité en 2001 de *Transparency international* dans l'indifférence des médias, lesquels préfèrent rapporter la remise de la Légion d'honneur à des mafieux en exercice. Les doigts d'une main suffisent à compter les magistrats qui restent sur le pont des «affaires».

Pour lutter contre la corruption, il existe pourtant quelques remèdes qu'il faut réclamer : la démission

immédiate de tout élu mis en examen (comme cela a été le cas sous le gouvernement Balladur), l'inéligibilité à vie de tout élu condamné, le remboursement intégral des sommes détournées. Cela sera plus efficace que de prononcer des peines de prison ou des amendes qui ne sont ni exécutées, ni payées comme 40 % des peines infligées par la Justice.

L'un des remèdes avancés a été le financement des partis politiques (1). Cela ne semble pas avoir fait faire le moindre progrès en matière d'intégrité. Le non-enrichissement personnel constamment avancé est loin de convaincre. Concernant l'impunité du chef de l'Etat, il faut citer Jacques Chirac lui-même : «*Dans la République, il ne doit y avoir ni particularismes, ni communautarismes, ni féodalités, mais seulement des citoyens, femmes et hommes, avec leurs droits et leurs devoirs, égaux pour tous, partout en France*» (2).

La mondialisation

Force est de constater que la corruption n'est pas enfermée dans nos frontières, contrairement à la justice. L'argent noir de la corruption politique suit les mêmes chemins tortueux que celui de tous les trafics : paradis fiscaux, nombreux en Europe et sous les Tropiques, sociétés écrans... Le 25 novembre 2001, une émission de France 2 présentait le problème ainsi : «Les trafics en tout genre sont devenus une pratique mondiale qui ne connaît ni nationalité, ni frontière. Si ces trafics forment une nouvelle aristocratie de la pègre qui ne cache ni ses richesses ni son niveau de vie, ils jettent des millions de personnes dans une pauvreté absolue et renforcent l'irrationalité de notre monde, principal danger pour la paix. La faiblesse des Etats et la corruption s'articulent parfaitement et de façon inextricable avec cette nouvelle donne».

En 1998, dans «Un monde sans loi», Jean de Maillard indiquait que l'évasion de capitaux sales de Russie était équivalente à l'aide

que le monde occidental lui apportait. La main-mise de la mafia des pays de l'Est sur la Côte d'Azur et la région parisienne n'est un secret pour personne. Pour blanchir leur argent sale, les mafias ont besoin des élus, surtout là où l'immobilier, les casinos, les produits de luxe permettent des lessives commodes. En France, en ce début du 21^e siècle, on compte quatre millions de personnes qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté, 86 000 SDF dont 16 000 enfants. L'exemple des populations africaines à l'abandon dans des pays riches en minerais et en pétrole, gérés

par des élites corrompues, va au-delà de ce que l'on peut imaginer. La banque mondiale le reconnaît : «*La corruption mène au sous-développement*».

Avant de concrétiser l'élargissement de l'Europe, il serait peut-être vital de faire le ménage dans l'Union actuelle. Depuis vingt ans, en l'absence de toute nouvelle régulation au niveau international, la mondialisation des échanges et la libéralisation des mouvements de capitaux se sont accompagnés d'une accélération et d'un accroissement sans précédent de la vitesse et du volume des capitaux d'origine criminelle en circulation (3). En 1996, sept juges lançaient l'Appel de Genève pour obtenir un espace judiciaire européen permettant la coopération directe entre magistrats, l'interdiction des recours dilatoires qui paralysent les enquêtes, la suppression des paradis fiscaux en Europe, la levée du secret bancaire. En 1999, deux rapports d'experts indépendants ont dénoncé les dysfonctionnements de la Commission européenne suite à sa démission. En 1997, la Cour des comptes européennes avait relevé 5000 cas de fraudes avérées et l'on avait appris que la Commission se trouvait incapable de justifier 14 % des dépenses budgétaires. A-t-on remédié à cela ? Personne n'en parle plus.

La plupart des Français ne sont pas conscients de l'incidence de la corruption sur leurs difficultés et rien n'est fait pour dessiller leurs yeux. Tout au contraire. Le silence est en train de se faire. Passez braves gens de la «France d'en bas», il n'y a rien à voir !

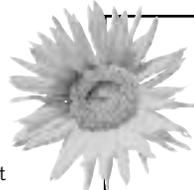
Madeleine Le Guillou ■

Présidente de l'Association contre la corruption, 5, La Roseraie, rue Racine, 34110 Frontignan-La-Peyrade, tél : 04 67 48 35 73.

(1). Cela représente une aide de 122 millions d'euros pour 2001 : 25,6 pour le PS, 17 pour le RPR, 15,7 pour l'UDF, 6,5 pour le FN, 6,1 pour le PCE... sur la base de 1,5 euro par voix obtenue lors des consultations électorales.

(2) Déclaration devant l'association des maires de France, 20 novembre 2001.

(3) Rapport Peillon et Montebourg, avril 2002 : le FMI estime à 1000 milliards d'euros par an le chiffre d'affaires des organisations criminelles.



Petite phrase

«Les Indiens ressemblent à de la bonne poésie. Tristement et banalement, nous mourrons de ne plus entendre ce qu'ils ont à nous dire»
Jim Harrison.

Israël-Palestine

■ **Colonisation sauvage.** Tous les observateurs du conflit s'accordent pour dire que les colonies israéliennes qui s'installent en territoire palestinien ne font que rendre plus faibles les chances d'arriver à une paix durable. Malgré les déclarations des différents gouvernements israéliens et des périodes de moindre activité, le mouvement, soutenu par les partis religieux, se poursuit inexorablement. En 1972, on ne comptait que 8400 habitants dans ces colonies, la plupart à Jérusalem-Est (6900 habitants). En 1992, il y a 250 000 habitants dans les colonies : 141 000 à Jérusalem-Est, 107 000 en Cisjordanie, 2500 à Gaza. En mars 2002, il y avait 413 000 colons : 200 000 à Jérusalem-Est, 207 000 en Cisjordanie, 6500 à Gaza. (*Perspectives non-violentes, octobre 2002*)

■ **Gush shalom pris pour cible.** Ariel Sharon a demandé en août au ministre de la justice d'étudier la possibilité d'engager des poursuites contre le mouvement pacifiste Gush Shalom. Motif de sa colère : l'association écrit aux officiers pour leur rappeler les règles internationales de la guerre et leur signifier qu'en cas de violation, ils sont passibles de poursuites devant le tribunal de La Haye. L'association a aussi publié des pages de publicité rappelant ces règles. Celles-ci interdisent par exemple la démolition de maisons, la prise en otage de familles de personnes recherchées, les punitions collectives de civils, etc. Méthodes que pratique l'armée israélienne. Le gouvernement prend la menace au sérieux : elle a demandé aux officiers de ne plus donner leurs noms complet devant les médias, ainsi que d'éviter les voyages à l'étranger (où ils pourraient être arrêtés). (*Other Israël, été 2002*)

■ **Microsoft perd des marchés arabes.** Scandale dans les Etats arabes à la découverte de la campagne de publicité lancée par Microsoft à Tel-Aviv, le 17 avril. Les affiches portaient sous le logo de Microsoft le slogan suivant : «Du fond du cœur, merci aux forces armées israéliennes». Devant les protestations venues de tous bords, les affiches ont disparu au bout d'une semaine. (*Other Israël, été 2002*)

■ **Juifs d'Europe pour une paix juste.** Les 19 et 20 septembre, à Amsterdam, un congrès a réuni seize organisations juives sur le thème «Ne

dites pas que vous ne saviez pas». Ces organisations (dont Union juive pour la paix en France) ont ensuite annoncé la formation d'une plate-forme commune *Juifs d'Europe pour une paix juste* qui soutient la création d'un Etat palestinien, le retrait des colonies, le partage de Jérusalem, et la reconnaissance par l'Etat d'Israël de sa responsabilité dans les événements qui déchirent la région depuis 1948. La plate-forme demande également le respect du droit au retour des Palestiniens, en Palestine ou en Israël, avec une aide de l'Etat d'Israël. (*Rouge, 3 octobre 2002*)

■ **Appel au boycott.** Pour protester contre la politique d'occupation d'Israël qui continue à développer de nouvelles colonies dans les territoires occupés, une campagne internationale de boycott économique a été mise en place. Concrètement, il faut éviter les marques de fruits *Jaffa* et *Carmel* et les produits manufacturés dont le code barre commence par 7-29.



Suicides

Une étude menée en Grande-Bretagne et en Australie, sur la période 1901 à 1998, montre que l'on se suicide beaucoup plus sous les gouvernements de droite que de gauche : +17 % chez les hommes, +40 % chez les femmes. L'étude tient compte des périodes de sécheresse (augmentation des suicides en milieu rural) et des guerres (baisse des suicides). (*La Mée socialiste, 2 octobre 2002*)



Socialistes On réfléchit... mais dans certaines limites

Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale déclare dans *Marianne* du 23 septembre : «*Nous ne devons pas laisser le moindre doute sur je ne sais quelle rupture avec le capitalisme*». Cela a le mérite d'être clair.

Chanvre : condamnation. Pour avoir accueilli un stand de produits contenant du chanvre, lors de leurs journées d'été en 1999, Jean-Luc Bennahmias, pour les Verts, a été condamné à 1500 € d'amende pour «provocation à l'usage des stupéfiants». Les produits en question (bière, boisson, chocolat) sont pourtant en vente libre ! Les Verts ont estimé que ce jugement est purement politique.

Affaires Le grand chambardement

Afin de remettre les compteurs à zéro (et sûrement d'activer la tolérance zéro), un immense coup de balai a été donné dans la justice : sur 7000 magistrats en France, plus de 2000 ont été mutés ou promus dans les trois premiers mois du gouvernement Raffarin. On n'est sans doute pas près de revoir surgir les dossiers portant

sur les «affaires» de nos chers élus. (*Canard enchaîné, 19 septembre 2002*)

D'autres parités ?

Alors que la loi sur la parité des femmes a montré ses limites, il pourrait y avoir d'autres quotas à respecter. Ainsi, les ouvriers et les employés de bureau représentent 60 % de la population active... mais seulement deux députés (0,3 %) ont été ouvriers, et 35 (5,2 %) ont été employés.



Annonces

Vivre ensemble

■ Bientôt la pré-retraite. J'aimerais me rapprocher d'un lieu de vie laïque (écovillage) dans lequel se pratiquent entre autres des activités autour des chevaux (esprit chuchoteur apprécié). Dans les sacoches de mon cheval, j'apporte un savoir-faire dans les domaines techniques, ainsi qu'un apprentissage. Téléphoner aux heures de repas : 04 68 63 94 62.

■ Un collectif pour vivre librement dans quelques bâtisses et sur quelques hectares vient de se constituer en Ardèche et accueille encore de nouveaux arrivants. Pour mieux partager le projet, contacter. *Valérie ou Bernard au 04 75 58 19 39 ou écrire à Collectif Brunel, 07360 Saint-Fortunat-sur-Eyrieux.*

Contacts

■ **Alpes-de-Haute-Provence.** Nouvelle et heureuse habitante d'une belle vallée, je cherche à échanger des conseils de jardinage (projet de potager collectif + plantes médicinales), des graines, de la musique, des confitures, du rire... en clair développer des pratiques solidaires dans le refus de toute marchandisation des rapports. *Flo Gary, La Minque, quartier Banon, 04380 Thoard, tél : 04 92 34 69 40, calimeronez-rouge@altern.org.*

■ **Nantes.** Un groupe de parents a pour projet la création d'un jardin d'enfants selon la pédagogie Steiner/Waldorf dans la région nantaise et souhaite se mettre en relation avec d'autres parents intéressés. *Annie Zuretti, tél : 02 40 89 11 34, Marie-Hélène Regnault, tél : 02 40 71 79 98, Roger Baritel, tél : 06 09 49 05 66.*

Rencontres

■ **Réf. 290.01.** Sarthe-Pays de Loire : seule depuis quelque temps, trentenaire, je trouve un peu triste de poursuivre ma vie en solo, quand rien ne vaut l'échange. Me voilà donc à la recherche d'un ami, compagnon, bon copain ou plus, pour partager un bon bouquin, une rando, un petit repas, un ciné, un éclat de rire ou une saine colère, des convictions... sans parler de tout ce que je ne demande qu'à découvrir. Si une bonne

copine se présente, évidemment, ce n'est pas pareil, mais ce n'est pas mal aussi ! *Ecrire à la revue qui transmettra.*

Emplois

■ **Lyon.** L'association Oïkos, spécialisée dans les énergies renouvelables et l'habitat sain, cherche un(e) animateur(trice). Des connaissances environnementales et sur l'habitat écologique sont indispensables (matériaux de construction, économies...). Contrat CDI-Emploi jeune à temps plein. Qualification : niveau BEATEP. Rémunération : 1150 euros évolutif. Travail posté au siège de l'association. Envoyer CV et lettre d'accompagnement à : *Oïkos, 114, boulevard du 11-Novembre-1918, 69100 Villeurbanne.*

■ Jeune berger-transhumant, chevrier fromager avec expériences, désirant mettre de l'argent de côté en vue d'une installation progressive, cherche emploi de décembre à juin, toutes régions. *Eric Berthomieu, tél : 05 53 66 03 24. Possible laisser messages.*

Recherches

■ **Yourtes.** L'association La Fourmière, dans la Drôme, souhaite organiser du 1er au 10 août 2003, un séjour-vacances sur le thème «construction d'une yourte», à destination des 12-16 ans. Nous cherchons des témoignages quant au coût des matières premières nécessaires, aux techniques de construction, ainsi qu'un chef de chantier. Contacter *Marie Le Roy, La Fourmière, 10, rue de la République, 26400 Crest, tél : 06 81 99 90 76, marieleroifr@yahoo.fr.*

■ Concepteur de jeux de société cherche artisan menuisier «vert» pour réalisation de prototypes et séries «écologiques» en bois. Pièces de puzzle grande dimension (20 x 20 cm), pièces tournées cylindriques (diamètre 2 cm) à ergots (style «Lego»). *Olivier Liétard, tél : 04 77 32 87 49 ou 06 84 23 18 24.*

■ Nous cherchons une exploitation isolée dans le piémont pyrénéen, de l'Ariège au Béarn, comprenant une quinzaine d'hectares labourables, des bois et prairies avec éventuellement une maison d'habitation et des dépendances. Nous y mettrons en application nos idées sur l'autonomie et la

Armes nucléaires Vents contraires

Jusqu'en 1989, les missiles français étaient orientés vers l'Est. Mais depuis, où est l'ennemi ? Certains militaires avaient suggéré d'orienter les missiles vers le Sud pour se protéger des pays arabes, mais cela s'avère impossible : en cas d'usage, les vents nous ramèneraient la radioactivité. Même si les vents d'est sont rares, Tchernobyl nous a montré qu'un nuage peut se déplacer sur des milliers de kilomètres. Il s'avère donc que les missiles nucléaires ne peuvent être utilisés de manière sûre et ne servent donc strictement à rien (si ce n'est à dépen-

ser l'argent public) et surtout pas à contrer les terroristes qui, eux, dépendent moins en achetant des cutters.

Contrôle des transferts d'armes

Agir Ici, en partenariat avec Amnesty international et l'Observatoire des transferts d'armements vient de lancer une campagne européenne pour mettre en place un contrôle des transferts d'armes juridiquement contraignant. Celle-ci vise à mettre un terme aux transferts lorsque les armes risquent d'être utilisées lors de conflits violant le droit humains ou le droit international humanitaire. Cette campagne



sera menée conjointement en France, Belgique, Grande-Bretagne, Espagne... Question aux organisateurs : existe-t-il des cas où l'usage des armes se fait dans le respect des droits humains ? *Agir ici*, 104, rue Oberkampf, 75011 Paris, tél : 01 56 98 24 40.

GUERRE DU GOLFE Victimes mystérieuses

Onze ans après le conflit, les chiffres des victimes de ce que l'on appelle le syndrome de la guerre du Golfe sont impressionnants : 140 cas en France (sur 25 000 militaires), mais 5000 sur 52 000 en Grande-Bretagne, 137 862 sur 697 000 aux USA. Différents vaccins contre une attaque chimique ont été expérimentés par les soldats américains et britanniques, pas par les Français, ce qui peut expliquer la différence du nombre de victimes. Autre hypothèse : l'alimentation différente, les GI's consommant énormément de produits de synthèse. Cette différence entre les nations permet d'écarter l'hypothèse de l'uranium appauvri qu'ont respiré les soldats.

Congrès de l'Union pacifiste

Réunie en congrès à Paris, les 5 et 6 octobre, l'Union pacifiste, section française de l'Internationale des résistants à la guerre (IRG), a fait une déclaration dénonçant « la généralisation des politiques répressives dans le monde entier, qui criminalisent les opinions antiguerre, généralisation à laquelle participent les autorités françaises. L'exploitation médiatique du 11 septembre 2001 marque le début de la guerre des terroristes de Bush contre ceux de Ben Laden. Elle souligne de façon tragique tant l'efficacité de kamikazes fanatisés par une cause, que l'illusoire protection des systèmes d'armements les plus sophistiqués (voire de nouvelles lignes Maginot dans les étoiles, tel le bouclier antimissiles) qui prétendent sanctuariser les territoires des

pillards de notre planète. Après les labourages de bombes, les semailles de mines, les récoltes de tués et de mutilés en Afghanistan, qui ont permis de camoufler la crise du capital, le gouvernement américain annonce une nouvelle guerre contre l'Irak, destinée notamment à mieux maquiller les comptes des multinationales du pétrole».

L'Union pacifiste rappelle que les budgets des armées, en hausse, dilapident d'après l'ONU plus de 900 milliards de dollars par an, au détriment de la santé, de l'éducation, de la prévention. L'Union pacifiste rappelle que « le recrutement sans fin de toujours plus de professionnels du crime contribue à développer la pauvreté, à restreindre les libertés individuelles et à répandre davantage de violence. La chair humaine n'est pas une matière première. L'industrie de l'armement n'est pas une activité socialement acceptable. (...) Chacun doit s'interroger sur la finalité de sa vie sociale et, par son simple refus de collaborer, peut mettre hors d'état de nuire les prédateurs de l'humanité». *Union pacifiste, BP 196, 75624 Paris cedex 13.*

Irak

■ Deux poids, deux mesures.

Bush veut attaquer l'Irak qui posséderait (peut-être) des armes chimiques que Saddam Hussein pourrait (conditionnel) utiliser. Les forces spéciales russes ont utilisé des gaz chimiques (certitude) interdits par les conventions internationales et Poutine en possède donc de manière illégale (certitude). On pourrait donc s'attendre à ce que Bush veuille attaquer la Russie pour sauver l'humanité. Eh bien non, il envoie un message de soutien à Poutine ! Selon que vous serez puissant ou misérable...

■ USA : pas en notre nom !

Contestant tout lien entre les attentats du 11 septembre et la volonté de George Bush d'attaquer l'Irak, une partie non négligeable de la population des Etats-Unis se mobilise contre la guerre. Le mouvement « Pas en notre nom » a ainsi organisé des manifestations les 5 et 6 octobre dernier dans plusieurs dizaines de villes. Les deux plus importantes manifestations à New York et Los Angeles ont réuni plus de 10 000 personnes chacune. Il y a eu également plusieurs milliers de manifestants à San Francisco, à Portland, à Chicago... Pour la première fois, les médias ont donné écho à cette contestation qui prend de l'ampleur.

protection de l'environnement. Tous deux issus du milieu agricole, nous avons entrepris depuis 1997 de faire vivre une petite exploitation bio (volailles et fruits) dans le Gers, et cela fonctionnait bien. Malheureusement, l'urbanisation galopante et des problèmes de pollution nous obligent à quitter cette structure. Nous souhaitons transposer notre savoir-faire dans une région plus propice à l'agriculture biologique. Nous avons un apport financier et pouvons nous installer comme jeunes agriculteurs.

En attendant de trouver notre coin de paradis avec nos deux enfants, nous voudrions y habiter et y travailler. Si vous avez une petite maison à louer à la campagne, pensez à nous, nous serons dignes de votre confiance. Si vous avez un projet similaire dans cette région, nous pourrions nous regrouper. *Edith et Christian Gaillard, 32600 Ségouffelle, tél : 05 62 07 22 18 avec répondeur ou 05 62 07 17 14 aux heures des repas.*

Donne

■ Donne, gratuit, un ballon solahart 1983 pour eau-chaude solaire. Tél : 04 78 49 04 49 ou friesen@wanadoo.fr.

A vendre

■ A vendre ânes, ânon, carrioles anciennes pour promenade, des paons et aussi des légumes de notre jardin, des curcubitacés, poulets, canards, dindes, pintades, oies, fromages de vache. Venez nous rendre visite dans notre ferme au pays de George Sand, chez *Brig et Bernard, dans le Berry, tél : 02 54 31 11 83.*

■ **Hérault. Lodève.** Vends fonds de commerce d'un « resto-lieu de vie ». Nous y avons mis en place des expos de peinture ou photos, des soirées jeux, des soirées massages, des spectacles pour enfants, de la musique... Le lieu comprend une salle de resto de 50 m², une salle de spectacle de 50 m², une pièce de massage de 15 m², une terrasse-jardin de 80 m², une chambre aménagée de 15 m², une cuisine, une réserve. Possibilité d'accueillir des groupes ou des stages. Prix : 61000 €. Tél : 04 67 44 26 40 ou 06 76 75 79 35 ou 06 75 62 18 85.

■ **Hérault. Moulin du Tirrogonnan.** En 1978, une équipe de la communauté de l'Arche de la Borie-Noble s'installait au Moulin de Tirrogonnan, situé près du village de Roqueredonde et commençait des travaux de remises en état. Il devait permettre d'être autonome en énergie pour un atelier de menuiserie, mouline de la farine, fouler des étoffes, etc. Le moulin est équipé d'une turbine Francis datant du début du 20e siècle. Plusieurs associations régionales, soucieuses d'énergies renouvelables, ont soutenu alors le projet. Après des années de chantier, l'énergie des participantes s'use et au début des années 80, le lieu se vide. Aujourd'hui, ces bâtiments toujours vides risquent de s'abîmer. Les communautés de l'Arche mettent l'ensemble en vente : deux bâtisses hors d'eau, deux ruines, une turbine 8 chevaux, un barrage, réservoir, conduite forcée avec possibilité d'une chute de 20 m et 0,8 hectare de terrain. L'ensemble est vendu 107 000 €. Le choix des personnes qui veulent acheter se fera en fonction du projet qu'ils veulent mettre en place sur le lieu. Adresser les demandes à : *Jean-Baptiste Libouban, Communauté de l'Arche, La Flayssièrre, 34650 Joncels, tél : 04 67 57 88 79 ou 04 67 44 40 90.*

Gratuites : Les annonces de Silence sont gratuites pour les abonnés.

Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois.

Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement.

Domiciliées : Silence accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Ecrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue.

Sélection : Silence se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.



Petite phrase

«Fabriquer des sites de dépôts à trois ou quatre kilomètres de profondeur est géologiquement criminel (...) Enfouir en profondeur des déchets, même encapsulés, même enveloppés dans des verres silicatés, c'est prendre le risque de voir ces déchets se disperser et contaminer le sous-sol dans cent, mille ou dix mille ans. (...) On finira par réaliser que le seul stockage des déchets nucléaires qui ne soit pas dangereux est celui qui se fait en subsurface, sans retraitement, près des sites, mais dans des conditions dites réversibles, c'est-à-dire qu'on puisse intervenir et faire bénéficier des progrès scientifiques enregistrés dans ce domaine, en retrouvant éventuellement les déchets pour détruire les radioéléments à radioactivité de longue durée dès que l'on aura la technique appropriée»

Claude Allègre, ancien directeur du BRGM, bureau de recherche géologique et minière, ancien ministre de l'éducation, «Les audaces de la vérité», 2002.

JAPON Scandales en série

Quatre des directeurs de la compagnie Tokyo Electric Power (TEPCO) ont présenté leur démission le 2 septembre dernier après les révélations qui ont été faites sur le manque de transparence de la compagnie d'électricité. Plusieurs rapports mettant en cause des fissures et d'autres dommages dans plusieurs réacteurs ont en effet été cachés au public. Le 3 septembre, TEPCO a annoncé la fermeture du réacteur numéro 2 de la centrale de Fukushima, des fuites persistantes de radioactivité ayant été révélées. Le 20 septembre, plusieurs dirigeants d'autres compagnies ont avoué aux médias avoir également menti. TEPCO a annoncé ce même jour qu'elle devrait fermer au moins huit réacteurs pour réparation. (*Réseau Sortir du nucléaire, octobre 2002*)

USA Risques terroristes

■ **Placer une bombe dans un réacteur.** En France, les services secrets

de la DGSE avaient annoncé qu'ils avaient réussi à faire rentrer des commandos dans le cœur de nos réacteurs avec 50 % de réussites, après pourtant avoir mis en alerte les directeurs des centrales.

Le sénateur américain Edward Markey a annoncé en août dernier que des tentatives du même genre ont eu lieu aux Etats-Unis... avec sensiblement le même résultat : 50 % des faux terroristes arrivent à pénétrer jusqu'au cœur du réacteur. (*Tam-Tam, octobre 2002*)

■ **Déchets, cibles potentielles.** Il y a 131 centres de stockages officiels des déchets nucléaires aux Etats-Unis, répartis dans 39 des 50 Etats. 161 millions de personnes vivent dans un rayon de moins de 120 km d'un de ces centres. Pour limiter les risques d'un attentat terroriste contre l'un d'eux, le gouvernement essaie d'accélérer le stockage souterrain, dans les Rocheuses, au Nevada. Mais cela fait prendre d'autres risques : en transportant des déchets hautement toxiques, le détournement d'un camion pourrait avoir des conséquences désastreuses. (*Tam-Tam, octobre 2002*)

■ **Faussement rassurant.** Le gouvernement américain a rendu public, le 20 septembre, les résultats d'un essai réalisé en 1998 qui prouverait qu'un avion ne peut pénétrer l'enceinte d'un réacteur nucléaire. Selon cet essai, un avion F4 lancé à 775 km/h sur un mur d'un mètre et demi de béton n'aurait pénétré que de 5 cm dans le mur. Plusieurs scientifiques ont protesté, faisant remarquer que le mur était mobile et avait reculé de plusieurs dizaines de centimètres, que le poids d'un avion de chasse n'a rien à voir avec celui d'un avion de voyageurs, enfin qu'autour des réacteurs, les sites de stockage des combustibles usés ne sont pas protégés par des murs aussi épais et constituent des cibles faciles. (*Réseau Sortir du nucléaire, octobre 2002*)

Sortie du nucléaire

■ **Europe : le nucléaire en baisse.** L'Union européenne compte actuellement 140 réacteurs répartis dans seulement huit pays (sur 15). Ces réacteurs fournissent actuellement 35 % de l'électricité soit 15 % des besoins énergétiques de l'Europe. Le désengagement de plusieurs pays comme l'Allemagne (19 réacteurs), la Suède (11 réacteurs), l'Espagne (9 réacteurs), la Belgique (7 réacteurs), les Pays-Bas (1 réacteur) et l'annonce de la construction possible dans seulement deux pays (France et Finlande) font que l'Europe prévoit qu'en 2030, la part du nucléaire en Europe devrait

Manifestation eur

Le 20 octobre dernier, le réseau *Sortir du nucléaire* a organisé à Strasbourg une manifestation devant le parlement européen pour demander à celui-ci d'inciter les derniers pays membres encore pro-nucléaires à suivre l'évolution générale. Si l'essentiel des manifestants était français, on comptait néanmoins une forte délégation allemande (plusieurs centaines) et suisse (une cinquantaine). Il y avait des délégations de 18 pays. Un intervenant danois a expliqué comment, de la lutte contre le nucléaire dans les années 70, ils en étaient maintenant à lutter pour la diminution des gaz à effet de serre en développant les économies d'énergie, les renouvelables et en fermant les centrales au charbon et au gaz. Un représentant anglais a expliqué comment la privatisation des réacteurs en Grande-Bretagne a montré clairement que cette énergie n'est pas rentable : actuellement le gouvernement est obligé de subventionner les deux compagnies qui font du nucléaire pour éviter leur faillite. En cas de faillite, le gouvernement devrait payer pour la fermeture des réacteurs et il estime que cela lui coûterait trop cher. Les manifestants (entre 4000 et 6000) avaient amené des petits fûts radioactifs (des boîtes de conserve) qui ont été empilés devant le Parlement, puis une chaîne humaine a fait le tour du bâtiment suivi d'un long die-in au son d'une sirène d'alarme. La manifestation a ensuite traversé les rues de Strasbourg pour rejoindre une place plus centrale. Dans la manifestation, les Suisses étaient les plus créatifs : des énormes têtes d'ânes portaient les couleurs des derniers pays pro-nucléaires. On pouvait voir également Yves Cochet et Dominique Voynet, les deux anciens ministres verts, entourés de seulement quelques Verts. Les deux leaders écologistes ont été parfois un peu chahutés. Egalement présent Antoine Waechter, anonyme dans la foule.



Michel Bernard

Pile de boîtes symbolisant les déchets.

tomber à 6 %. (*Réseau Sortir du nucléaire, octobre 2002*)

■ **Suisse : refus législatif.** Le 21 juin, après neuf heures de débat, le parlement suisse a rejeté par 83 voix contre 62 un projet de loi déposé par les Verts et les socialistes qui mentionnait l'abandon progressif du nucléaire et un âge limite pour les réacteurs existants. La droite a refusé de voter ce texte, arguant qu'on ne peut remplacer les 40 % d'électricité fournis par le nucléaire. Le Parlement a par contre voté à 71 voix contre 62 qu'un nouveau réacteur ne pourrait être construit que si le courant provenant des énergies renouvelables ne peut pas satisfaire la demande.

SELLAFIELD Leucémies confirmées

Une étude publiée il y a une dizaine d'années avait révélé une augmentation du nombre de leucémies chez les enfants vivant autour de l'usine de traitement des déchets de Sellafield. Les autorités avaient alors dit que rien ne permettait de faire un lien entre ces cancers du sang et la radioactivité ambiante.



Site de Sellafield.

C'est oublier un peu vite qu'en 1957 un grave accident a eu lieu sur le site qui alors s'appelait Windscale. Une pollution résiduelle est toujours mesurable autour de l'usine. En particulier, une étude a mesuré récemment un taux de radioactivité important sur une plage voisine : seize heures sur cette plage suffisent pour recevoir la dose annuelle maximale tolérée.

Une nouvelle étude vient d'être publiée qui montre que le nombre de leucémies est en hausse : un enfant qui habite à proximité de l'usine a quinze fois plus de risques d'attraper un cancer qu'un autre vivant en Angleterre. (*Politis, 17 octobre 2002*)

ropéenne



Michel Bernard

Die-in devant le Parlement européen.

LA HAGUE

Transports secrets

Les gouvernements français et allemands semblent avoir adopté une nouvelle méthode pour acheminer les déchets allemands vers le centre de la Cogéma, à La Hague. Le 24 juillet, un transport secret s'est fait avec un simple camion escorté de seulement deux voitures de gendarmerie. Le camion transportait du plutonium provenant de l'ancienne usine Siemens de Hanau, un centre de fabrication du combustible, fermé en 1995, qui n'a jamais été mis en marche. (*Tam-Tam, octobre 2002*)

Opinion de plus en plus hostile au nucléaire

Alors que le gouvernement n'a rarement été aussi pro-nucléaire et que l'Assemblée nationale l'est tout autant, les sondages indiquent une montée régulière de l'hostilité des Français au nucléaire. Ainsi, l'Observatoire de l'éner-

gie, service du ministère de l'industrie, qui publie chaque année différents sondages, indique que début 2002, 43,9 % des Français voient plus d'inconvénients que d'avantages au nucléaire contre 42,3 % d'avis contraire. En deux ans, les opposants sont, selon ce mode de sondage, passés de 35 à 44 %.

A la question de savoir dans quelle direction le gouvernement doit faire des efforts en matière d'énergie, 51 % souhaitent que cela soit dans le domaine des énergies renouvelables contre 10,2 % dans le nucléaire. Combien de temps va se poursuivre ce décalage entre nos dirigeants et le peuple qu'ils sont censés représenter ?

EPR, réacteur des années 50 !

L'EPR dont la construction pourrait être décidée par le gouvernement dès le printemps 2003, est présenté comme une nouvelle génération de réacteur nucléaire. Benjamin Dessus, membre de la commission française du développement durable, auteur d'un rapport en 2000 sur la filière nucléaire, dénonce cette idée d'une nouvelle génération. Pour lui, l'EPR est une amélioration des réacteurs actuels : enceinte de confinement plus solide prenant en compte la possibilité d'une fusion du cœur (accident jusqu'alors nié), augmentation de la puissance (de 1300 actuellement à 1500 MW), une meilleure gestion du renouvellement du combustible permettant de limiter les périodes d'arrêt... Mais sur l'essentiel, le réacteur reprend les mêmes données que celles qui ont servi à l'élaboration des premiers réacteurs... à la fin des années 50. Il s'agit donc d'un dinosaure totalement déplacé aujourd'hui. (*Politix, 17 octobre 2002*)

SUPERPHÉNIX Démantèlement au ralenti

Arrêté en 1997 sur décision du gouvernement de Lionel Jospin, Superphénix s'arrête très doucement. La direction de la centrale a annoncé que la sortie du combustible du cœur du réacteur devrait être finie... en janvier 2003 ! Soit près de cinq ans après le décret qui annonçait la fin de cette expérience coûteuse. Le danger n'est pas encore écarté : d'une part les barres de plutonium ne sont pas loin : elles reposent dans un bâtiment voisin qui ne résisterait pas à la chute d'un avion. D'autre part, il reste à neutraliser 5000 tonnes de sodium qui servait de fluide pour transporter la chaleur. Le bâtiment alternateur ayant été vidé de la partie électrique, il

devrait abriter les futures installations de neutralisation du sodium, une opération chimique extrêmement délicate. EDF espère pouvoir démonter entièrement Superphénix d'ici 2023 !

CADARACHE Candidat pour la fusion nucléaire

Les centrales nucléaires fonctionnent par explosion des atomes lourds (uranium principalement), c'est ce qu'on appelle la fission. A l'inverse, il est aussi possible de dégager de l'énergie en provoquant la fusion d'atomes légers (hydrogène par exemple), c'est ce qui se passe naturellement sur le soleil. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, des sommes phénoménales ont été dépensées pour essayer de concevoir un réacteur qui permettrait la fusion. Jusqu'à maintenant, on a toujours dépensé plus d'énergie qu'on a réussi à en récupérer. Le processus nécessite d'atteindre de très hautes températures, provoque une radioactivité intense (mais moins longue que dans les centrales actuelles). Une coordination mondiale des pays nucléaires veut construire un nouveau réacteur plus puissant et la France vient de se porter candidate pour l'installer sur le site de Cadarache (Bouches-du-Rhône) où se trouvent déjà de nombreuses installations nucléaires, civiles et militaires. Là où il y a de quoi rire jaune c'est quand on lit les déclarations du gouvernement français (en date du 15 octobre). Celui-ci annonce que ce réacteur expérimental devrait ensuite donner naissance vers 2030 à un réacteur de démonstration qui permettrait de concevoir un prototype vers 2060 et une nouvelle filière nucléaire vers la fin du siècle ! Plutôt que de perdre encore des milliards d'euros dans un projet grandiose qui ne marchera peut-être

Défaite Areva

Le bateau sponsorisé par Areva a réussi à perdre les dix manches de sa première compétition officielle. De là à y voir l'avenir de la firme...



jamais, il serait plus astucieux d'acquiescer à se servir de la seule fusion que l'on maîtrise : celle du soleil que l'on peut récupérer avec des capteurs et des photopiles.

MARCOULE Explosion à Phénix

Les pluies diluviennes du début septembre 2002 dans le Gard ont provoqué un accident dont les médias n'ont pas parlé. De l'eau est entrée à l'intérieur de Phénix, le prototype de Superphénix. Peut-être par une cheminée. Cette eau est entrée en contact avec du sodium et a provoqué une explosion à l'intérieur du bâtiment réacteur. Ce réacteur contient 1000 m3 de sodium, maintenu liquide par chauffage électrique depuis l'arrêt — provisoire — de novembre 1998. Ce n'est sans doute pas ce sodium liquide qui a réagi. Il est plus probable qu'il s'agit d'une réserve de sodium placée à proximité du cœur du réacteur. D'autres bâtiments du site de Marcoule ont été inondés sans que l'on connaisse les éventuelles fuites radioactives que cela a pu provoquer. En 1995, l'explosion d'une tonne de sodium dans le surgénérateur de Monju, au Japon, équivalent de Phénix, a provoqué d'importants dégâts et ce réacteur n'a toujours pas redémarré aujourd'hui. (*Forum Plutonium, Les Oliviers, 26110 Venterol, tél : 04 75 27 97 67.*)

Le nucléaire : 16 % de notre consommation !

Bien que la France n'ait pas arrêté de réacteur nucléaire, celui-ci représente de moins en moins d'apport dans notre consommation d'énergie. La raison provient de la constante et rapide augmentation de notre consommation de pétrole, en lien essentiellement avec l'explosion de la mobilité. Alors qu'EDF nous fait croire que le nucléaire est indispensable pour notre énergie en annonçant que cela représente 80 % de notre électricité, EDF oublie de nous dire que l'électricité ne représente plus que 21,2 % de notre consommation d'énergie... le pétrole lui atteignant maintenant 47,5 %, le gaz 20 %, le charbon 4,5 % et les énergies renouvelables (principalement le bois) 6,9 %. Si le nucléaire fait bien 80 % de l'électricité, cela ne fait donc que 16 % de notre consommation d'énergie, largement moins que notre potentiel d'économie d'énergie. (*Réseau Sortir du nucléaire, octobre 2002*)

Plaidoyer pour la microhydraulique

La micro-hydraulique est un sujet de débat entre ceux qui veulent des cours d'eau libres et ceux qui privilégient la production d'énergie renouvelable.



Roue à aube pour moulin hydraulique.

«défenseurs de la nature» qui sont surtout préoccupés de sauvegarder leur activité de loisir, en l'occurrence la pêche (qui consiste tout de même à tuer des poissons) mais peu enclins à reconnaître le rôle que peuvent jouer ces petits équipements dans la production d'énergie renouvelable.

Etat des lieux de la filière en France

L'énergie hydroélectrique est l'une des principales énergies renouvelables à l'heure actuelle, et arrive, en potentiel, au deuxième rang derrière la biomasse, et loin devant l'éolien ou le photovoltaïque : hors grande hydraulique (unités de plus de 10 Mégawatts installés) dont il n'est plus question aujourd'hui d'augmenter le parc, il existe 1810 microcentrales — dont 326 au groupe EDF, 32 à la SNCF et 1452 à des producteurs indépendants — produisant 8,45 TWh soit environ 1,5 % de la production électrique nationale et 10 % de la production hydroélectrique nationale. La facilité d'exploitation de ces équipements, leur technologie parfaitement maîtrisée (contrairement au nucléaire) leurs conséquences limitées et réversibles sur l'environnement, en font donc une énergie renouvelable de premier rang.

Le rôle des écologistes consiste à agir pour un aménagement durable et respectueux de la planète, pas à nous contraindre de vivre dans une réserve naturelle ! Dès lors qu'il vit sur la Terre, l'homme y pose son empreinte et, qu'il le veuille ou non, sa seule présence modifie la nature.

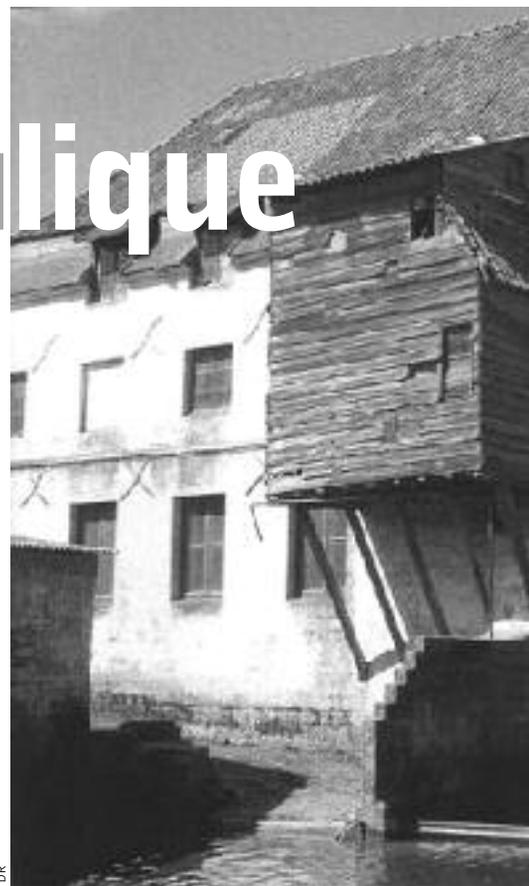
L'urgence des mesures à mettre en œuvre pour limiter les dégâts de l'effet de serre,

conséquence des activités humaines irraisonnées, doit saisir chaque citoyen : nous n'avons plus le choix car, outre l'arrêt du gaspillage d'énergie, et l'amélioration énergétique pour tirer un meilleur parti de l'énergie consommée, il est indispensable de réduire l'usage des combustibles fossiles en cours d'épuisement, cesser la course au nucléaire aux risques monstrueux et développer les énergies «renouvelables» (ce qui ne signifie pas qu'elles ne sont pas sans impact sur la planète).

Depuis plusieurs années les écologistes s'opposent sur le bien fondé des microcentrales hydroélectriques. Une position, couramment adoptée, consiste à les dénigrer systématiquement, les accusant du dépeuplement piscicole : ce sont en général des

Ces chiffres sont à comparer avec les 69 620 moulins dénombrés en 1890 par le Service hydraulique agricole qui représentaient une puissance totale inférieure à 757 MW et une production équivalente à 4 TWh sans aucun aménagement «environnemental» : s'il y avait 70 000 moulins à la fin du dix-neuvième siècle, cela veut dire 70 000 prises d'eau, et sachant qu'on compte environ 40 000 cours d'eau portant un nom et de longueur supérieure à 2 km, et 80 000 km de rivières d'une largeur supérieure à 1 m, en France, il y avait presque deux moulins par cours d'eau, en moyenne, ou un moulin au km, sans passe à poissons, ni un quelconque aménagement «écologique». Il semble que la faune piscicole n'ait pas péri pour autant.

Il existe aujourd'hui 1810 microcentrales. Il y en avait 69 620 en 1890.



Moulin hydraulique de Tournehem.

Les rivières françaises sont donc loin, aujourd'hui, du seuil de saturation, puisqu'elles supportent 1800 microcentrales, dont 1300 d'une puissance inférieure à 1000 kW, dotées pour la plupart de dispositifs de franchissement pour les poissons.

On constate malgré la divergence des chiffres une certitude au niveau des personnes et organismes qui se posent le problème de l'énergie de demain : tous sont convaincus que le «gisement» peut encore être exploité, raisonnablement, en respectant des contraintes environnementales : le rapport Cochet (+ 8 TWh), le plan national de lutte contre le réchauffement climatique (+ 4 TWh), le manifeste du réseau «Sortir du nucléaire» (projet de 5 à 6000 installations ! tout en respectant les réserves environnementales soit +9 TWh), auxquels il faudrait additionner les différentes augmentations proposées dans le «Schéma des services collectifs de l'énergie», tous proposent des installations dont la puissance cumulée se situe le plus souvent vers les 1000 MW.

Depuis 10 ans, pratiquement aucune nouvelle installation n'a été réalisée en France : l'opposition des «défenseurs de l'environnement», sous la pression essentiellement des pêcheurs, a eu raison de la logique équilibrée, qui aurait dû prévaloir, posant le problème de l'intérêt général et des conséquences dramatiques que l'effet de serre est en train de provoquer, en face des exigences à courte vue de personnes intransigeantes, et incapables de dialogue.

Cette absence de dialogue, que de nombreux rapports (y compris chez les Verts, les



instances gouvernementales nationales et européennes) dénoncent, comme venant toujours des mêmes «forces d'opposition» ne peut perdurer, dans le contexte actuel.

Il semble raisonnable, dans le «panier énergétique» destiné à contrebalancer les effets irréversibles de l'effet de serre, en sortant à la fois des énergies fossiles et du nucléaire, d'inclure un développement de la microhydraulique, harmonieux et consensuel.

Le labyrinthe de la réglementation

La réglementation pour la construction d'une microcentrale est en France l'une des plus complexes et des plus contraignantes d'Europe, et peut-être du monde : les préoccupations environnementales étant très présentes dans les différentes lois sur l'Eau, la Pêche, et l'Environnement, tout dossier présenté à l'instruction doit contenir déjà une étude d'impact, portant sur un an de prélèvements hydrobiologiques, des relevés hydrographiques sur plusieurs années, un dossier technique avec avant-projet, études géologiques, étude des raccordements, etc. Toutes ces informations nécessitent au mieux trois ans, parfois jusqu'à 10 ans et 30 000 à 50 000 euros d'in-

vestissement, sans qu'il soit possible d'affirmer que cet investissement pourra déboucher. C'est actuellement un des points de blocage du développement, car devant le nombre de dossiers refusés sous la pression des opposants, plus aucun investisseur ne veut prendre un tel risque.

Une fois le dossier complet déposé, il faut encore de nombreux mois d'instruction par les services de police des Eaux (DDA, services de navigation, etc.) et des passages à la DRIRE, DIREN, Service départemental d'hygiène, associations de protection de la nature, CSP (1), mise à l'enquête publique, etc. pour que le préfet publie enfin un «règlement d'eau» arrêtant très précisément les conditions de l'autorisation d'exploiter et la durée de l'autorisation (actuellement de 40 ans au maximum).

L'essentiel des critiques des opposants porte sur les débits réservés. La définition du débit réservé pour le maintien de la vie aquatique est maintenant totalement incompressible : aucun équipement ne peut être réalisé à moins de laisser au minimum 10 % du module à la rivière. Ce chiffre est à comparer aux 2,5 % qui ont été exigés pendant près de 75 ans, sans dépeuplement massif des cours d'eau équipés, sinon du fait d'un accroissement exponentiel de la pollution, et des pêcheurs !

Le législateur de la loi «Pêche» et de «la loi sur l'eau» s'était d'ailleurs engagé à faire réaliser un bilan scientifique (toujours en attente) de l'application du nouveau module, conscient qu'il s'agissait d'une fixation arbitraire : les études actuelles utilisant la technique dite «des micro-habitats» démontrent que les seuils écologiques sont plus fluctuants, et parfois inférieurs aux 10 % exigés par la loi.

Les contraintes d'insertion environnementales des équipements (aspects visuels, acoustiques) sont également très importantes en France : elles constituent un obstacle qui exige du demandeur des moyens importants pour intégrer les équipements, et minimiser les effets des travaux. Il est quasiment obligatoire d'enfourer les lignes électriques.

L'énergie produite est sujette à des ponctions «d'énergie réservée» au profit d'établissements publics ou privés, sans qu'il soit possible de s'y soustraire.

Une petite installation a un rendement net de l'ordre de 80 %.

L'établissement définitif du «règlement d'eau» impose toujours des «mesures compensatoires» à la perturbation des écosystèmes, mesures adaptées à l'importance de l'installation, représentant toujours un plus par rapport à la situation antérieure.

Les équipements de production, enfin, relèvent de la législation ordinaire des entreprises, tant sur le plan de la sécurité, des nuisances, que de la fiscalité.

Un potentiel énergétique intéressant

Energie facile à produire, l'hydroélectricité des microcentrales ne souffre pas de coûts «externes» (2) et son prix de revient est cerné (1 MW installé coûte selon le type de chute et les contraintes aux environs d'un million d'euros). Elle ne perçoit aucune subvention bien que les petits équipements disséminés sur l'ensemble du territoire réduisent sensiblement les nécessités de transport par lignes THT, soutenant souvent dans les bouts de réseau la tension électrique que les «pertes en ligne» font chuter autrement.

Une petite installation a un rendement net, toutes pertes confondues, de l'ordre de 80 %, avec des temps de fonctionnement de l'ordre de 90 % : une microcentrale est donc une installation à fort potentiel énergétique.

Cette énergie décentralisée, outre son intérêt de répartition technique est aussi créatrice d'emplois ruraux, et de sources fiscales souvent uniques au niveau des petites communes qui les abritent (108,5 MF ont ainsi été versés aux collectivités locales en 1992, 4,3 MF de redevance aux agences de l'eau, et 2,7 MF de dons aux associations de pêche).

On estime qu'une installation doit avoir au minimum un retour sur investissement de l'ordre de 10 ans, ce qui en fait un investissement industriel relativement peu rémunérateur par rapport à d'autres.

L'auteur, Jean-Marie Dyon, «exploitant de microcentrales par conviction écologique», est membre de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature et président de la commission énergie de la Frapna Isère. Ses prises de position le sont à titre personnel, son analyse n'étant, hélas, pas partagée par tous les membres de la cette association.

(1) Conseil Supérieur de la Pêche.

(2) Dépenses induites par l'équipement et supportées par la collectivité.



Turbine Pelton pour centrale microhydraulique.



DR
Papeterie à Couze, en Dordogne, fonctionnant à l'énergie hydraulique.

On estime à 2000 les emplois actuellement induits par les microcentrales, mais la compétence technique qui mettait la France au premier rang de cette industrie est en train de se perdre de façon dramatique, par étranglement de la filière : une seule installation nouvelle a été réalisée en 2000.

Impacts sur l'environnement

Equipements de petite importance, actuellement de plus en plus rectifiés dans leurs conséquences environnementales, du fait du renouvellement de toutes les concessions accordées avant 1919, avec de nouvelles concessions de plus en plus courtes, et des contraintes de plus en plus sévères, ces microcentrales fonctionnent très rarement « en éclusée », ne turbinant quasiment qu'au fil de l'eau, sans lâchers, ni marnages conséquents comme la grande hydraulique. Comme dans toute activité humaine, des exploitants, plus soucieux de leur intérêt économique que du respect de l'environnement, font peu de cas de la législation, et pénalisent les véritables entrepreneurs, qui ont investi dans la réalisation de microcentrales, avec la conviction d'agir de façon citoyenne et de travailler à la préservation de la planète.

L'impact d'une microcentrale est inversement proportionnel à sa chute : en effet, plus la hauteur de chute est grande, moins le débit d'eau est important à puissance égale et donc moindres les perturbations du cours d'eau, parfois très petit et peu important sur le plan piscicole.

Plus la chute d'eau est grande, plus faible sont les impacts sur l'environnement.

Les avantages

La microhydraulique est une énergie totalement renouvelable.

L'empiètement au sol est minimum : les conduites, lorsqu'il y en a, doivent être enterrées (sauf impossibilité absolue, et l'impact visuel restreint), les usines peuvent être harmonieusement intégrées dans les paysages, avec des styles et des matériaux locaux. Sur les plus basses chutes, les installations sont le plus souvent développées sur d'anciens seuils de moulins, auxquels ont été rajoutés passes à poissons, passes à canoës, et autres équipements de sauvegarde apportant un plus par rapport aux anciennes structures.

Une microcentrale n'émet aucun gaz à effet de serre, ne produit aucun déchet ; elle n'a pas de conséquence sur les phénomènes atmosphériques, comme les grandes retenues, et l'installation de 1000 MW supplémentaires, produisant en année normale environ 4 TWh, correspondrait annuellement à :

- la consommation moyenne annuelle (hors chauffage) de 3 760 000 habitants,
- l'économie de 880 000 tonnes de pétrole ou 1 320 000 tonnes de charbon,
- l'économie de 3 600 000 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère.

Elle contribue à la régularisation de certains cours d'eau par limitation des crues et surtout contribue fortement à la dépollution des cours d'eau par enlèvement des débris flottants, récupérés dans les dégrilleurs et mis en décharge le plus souvent aux frais de l'exploitant. Les passes à poissons bien étudiées permettent aux migrateurs de trouver des

zones de repos, plus nombreuses que dans les parcours naturels : la réduction du débit de gros torrents de montagne renforce la capacité d'accueil et de reproduction des salmonidés.

Elle permet une diminution de la dépendance énergétique puisqu'elle produit de l'énergie localement, et allège les structures de transport d'énergie.

L'installation d'une microcentrale est totalement réversible, ne nécessitant pour la faire disparaître sans laisser de résidu que quelques semaines, permettant un rétablissement naturel du cours d'eau, et une éventuelle régénération de la vie aquatique dans des délais restreints. Si les problèmes énergétiques sont résolus à moyen terme à l'aide de technologies encore non maîtrisées à ce jour, rien n'empêche de faire disparaître toutes les installations en ne laissant aucun impact à gérer par les générations futures.

Les « mesures compensatoires » exigées pour l'obtention d'autorisation sont souvent l'occasion d'améliorations locales non négligeables : accès aux terres, pistes rurales ou forestières, irrigation de terres, fourniture d'alevins, création de zones de pêche, restauration de la circulation du poisson, etc.

L'énergie réservée, les taxes et redevances, la création d'emplois en zones reculées, permettent d'assurer une contribution économique et sociale que les équipements de grande dimension concentrent sur des zones privilégiées.

Les inconvénients

Comme toute installation résultant de l'activité humaine, les microcentrales ont des répercussions sur l'environnement :

- Perturbation du débit aquatique : naturellement, les cours d'eau n'ont pas un débit constant, et donc sont sujets à des phases de crue et d'étiage ; les microcentrales peuvent, du fait de leur faible taille, légèrement accentuer les phénomènes naturels, sans dépasser les extrêmes de toute façon, le débit réservé ne pouvant être inférieur au débit d'étiage naturel et l'installation ne pouvant pas amplifier les crues.

- Perturbation de la circulation des poissons : dès que le classement du cours d'eau l'exige, l'autorisation ne peut être accordée qu'avec l'installation d'une passe à poissons, agréée par le CSP, il suffit donc de maintenir l'équipement en état de fonctionnement pour limiter la difficulté de transit.

La puissance d'un équipement s'exprime en kW (mille watts), MW (un million de watts), TW (un milliard de watts), (c'est la puissance qu'il peut fournir au maximum à un instant), l'énergie produite (c'est la puissance fournie pendant un laps de temps) en kWh, MWh, TWh.

- Bruit des installations : le fonctionnement des machines peut être bruyant : de nombreux équipements (rideaux souples, isolation, montages sur silentblocks), permettent de limiter ou d'annihiler cet inconvénient.

- Risques de pollutions accidentelles, rarissimes, du fait de la conception même des machines : seules les turbines Kaplan à axe incliné nécessitent une lubrification de palier noyé : des graisses ou huiles écologiques doivent être exigées.

- Chantier : il ne faut pas négliger les nuisances dues au chantier, dont les étapes peuvent faire l'objet d'une analyse préalable afin d'en minimiser les impacts.

Définir un cahier des charges réaliste

Comme le préconise le rapport Cochet, les différentes instances nationales et européennes, les programmes d'action des différents partis politiques «Verts» européens et de tous les organismes et associations qui sont amenés à se pencher sur les conséquences inévitables et dramatiques de la consommation des énergies fossiles, les défenseurs de l'environnement se doivent de participer au compromis de développement énergétique de la France, en favorisant une activité microhydraulique raisonnable, petite mais non négligeable contribution aux énergies renouvelables qui permettront à la fois la sortie du nucléaire et l'atténuation du réchauffement climatique.

L'attitude extrémiste et alarmiste de certains détracteurs de la microhydraulique,

Pour faire disparaître une microcentrale quelques semaines suffisent.

plus préoccupés par des intérêts catégoriels que de l'avenir de la planète, ne doit plus être prise en compte : une concertation de gens disposés au dialogue constructif, sur des bases sereines et objectives peut permettre ce pas en avant, sans que les cours d'eau aient à souffrir de façon dramatique de quelques équipements qui ramenés à l'échelle du réseau hydrographique national sont infiniment moins pénalisants que les grands équipements autoroutiers, immobiliers, industriels, ou de loisir construits souvent sans aucune opposition.

Un certain nombre de mesures doivent être appliquées systématiquement :

- Limitation des équipements réalisables à environ 600 sites nouveaux de puissance inférieure à 2 MW et réhabilitation et modernisation de 300 sites existants

- Réalisation des instructions administratives sans a priori négatif, mais dans un souci réel d'analyse des conséquences environnementales : utilisation de la technique des «micro-habitats» pour la définition des débits réservés, (avec blocage légal à 10 % quand un débit supérieur n'est pas indispensable).

- Toute installation moderne comportant un système de télésurveillance, généraliser l'usage du contrôle à distance des débits réservés, avec seuils d'alarme et consultation possible par des instances de police des eaux (CSP, DDA, services de navigation...)

- Mise en place, quand les conditions économiques le permettent (coût de fonctionnement incompatible avec des installations inférieures à 1 MW et même plus selon les cas) d'une procédure de certification ISO 14001 (protection de l'environnement).

- Utilisation de produits biodégradables (huiles et graisses) et efforts de réalisation avec des critères HQE (haute qualité environnementale).

- Réalisation de bâtiments insonorisés avec sas phoniques, rideaux souples, pièges à son.

- Détermination dans l'arrêté d'autorisation de « mesures compensatoires » apportant un plus environnemental lors de la réalisation de l'équipement

- Conseils auprès de l'exploitant pour lui faire réaliser des dispositifs réglementaires intelligents pour la migration des espèces et le dégrillage des eaux.

- Simplification des procédures administratives pénalisantes et déblocage des dossiers en souffrance.

- Arrêt du classement systématique des rivières et cours d'eau dans le seul but d'empêcher des réalisations sans cohérence avec l'esprit de la loi.

Jean-Marie Dyon ■



Sources et références bibliographiques

■ Stratégie et moyens de développement de l'efficacité énergétique et des sources d'énergie renouvelables en France (rapport Cochet).

■ *Les petits aménagements hydroélectriques*, Société hydrotechnique de France et Ademe.

■ Discours de Lionel Jospin du 29 mai 2000.

■ Colloque *Energies renouvelables et aménagement du territoire* Ademe, 12 juin 2001.

■ *Schéma de services collectifs de l'Energie*, DATAR automne 2000.

■ *Le nucléaire et la lampe à pétrole* p.118 (manifeste des Verts).

■ Rencontres parlementaires sur la maîtrise de l'Energie, Assemblée nationale juin 2001.

■ Lettre de la Direction générale de l'énergie, ministère de l'économie et des finances *Energie et matières premières*, plusieurs n° dont n° 13.

■ *Electricité d'origine renouvelable : ressources et enjeux pour la France*, Institut français de l'environnement, n° 66 de mai 2001.

■ Livre vert *Vers une stratégie européenne de sécurité d'approvisionnement énergétique* (commission européenne, novembre 2000).

■ Energie-cités : propositions pour un plan d'action sur les énergies renouvelables.

■ Groupe de travail européen sur l'Impact environnemental des PCH (ADEME-CLER- Mhyllab).

■ *Par ici la sortie du nucléaire*, Réseau Sortir du nucléaire, 2001.

■ *Etude des débits réservés par la méthode des micro-habitats*, société Epteau et CEMAGREF

■ Travaux du Réseau Energie climat France-Nature-Environnement.

■ Données Agence de l'eau et EU Annual Energy Review.

■ Revue *Systèmes solaires*, plusieurs numéros, dont n°140.



Moulin à eau traditionnel.

Mieux vaut en rire...

Interrogée sur sa position en faveur du nucléaire, Roselyne Bachelot répond au journaliste de Paris-Match (30 août 2002) : «*Je ne suis pas pour le nucléaire, mais pour que notre génération n'épuise pas toutes les réserves d'énergies renouvelables*» !

MAROC Centrale éolienne

Le Maroc vient de lancer la construction d'un troisième parc éolien pour un coût de 82,5 millions d'euros. Il est situé à 15 km de la ville atlantique d'Essaouira. Cela porte à 250 MW le potentiel éolien, soit 5 % de l'électricité du pays. Les deux premiers parcs sont à Tétouan (nord), et Tanger (nord).

BRESSUIRES Chauffage communal au bois

En 1998, cette ville des Deux-Sèvres (19 400 habitants) a remplacé une chaudière au fuel par une chaudière automatique à bois déchiqueté. La chaleur est évacuée par un réseau de chaleur qui alimente des bâtiments communaux. Une extension de ce

réseau (500 m) et une augmentation de la puissance de la chaudière va permettre, en 2003, de raccorder deux bâtiments de la station d'épuration, jusqu'alors équipés en chauffage électrique. Ces mêmes bâtiments devraient par la suite être équipés de capteurs solaires qui seront reliés au même réseau de chaleur. (*Environnement magazine, octobre 2003*)

Bricothèmes Les énergies renouvelables

La revue *Système D* publie des suppléments *Bricothèmes* avec des plans de réalisations faites par les lecteurs. Dans le numéro de juillet 2002, plusieurs réalisations concernant des éoliennes, des capteurs solaires, du gaz méthane, de la géothermie, etc. Si les fiches techniques sont précises, les bricolages proposés ne sont pas toujours au top : ainsi sur une photo d'éolienne individuelle, on peut voir descendre un fil électrique qui sera coupé dès que l'éolienne changera un peu trop de sens. Pour un cuiseur solaire, on vous propose de coller 432 miroirs sur une coque en parabole, ce qui est fort excessif. *Systèmes D, Bricothèmes, 18-24, quai de la Marne, 75164 Paris cedex 19, tél : 01 44 84 85 17.*

PONTARLIER HLM solaires

L'office départemental des HLM du

Doubs a construit en 1998 le bâtiment «Les Argilliers» à Pontarlier. Il comporte 29 m² de capteurs solaires sur son toit. Le comptage de l'énergie montre que le chauffage sanitaire permet une économie de 35 % des besoins annuels (de 16 % en février à 65 % en août). Cela a permis de diminuer les charges locatives d'environ 40 euros par logement. (*La lettre de l'ADEME, août 2002*)

Chauffage solaire Garantie de résultats

Dans le cadre du «plan soleil» mis en place par l'ADEME depuis 1999 pour développer les professionnels dans le secteur, une garantie a été mise en place : celle-ci, la GRS, garantie de résultats solaires, oblige les prestataires à calculer à l'avance l'économie que doit procurer l'installation des capteurs. Une campagne de comptage pendant cinq ans est faite par le maître d'ouvrage. En cas de non respect des performances annoncées, le maître d'ouvrage peut demander des dédommagements. (*La lettre de l'ADEME, août 2002*)

MONTREUIL Ascenseurs



économés

Alors que se pose la question du renouvellement du parc des ascenseurs, par suite de la multiplication des accidents, la ville de Montreuil-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, est engagée dans une étude d'économie d'énergie dans ces ascenseurs. L'étude, réalisée avec l'aide de l'ADEME et d'EDF, a permis d'identifier le moyen d'économiser jusqu'à 38 % d'électricité. La mesure la plus simple et la plus efficace à mettre en

Première tour éolienne en Espagne.



AUSTRALIE :

Tour démente !

Un projet de tour de 1000 mètres de haut a été présenté en Australie, reliée à sa base à 5 km² de serres solaires. L'air chaud chauffé par les serres s'élèverait dans la tour, faisant tourner des turbines situées à la base de la tour. La différence de température entre le sol et le sommet devrait provoquer un courant d'air continu. Ce projet de «vent artificiel» aurait une puissance de 200 MW ! Un prototype a déjà été construit en 1982 par la même compagnie allemande à Manzanares, en Espagne. Il avait marché sept ans, atteignant 194 m de haut, 6000 m² de serres, et une puissance de 50 MW. Le nouveau projet serait construit au milieu du désert australien. Outre le fait que cela pose d'énormes questions techniques (aucun immeuble ne dépasse actuellement 552 m de haut), un prototype qui ne fonctionne que pendant sept ans ne semble pas une bonne référence ! Le coût du prototype a montré qu'il fallait au moins un tel gigantisme pour arriver à produire une énergie pas trop cher. Pourquoi faire une installation aussi immense alors qu'il suffirait de quelques dizaines d'éoliennes pour produire autant d'énergie ? Des éoliennes qui, elles, coûtent de moins en moins cher ?

place est la mise en place d'un détecteur de présence qui allume ou non la cabine. Actuellement, pour des raisons de sécurité, les cabines restent allumées en permanence. Ce détecteur peut permettre de faire 13 % d'économie. Il est amorti en moins de quatre ans à condition de mettre des ampoules à filament renforcé qui supportent mieux allumage et extinctions répétées. (*Environnement magazine, octobre 2003*)

PARIS

Maison de la Radio géothermique

Àu début des années 50, lors de la construction de la maison de l'ORTF, devenue depuis la maison de la Radio, un forage géothermique de 600 m a été fait sous le bâtiment pour alimenter celui-ci en eau chaude puisée dans une nappe aquifère à 27°C. L'eau après avoir circulé dans les bâtiments (100 000 m²) était simplement évacuée dans les égouts. L'actuelle installation donne des signes de faiblesse après cinquante ans de fonctionnement. Il va être procédé à partir de 2003 au forage d'un nouveau puits, celui-ci permettra d'augmenter le débit de l'eau de 100 à 180 m³ par heure. L'ancien puits servira à rejeter l'eau dans la nappe. Cette augmentation du débit permettra non seulement le chauffage du bâtiment en hiver, mais aussi sa climatisation en été. (*Environnement magazine, octobre 2003*)



Agriculture biologique

■ La France prend du retard.

Longtemps dans le peloton de tête, la France est aujourd'hui largement dépassée au niveau de la consommation bio. En moyenne par habitant et par an, il se consomme pour 14 euros de bio au Japon, 16 aux Etats-Unis, 16 en Europe... mais avec d'importants écarts : 37 euros au Danemark, 35 en Autriche, 20 en Allemagne... 11 en France, 8 en Grande-Bretagne. (*Alternatives économiques, mars 2002*)

■ Forte croissance... et désorganisation.

La consommation de produits bio en France a augmenté de 25 % en 2001 et devrait encore progresser de 15 % en 2002. Pourtant le nombre de producteurs est resté stable pendant ce temps avec environ 5500 exploitations en France. On constate un fort ralentissement des conversions, de nombreuses difficultés dans l'organisation de la collecte et de la distribution. Alors d'où viennent les produits bio ? Entre 1999 et 2001, les importations sont passées de 21 000 tonnes à 45 000 tonnes. Ceci fait qu'aujourd'hui la moitié des aliments bio consommés en France sont importés, et ceci le plus souvent par les grands réseaux de distribution. (*Symbiose, octobre 2002*)

■ Soy appartient toujours à une multinationale !

Il y a quelques années, une campagne de lettres avait été adressée par des éco-consommateurs aux Biocoop pour dénoncer la présence de Soy dans leurs rayons. Cette marque de produits au soja, petite à ses débuts, a été par la suite rachetée par la multinationale Novartis, qui, entre autres, fait la promotion des OGM. A l'époque, cela avait suscité un débat. Biocoop se retranchait dans un premier temps derrière l'argument qu'il n'y avait guère d'alternatives à ces produits. Plusieurs coopératives de produits au soja ayant depuis vu le jour, l'argument ne tient plus. Biocoop annonçait alors que Soy envisageait, avec le soutien de ses salariés, de racheter ses parts à la multinationale pour redevenir indépendante. La campagne de lettres cessait alors... mais depuis rien n'a changé : Soy appartient toujours à Novartis. Si vous achetez en Biocoop, évitez donc les produits Soy.



espéranto

■ Catalogne : langue officielle ?

Les Catalans ont obtenu, en 1980, du gouvernement espagnol, que leur langue soit langue officielle chez eux et ils demandent actuellement que les documents européens soient traduits en catalan, arguant qu'ils sont plus nombreux que les Danois. Conscients de l'enjeu que représente une langue unique européenne, le gouvernement autonome de Catalogne a publié cet été une brochure touristique à très grand tirage en cinq langues... dont l'espéranto.

■ Réseau d'entraide. Un recueil regroupant 400 adresses dans 54 pays vient de paraître. Seule condition pour en profiter : parler l'espéranto. *Amikeca Reto, 88, rue Victor-Hugo, 37400 Amboise.*

■ Poids de l'anglais. Un scientifique hongrois a essayé de chiffrer le poids économique de l'apprentissage de l'anglais pour des Européens non natifs de langue anglaise. Sur la base de 2000 heures d'étude par personne, il en conclut que cela représente un handicap de 2,5 % de l'activité économique par rapport aux USA ou la Grande-Bretagne. (*SAT-Amikaro, juillet 2002*)

■ Monde diplomatique en ligne. Le mensuel a commencé à traduire sur son serveur internet des articles en espéranto... après avoir constaté que c'était un excellent moyen de communiquer avec de nombreux autres médias.

■ Une liste aux européennes ? Certains espérantistes annoncent leur volonté de créer une liste aux européennes de 2004 pour mettre en avant la question de la langue internationale. Le projet prévoit d'être présent dans les quinze pays actuels, mais aussi dans les pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne. L'idée devrait être présentée dans les différents forum sociaux liés à Porto Alegre. S'il n'est pas sûr que les listes se constituent réellement, cela aura au moins le mérite de mettre le doigt sur un sujet hautement tabou dans le contexte de la construction européenne. *Langue fédérale espéranto, Espéranto Vive, maison des Associations, 73000 Chambéry, tél : 04 79 33 96 29.*

Education

■ Echanges linguistiques. Afin de favoriser des échanges linguistiques avec l'Angleterre et l'Allemagne, une association s'est mise en place. Les enfants de 8 à 11 ans vont six mois dans une famille à l'étranger puis

reçoivent leur correspondant pendant les six autres mois de l'année. *Apprendre les langues en famille, 8, rue Blanche, 79000 Niort, tél : 05 49 33 24 70.*

■ Besançon : pour une expérience d'éducation populaire. Le groupe anarchiste Proudhon veut mettre en place, pour la rentrée 2003, une expérience d'éducation populaire similaire à l'expérience Bonaventure à Oléron. Pour cela, il met en place depuis la rentrée 2002, un réseau d'échange de savoirs autour du thème de l'éducation et lance également un appel à dons en argent ou en matériel pour concrétiser le projet. *CESL, BP 121, 25014 Besançon cedex.*



Le marché contre la bio

Le 24 juin dernier, deux cents agriculteurs manifestaient à Rennes pour dénoncer la baisse des cours, la mévente de leurs produits et la concurrence déloyale des pays qui distribuent plus de subventions qu'ils n'en reçoivent eux-mêmes. Il ne s'agissait pas de surproductions chroniques gavées de « soutiens publics » à l'exportation de leur malbouffe polluante, mais de paysans bio. Quelle mouche les a piqués en ces temps où, de l'avis de tous, la production bio ne répond toujours pas à la demande ?

Depuis quelques mois, les opérateurs qui dominent le marché ont décidé de jouer les importations pour casser les prix et surtout les outils économiques solidaires patiemment construits par les producteurs bio. Biolait est particulièrement visé.

Ce groupement est né en développant dans l'économie les lois de la vie : les échanges complémentaires, la diversité, la souplesse, l'adaptation, la solidarité. Ses adhérents cultivent les mêmes lois pour développer la vie des sols, des plantes et des animaux de leurs fermes.

A l'opposé, la puissance économique ne peut exister sans une croissance incessante qui uniformise tout ce qu'elle domine, en tuant toujours l'autre — le concurrent — jusqu'au jour où il n'y a plus « d'autre » et où le monopole s'effondre sur lui-même, n'ayant plus rien à conquérir.

L'agriculteur qui se soumet au marché produit toujours plus, et toujours moins cher. Il se spécialise et s'agrandit en tuant son sol, les « mauvaises » herbes, les insectes, les microbes, en éliminant son voisin après avoir tout empoisonné à coup de pesticides : il finit par en mourir lui-même.

Depuis quelques années, la bio française a voulu croître en développant sa puissance économique pudiquement baptisée « organisation de la filière ». Avec la bénédiction et les subventions de l'Etat, tout fut misé sur la grande distribution : les plate-formes de distribution ont remplacé les circuits courts et la conquête de nouveaux marchés à l'exportation a justifié l'envolée des importations à bas prix. Biolait aussi n'a cessé de grossir. Les esprits se sont déformés au point que la vente directe, pourtant toujours très importante en bio, a disparu des statistiques officielles. Le mirage a ébloui... jusqu'au jour où les plus forts sur le marché ont rappelé leurs lois : dénonciation des prix proposés par les producteurs, menaces sur ceux qui achètent aux producteurs organisés, envol des importations.

Grossir encore nos structures pour exporter au prix de gaspillages énergétiques outrageusement subventionnés, baisser nos prix à coups de dérogations illimitées à nos cahiers des charges, « traçabiliser » la filière à coup de normes industrielles qui tuent les petits producteurs, bref « raisonner » la bio est la seule perspective que nous offre le discours dominant et les « aides » qui le rendent persuasif.

Ne ferions-nous pas mieux de prendre acte de l'incompatibilité de la bio avec le système économique mortifère actuel en développant des initiatives économiques solidaires, diversifiées mais toutes à l'échelle humaine ? Obtenir une protection efficace des approvisionnements de proximité, une rémunération à son juste prix des services rendus par chaque agriculteur bio en terme de santé des hommes et de la terre et une solidarité du contribuable transparente et équitablement répartie entre tous ceux qui en ont réellement besoin, c'est-à-dire plafonnée. N'y a-t-il pas là un projet plus enthousiasmant ?

Guy Kastler ■

Président du syndicat des producteurs Nature & Progrès.



REPAS : Compagnonnage alternatif

Ambiance bois.



DR

Depuis plusieurs années maintenant, le REPAS, Réseau d'échanges et de pratiques alternatives et solidaires, s'est mis en place, avec la participation d'une vingtaine d'entreprises alternatives pour favoriser, par le biais du compagnonnage en entreprises, la mise en pratique des idées de ceux et celles qui envisagent de lancer leur propre entreprise alternative. Le prochain compagnonnage se déroulera du 24 février au 15 juin. Il est ouvert à une quinzaine de jeunes de 18 à 25 ans ou des personnes de 26 à 30 ans ayant déjà une expérience professionnelle. *REPAS, Le Viel Audon, 07120 Balazuc, tél : 04 75 37 73 80.*



Ardelaine.

DR

mètres au nord-est de Toulouse, dans un petit hameau du Tarn. *Graine d'étoile, Fanny Canette, La Revelle, 81500 Teulat, tél : 05 63 58 09 13. (Eduquer autrement, novembre 2001)*

NANCY Arc-en-Ciel

Arc-en-Ciel est une nouvelle association qui vise à promouvoir les alternatives écologiques. Elle diffuse de l'information et organise des manifestations expérimentales (concerts de soutien, ateliers pratiques, rencontres, actions directes...). Elle propose un groupement d'achats de produits bio-végétariens et écolos. Réunion publique tous les troisièmes mercredis du mois à 20 h aux Ateliers du passage bleu, rue du Passage-Bleu, 54000 Nancy. *Arc-en-Ciel, 16, rue Jamerai-Duval, 54000 Nancy.*

RADIOS

ASSOCIATIVES

Réseau des émissions sur l'environnement

A l'occasion du festival du film nature organisé par la FRAPNA-Isère, une réunion s'est tenue entre animateurs d'émissions sur l'environnement, ceci afin d'inaugurer la mise en place du Réseau DITES, Diffusion interactive sur les territoires et l'environnement solidaires. Ce réseau a pour but de soutenir l'action des radios de communication sociale de proximité par la mise en commun d'émissions radiophoniques sur les thèmes de l'environnement et de l'aménagement du territoire à travers une banque de programmes. Ce réseau se fait en concertation avec le CNRA, centre national des radios associatives. *Radio Gresivaudan, Alain Doucé, 94, rue Brocey, 38920 Crolles, tél : 04 76 08 91 91.*

PARIS

Marchés flottants

Du 15 novembre au 26 décembre, la péniche San Antonius est amarrée au bassin de La Villette et offre un marché flottant. La péniche est allée faire le plein de produits dans le sud de la France et, avec un minimum de consommation d'énergie, propose des vins, des olives, de l'huile, des conserves de charcuterie, des anchois, des miels, des fromages de brebis. *Marchés flottants, chez François Lecocq, 16 bis, rue Jacquier, 75014 Paris, tél : 06 12 06 08 00 ou 06 86 85 76 35.*

GARD

Fruits oubliés

L'association Fruits oubliés organise des stages d'initiation technique comme la rénovation de terrasses en pierre sèche (le 14 décembre), la plantation, la greffe, la rénovation des vergers, etc. *Fruits oubliés, 4, avenue de la Résistance, 30270 Saint-Jean-du-Gard, tél : 04 66 85 33 37.*

SEINE-MARITIME

Café-couette

Jean-Pierre Loubris a repris le dernier commerce du village d'Auzouville-sur-Saône, situé dans une vallée touristique qui coupe le plateau de Caux. Café-épicerie-restaurant, le lieu mise sur le passage des randonneurs pédestres, équestres et VTT et propose une formule originale de «café-couette» avec des prix d'hébergement en chambre à petits prix. *Jean-Pierre Loubris, Village, 76730 Auzouville-sur-Saône, tél : 02 35 83 23 74.*

PARIS

Finance alternative et développement durable

La société financière *La Nef* organise des jeudis découverte à son siège parisien. Le jeudi 28 novembre, à 19 h, elle propose un débat sur le développement durable : «une économie plus responsable et citoyenne est-elle

vraiment possible ? Les défis à relever des énergies renouvelables, l'agriculture bio, le commerce équitable... L'argent peut-il être un outil au service de leur développement ?». *La Nef, 35, rue de Lyon, 75012 Paris, tél : 01 44 87 97 00.*

TARN

Graine d'étoile, terre d'enfance

Graine d'étoile est un projet de librairie pour petits et grands avec salon de thé, ateliers d'éveil, jardin, dans une grande maison en contact avec la nature. Ce projet est actuellement en train de mûrir à une trentaine de kilo-

LYON

Maison de l'écologie

La *Maison de l'écologie* propose une conférence-débat «exploiter n'est pas jouer» le mercredi 11 décembre à 20h30 animée par le collectif *De l'éthique sur l'étiquette*. Elle propose aussi d'aller à la découverte des jeux coopératifs, le mercredi 11 décembre de 15 h à 19 h et le samedi 14 décembre de 14 h à 18 h. *Maison de l'Ecologie, 4, rue Bodin, 69001 Lyon, tél : 04 78 27 29 82.*

Fêtes, salons, foires

- **Paris : festival du chanvre.** 3e éd. 29 novembre au 1er décembre à l'Espace Austerlitz. 45 exposants de produits à base chanvre. *Paka, chez Chanvre et compagnie, 31, rue Voltaire, 93100 Montreuil, tél : 01 48 51 78 25.*
- **Le Havre : 1er univers bio.** 30 novembre au 1er décembre, à Dock Café, 50 exposants bio. *CPM Communications, 15, rue Vattelière, 76290 Montivilliers, tél : 02 35 20 06 56.*
- **Lyon : Vivez nature.** 1re édition, du 6 au 8 décembre à Eurexpo. Neuf conférences sur l'agriculture bio, la santé, l'environnement. Entrée gratuite pour les cyclistes. Thème de l'année : la bio gastronomie. *Naturally, 1, place Paul-Verlaine, 92100 Boulogne, tél : 03 86 78 19 20.*
- **Montpellier : Harmonies.** 3e éd. du 6 au 9 décembre au Parc des expositions. 180 exposants. 40 % bio, habitat sain, santé, environnement, renouvelables, artisanat. 45 conférences et ateliers. *Goral Sarl, 126, impasse Juvenale, 30900 Nîmes, tél : 04 66 62 07 16.*
- **Haute-Garonne : Bio énergie santé.** 2e éd, du 6 au 8 décembre aux serres municipales de Blagnac. 40 exposants. 6 conférences par jour, surtout santé et développement personnel. *La Dépêche du Midi, avenue Jean-Baylet, 31095 Toulouse cedex, tél : 05 61 52 74 21.*
- **Tarn-et-Garonne : marché bio de Noël.** 1re éd. le 8 décembre, place du village à Mansonville. 40 exposants. *ANIM, Le Bourg, 82120 Mansonville, tél : 05 63 94 35 90.*
- **Pau : Asphodèle.** 7e éd. 14 et 15 décembre, Parc des expositions. Tarif réduit pour les visiteurs venant en véhicule à GPL ou ayant un compte dans une banque éthique. 200 exposants dont 70 % de bio. Conférences destinées au grand public sur les alternatives existantes. *Utovie, Maison Perissaout, 40320 Bats, tél : 05 58 79 17 93.*
- **Limoges : Projets en campagne,** 2e éd. 13 au 15 juin. Foire sur le thème de l'installation en milieu rural. Organisé par la région, la revue Village, etc. *projetsencampagne.com.*



■ **Petite phrase.** «Je suis convaincu que seuls les biologistes moléculaires ou généticiens les plus stupides ignorent à quel point leurs expériences sont unidimensionnelles et incroyablement primitives. Leur succès les a aveuglés, non qu'ils ne voient plus ce qui reste à faire, mais parce qu'ils ne se rendent pas compte de ce qu'il leur est impossible de réaliser. S'ils avaient une once de sens critique, ces chercheurs devraient savoir que quoi qu'ils fassent, ils ne parviendront pas à imiter la vie. Ils ne feront jamais que la parodier. Darwin et Mendel ont jeté un éclairage trompeur, traître, car ils ont ravalié la vie au rang de chose ; ils ont pris les dehors des mécanismes naturels pour en faire l'élément central de leur conception de la vie elle-même. Ils ont voulu nous faire oublier que le corps, que ce soit celui d'une plante, d'un animal ou d'un homme, est plus qu'un ensemble de protéines, de lipides et de glucides. Les sciences dites naturelles semblent avoir perdu de vue tout sentiment de leur propre petitesse. En ces temps houleux, elles ont découvert un vide moral qu'elles se sentent en devoir de combler»

Erwin Chargaff, biochimiste puis journaliste, mort à New-York en avril 2002, à 96 ans, ancien membre du laboratoire qui, dans les années 50, a découvert la structure en double hélice de l'ADN.

■ **Chine : pas d'efficacité à long terme.** Une étude menée en Chine montre que les insectes résistent de mieux en mieux au maïs transgénique : les charançons ont multiplié leur résistance par mille en quarante générations ce qui implique que l'efficacité de la manipulation génétique sera nulle en seulement huit ans. (*Campagnes solidaires, été 2002*)

■ **Suisse : cocktail moderne.** Actuellement se déroule en Suisse, une importante exposition d'art contemporain Expo.02, dans des bâtiments installés sur cinq lacs de la Confédération. Une entreprise *Internutrition* a réussi à y tenir un stand sur lequel elle fait goûter des gâteaux et des bières d'origine transgénique. Ceci alors qu'officiellement aucun aliment contenant des OGM n'est autorisé en Suisse.

■ **Aide humanitaire.** Aux USA, les associations avaient dénoncé l'apparition de maïs transgénique dans l'alimentation humaine, ce qui est interdit. Plutôt que de détruire les stocks coupables, les autorités ont décidé de s'en servir comme aide humanitaire... pour la Bolivie. (*Campagnes solidaires, été 2002*)

■ **Europe : transparence des importations.** Le Parlement européen a exprimé le vœu que les Etats membres prennent des dispositions pour que soient transparentes les importations et exportations d'OGM. Les Etats-Unis y sont absolument opposés : pour eux toute identification trop facile des OGM rend le produit invendable.

■ **Viandes nourries aux OGM ?** Le 12 octobre, plus de 200 militants de Greenpeace ont pénétré dans 15 magasins Auchan. Au rayon boucherie, ils ont collé par-dessus les emballages un autocollant : «nourries aux OGM ?». Le point d'interrogation provient du flou de la direction d'Auchan qui n'a jamais clairement répondu à Greenpeace (contrairement à Carrefour qui s'est engagé à ne pas vendre de viande nourrie aux OGM). Les militants ont ensuite distribué aux consommateurs présents la célèbre liste noire de Greenpeace des produits susceptibles de contenir des OGM. *Greenpeace, 22, rue des Rasselins, 75020 Paris, tél : 01 44 64 02 02.*

■ **Foix : verdict modéré.** Le 22 octobre, le tribunal de Foix a rendu son verdict concernant neuf inculpés pour avoir fauché un champ d'OGM. Huit des inculpés ont une amende de 400 euros, quant à José Bové, toujours considéré comme le meneur, il est condamné à une amende de 3000 euros.

■ **Procès de Foix (suite).** Le CETIOM, Centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitain, et l'ACTA, association de coordination technique agricole, avaient demandé à se porter partie civile du procès, estimant sans doute pouvoir bénéficier de dommages et intérêt. Le tribunal a déclaré irrecevables leurs demandes et leur laisse la charge des frais qu'ils ont engagés.

■ **Procès de Foix (encore).** signe que dans la magistrature, on a du mal à comprendre où se situe le débat entre agriculteurs et industries des OGM, cet attendu du tribunal : «Qu'il n'est d'ailleurs pas sans intérêt de remarquer que la réussite des expérimentations ne serait pas nécessairement contraire aux intérêts des agriculteurs, notamment «bio» en permettant d'établir par exemple dans les chartes «bio» un seuil de tolérance en ce qui concerne les OGM». Mieux vaut en rire !

Mobilisation importante le jour du procès.



Médicaments génériques

Le ministre de la santé, Jean-François Mattéi, vient d'annoncer que le remboursement des médicaments se ferait sur la base du prix des médicaments génériques. Cela devrait aider à faire la promotion de ceux-ci. Alors qu'au Danemark, 60 % des médicaments consommés sont générique, que ce taux est de 40 % en Grande-Bretagne, il n'est que de 6 % en France actuellement.

La différence entre les pays peut s'expliquer en partie par la présence ou non d'un important lobby pharmaceutique. En France, l'agence qui approuve les médicaments autorisés est composé de médecins peu rémunérés dont beaucoup travaillent également comme conseillers pour des laboratoires privés. Autre différence avec les autres pays : nos médecins, qui bénéficient de la visite de nombreux «visiteurs médicaux» et de la publicité à outrance des laboratoires dans les revues spécialisées, n'ont pas le recul nécessaire qui devrait leur donner leur formation, pour être critique vis-à-vis de l'industrie du médicament.

Le 24 septembre, le ministre a également annoncé l'arrêt du remboursement de 835 médicaments en précisant qu'il s'agissait de ceux dont l'efficacité n'est pas prouvée. Cela représente 20 % des médicaments commercialisés (4500 environ).

Téléphones mobiles Nouvelle campagne



Le nouveau gouvernement n'ayant pris aucune mesure concernant les problèmes liés à la téléphonie mobile et les informations scientifiques étant de plus en plus concordantes pour dénoncer notamment le danger des antennes-relais, *Agir pour l'environnement* et Priartem, association «pour une réglementation de l'implantation des antennes-relais de téléphonie mobile» ont décidé de relancer la campagne en direction du président de l'Assemblée nationale et du ministre de la santé. Les cartes postales qui pastichent une récente campagne de

publicité sont disponibles auprès d'*Agir pour l'environnement*, 97, rue Pelleport, 75020 Paris, tél : 01 40 31 02 99.

Tabac

■ **Fœtus sensible.** Des chercheurs de l'institut Pasteur ont publié début septembre une étude montrant un lien entre le fait que la mère fume pendant la grossesse et la mort subite du nourrisson. La nicotine qui passe dans le cerveau du fœtus inhiberait des récepteurs impliqués dans les réflexes respiratoires destinés à prévenir l'arrêt respiratoire pendant le sommeil. Les chercheurs déconseillent, pour les mêmes raisons, de fumer à proximité d'un bébé.

■ **Marseille : un fumeur contre l'armée.** Le 24 septembre, le tribunal administratif de Marseille a du examiner la plainte d'Henri Coupon contre l'armée. Celui-ci qui a commencé son service en avril 1952 a reçu, comme cela s'est fait pendant longtemps à l'armée, dix paquets de cigarettes «troupes» le premier jour. Il s'est alors mis à fumer. Juste, il attaqué l'armée au tribunal pour lui avoir provoqué la dépendance au débat. Aujourd'hui âgé de 73 ans, il fume un paquet par jour et dit ne pas pouvoir s'arrêter.

ISÈRE Bien naître et grandir

L'association *Bien-naître et grandir* propose une table-ronde le vendredi 10 janvier, à 20h30, à la MNEI, sur le thème *L'arrivée d'un enfant dans le couple* animée par Myriam Tavel, conseillère familiale et conjugale. *Bien-naître et grandir*, MNEI, 5, place Bir-Hakeim, 38000 Grenoble, tél : 04 76 13 07 76.

LYON Tant pis pour les enfants !

La nouvelle municipalité a mis au point un cahier des charges pour les cantines scolaires. Les élus (de gauche) n'ont pas entendu parler de la vache folle et des problèmes sanitaires dans les élevages puisque les contraintes demandées sont plus basses que lors du précédent contrat : avant les bovins devaient avoir moins de deux ans, six ans maintenant, les poulets devaient avoir 65 jours, maintenant, on pourra les manger à 45 jours. (*Le Progrès*, 3 septembre 2002)

Dans la jungle des cosmétiques

pseudo-naturels

La publicité française pour les produits cosmétiques nous assure que la nature veille désormais sur la beauté et la santé de notre corps, suggérant que chaque produit saura nous apporter ces fameux éléments bienfaiteurs naturels. Qu'en est-il vraiment ?

des procédés traditionnels hérités de la sagesse populaire du passé. Par *technologie de pointe*, enfin, on vous rassure, la nature étant domptée et sous bonne garde, on vous désigne comme récipiendaire privilégié(e) de ce qui se fait de mieux sur le moment.

Vérités et mensonges des efficacités présumées

Contrairement à ce que vantent la plupart des publicités, la qualité d'un produit de beauté se trouve d'abord dans les matières de base — excipient, base lavante — et non dans les principes actifs mis en valeur sur les étiquettes, et qui représentent généralement un pourcentage infime (parfois un pour mille). En effet, les matières grasses végétales brutes et les cires naturelles utilisées comme excipient sont elles-mêmes une mine de principes actifs : elles aident la peau à reconstruire sa protection hydrolipidique en fixant l'humidité, et facilitent l'absorption d'autres agents actifs. L'huile de paraffine est, par contre, l'exemple type d'un déchet de l'industrie du pétrole très couramment utilisé en cosmétique, purifié mais sans aucune action positive. En outre, les principes actifs mis en avant sont rarement assimilés directement par la peau et n'ont d'efficacité très souvent que du point de vue commercial : les molécules de collagène, par exemple, sont trop grosses pour pénétrer à l'intérieur du tissu conjonctif qu'elles sont sensées rajeunir, et n'ont qu'un effet hydratant (et encore...). La kératine des cheveux, elle, est une protéine morte qui ne peut absorber ni vitamines ni protéines ni acides de fruits, ni rien : les substances coiffantes ne font que colmater les brèches des cheveux abîmés sans les réparer en aucune manière.

Soulignons que les ingrédients ayant vraiment des actions thérapeutiques et ceux pouvant pénétrer dans le système veineux sont interdits dans les cosmétiques (sinon, ils deviendraient des médicaments).

En revanche, certains ingrédients très courants, tels que les PEG (polyéthylène glycols), pourraient être responsables de certains points noirs et acnés. Quantité d'autres ingrédients sont allergènes, et on ne sait quasiment rien de leur action lorsqu'ils sont combinés.



DR

La forte tendance actuelle au retour à la nature, et à ses valeurs de bienfaits et de protection, a incité depuis quelques années les industriels à proposer des gammes cosmétiques prétendant composées d'ingrédients naturels. Ces produits réussissent souvent le tour de force remarquable de rassembler sous un même flambeau bien-être et beauté, sagesse de la tradition et avant-garde technologique. Bref, la fusion retrouvée avec la nature et l'idéalisme technologique de l'homme moderne.

Les fabricants utilisent quatre arguments principaux pour leurs produits de beauté dits naturels : le côté *nature*, le côté *soin*, le côté *artisanat et tradition*, et le côté *technologie de pointe*. Par *nature*, on sous-entend que ces produits vous livrent la nature telle que, dans toute sa bonté et sa générosité de déesse mère. Par *soin*, on affirme que des principes actifs vont soigner votre peau ou vos cheveux par définition malades et pouvant être soignés de l'extérieur. Par *artisanat et tradition*, on prétend que les produits sont élaborés par

Qu'entend-on au juste par produit naturel ?

La cosmétique fait appel à la technologie et à la chimie à tous les niveaux, et ceci est quasi incontournable pour des raisons d'hygiène. Tout ce qui existe en cosmétique peut être présenté comme «naturel», puisque, si on remonte suffisamment loin dans la chaîne de production, tout, absolument tout vient de la nature. C'est vrai... mais seulement en apparence. De nombreuses molécules utilisées en cosmétique n'existent en fait pas dans la nature — même si leurs composants évidemment en proviennent (molécules de synthèse). L'écosystème cellulaire ne «reconnaisant pas» ces molécules inventées de toutes pièces, des conséquences inattendues peuvent survenir (irritations, réactions d'intolérance, allergies...).

Certaines de ces molécules de synthèse peuvent, en se dégradant, libérer des composés toxiques (1) non assimilables, donc avec des risques de réactions indésirées (des molécules toxiques sont aussi produites par le métabolisme du corps, mais le corps met alors en œuvre ses propres mécanismes d'élimination et de régulation). Certaines peuvent endommager les cellules ou se fixer dans les tissus (2).

Certains procédés d'extraction des principes actifs peuvent également laisser des traces de toxiques qui gâchent le produit fini alors même que l'ingrédient de départ était de bonne qualité (3).

Nous réserverons, ici, le qualificatif «naturel» aux ingrédients et aux composés dont l'élaboration n'a pas nécessité l'intervention de manipulations chimiques ou technologiques lourdes, coûteuses en énergie, polluantes, et qui modifient abusivement ou totalement le composant d'origine. Ces ingrédients «naturels» ont subi peu de transformations — principalement des transformations mécaniques et chimiques primaires, telles que la distillation, la cuisson ou le filtrage mécanique, la fermentation et l'oxydation. Ils laissent peu de résidus et sont aisément recyclables et biodégradables (4).

Les résidus de l'industrie pétrolière, même neutres sur le plan dermatologique, ne peuvent évidemment pas entrer dans cette catégorie.

Un étiquetage insuffisant

Une décision, de 1998, de la Commission européenne, oblige les laboratoires à mentionner sur les emballages les ingrédients

selon des règles précises de nomenclature, ceux-ci étant classés par ordre décroissant de concentration, comme dans l'étiquetage alimentaire, mais pour les premiers ingrédients seulement. Rien n'empêche ainsi de signaler un extrait de fruit à 0,001 %, bien avant un conservateur toxique à 0,1 %... Soulignons d'autres lacunes de ces normes : elles ne donnent pas la concentration et ne précisent pas non plus les procédés de fabrication ni la partie de la plante utilisée.

L'appellation bio n'est réglementée que pour les produits alimentaires. On peut donc l'utiliser en cosmétique sans que cela fasse référence à l'agriculture biologique ! Des cahiers des charges existent (*BDIH* en Allemagne, *Nature et Progrès* en France) et d'autres sont en cours de préparation (*Ecocert, Qualité France*) qui interdiront vraisemblablement ce genre d'appellations sans utilisation de produits biologiques.

Étudions les étiquettes des gammes dites «naturelles» : *Body Shop, Yves Rocher, L'Occitane, Phyto, Garnier, le Petit Marseillais, Phocéenne de Cosmétique, Dove, Klorane, Palmolive, Cottage, Ushuaïa, Tahiti, P'tit Dop, L'Oréal Kids, Monsavon, Laura Ashley*, et divers produits sans marque particulière. Toutes ces marques, à l'exception de la *Phocéenne de cosmétiques*,

utilisent pour leurs savons des composants chimiques de synthèse dont certains sont peu recommandables. Seuls *Body Shop, Klorane, La Phocéenne de cosmétiques* et *L'Occitane* utilisent réellement des ingrédients de base d'origine naturelle en quantité importante.

Revenons-en aux étiquettes et étudions les cas où la différence entre le discours marketing et la réalité du produit est la plus flagrante, voire touche à la tromperie. *Nature pour l'Homme*, 93 % d'ingrédients naturels. Facile ! c'est de l'eau et de l'alcool ! Le reste par contre est 100 % chimique (colorants, parfums et conservateurs). Voici un cas type de produit banal bien présenté... *Bio-cure* et *Bio-vitalia* : rien de bio, ni d'ailleurs de bien naturel dans ces gammes. Slogan : «Il y a dans la nature des ressources immenses pour la beauté des femmes». C'est vrai, mais la marque qui affirme cela sur ses vitrines propose des produits dont la composition n'offre quasiment aucune de ces ressources et se contente d'ingrédients de synthèse bon marché. Il ne suffit pas d'ajouter un extrait de lavande ou de rose à de l'huile de paraffine pour créer un produit «naturel» relaxant ou calmant. Quant aux silicones utilisés, leur fabrication n'a strictement rien de naturel et sont à peu près 100 % non biodégradables.

Une simple *Eau de Cologne naturelle* vendue en supermarché contient

- un anti-oxydant suspecté d'être cancérigène,
- une substance épaississante (PEG, pour



polyéthylène glycol) issue d'une chimie dangereuse (5)

- un filtre protecteur contre la lumière, de synthèse et toxique,
- et cinq colorants synthétiques, tous non recommandés (6).

Dans *Magic Garden*, une eau de toilette vendue par une marque de vêtements plutôt haut de gamme, rien ne vient du jardin. Le *Natural Spray* de la même marque contient un anti-oxydant peut-être cancérigène et de plus inutile puisque le produit ne contient rien de naturel risquant de s'oxyder !

Les couleurs vertes, aux petites feuilles et aux fleurs chatoyantes, envahissent les étiquettes mais ne sont que des alibis à des produits industriels classiques relookés nature.

L'argument soin

Douceur, Extra doux... Ces appellations fleurissent, principalement au rayon enfants, mais attention, elles peuvent cacher des formulations tout à fait corrosives et allergisantes. Certains produits donnent effectivement une impression de douceur, mais dans la plupart des cas il s'agit d'huiles minérales dérivées du pétrole qui empêchent les pores de respirer en déposant un film occlusif sur la peau, et ne devraient pas être utilisées quotidiennement. La principale douceur de ces huiles est pour le porte-monnaie du fabricant, car elles sont très bon marché, faciles à travailler et à conserver.

(1) Formaldéhydes, dioxane, par exemple.

(2) Sels d'aluminium par exemple.

(3) Chlorure de benzalkonium, nitrosamines, dioxine...

(4) Il n'y a pas actuellement de définition légale.

(5) Ce procédé est l'éthoxylation, utilisant l'oxyde d'éthylène toxique et hautement explosif, chimie des gaz de combats particulièrement réactifs et toxiques, neutralisés par divers procédés chimiques de purification.

(6) Un est interdit aux USA dans la zone des yeux, or on utilise souvent les eaux de Cologne en après-rasage, donc près des yeux. Deux ne devraient rester qu'en contact court avec la peau or, on ne rince pas une eau de Cologne.

Hypoallergénique. On peut trouver même dans des produits portant ce qualificatif des bases irritantes ou allergisantes ainsi que des conservateurs dont certains sont même interdits aux USA.

Aux fruits, aux plantes, aux huiles essentielles. Les acides de fruits, les extraits de plantes et autres huiles essentielles peuvent effectivement apporter un plus aux cosmétiques. Encore faut-il qu'il y en ait réellement dedans, ce qui n'est pas toujours le cas. Là aussi on joue sur l'ambiguïté : un *lait au pamplemousse* contient de l'acide citrique et du parfum pamplemousse. Pas un milligramme de vrai pamplemousse là-dedans.

Un produit *Douche aux huiles essentielles fleur de passion* n'indique aucune huile essentielle dans sa composition, et pour cause, cette huile essentielle n'existe pas. Il s'agit donc d'un parfum recréé, comme l'indique fort honnêtement le dos de l'étiquette. Alors pourquoi mettre en avant «aux huiles essentielles» ? Dans la même gamme, la *douche*

Monoi contient trois pour mille de vrai extrait de monoi, le reste étant «recréé» (dixit l'étiquette). Un shampoing très populaire pour enfants *Fruits exotiques* contient 0 % de fruits. Il s'agit d'un parfum de synthèse : aucun principe actif de fruit n'est utilisé. Les *Eaux de fruits* et l'*Eau de Cologne à la mandarine* ne contiennent pas non plus d'extraits naturels. Un savon *aux huiles essentielles et au miel* n'a pas d'huiles essentielles dans sa formule. Quant au parfum miel, il faut le savoir, il est toujours synthétique ; le miel, lorsqu'il est utilisé en cosmétique, ne conserve pas son odeur dans le produit fini. « *Au pamplemousse et au thé vert dans de la crème* » Il y a bien des extraits de pamplemousse et de thé vert, connus pour leurs effets bénéfiques, mais où est la crème ? Dans un seul des cinq ou six produits se réclamant des bienfaits des produits lactés pour la peau, j'ai trouvé de l'acide lactique.

Artisanat et tradition

Alun, Pierre de cristal. L'alun est un déodorant, antiseptique et cicatrisant de la peau utilisé après le rasage depuis très longtemps et vendu comme cosmétique naturel traditionnel. Mais attention car il s'agit ici de sels d'aluminium, dont certains sont soupçonnés de forte toxicité (s'accumulent dans le cerveau) et qui risquent d'être bientôt interdits dans tout ce qui entre en contact avec la peau car, solubles, ils peuvent être assimilés lorsque la peau est humide. Tradition ne veut pas forcément dire innocuité. Dans le doute, abstenons-nous !

Parfum de Grasse. Il faut savoir que la quasi-totalité des parfums, fragrance et autres

bonnes odeurs sont élaborés synthétiquement car les parfums naturels ne se conservent pas bien dans le temps et leur gamme est fort réduite. De plus, certains parfums, chèvrefeuille ou violette par exemple, n'existent pas en huiles essentielles, leurs absolus utilisés en parfumerie haut de gamme sont hors de prix, et ce sont donc forcément des compositions, chimiques ou naturelles. Sachons-le : un parfum élaboré à Grasse, malgré la référence au passé artisanal de l'industrie du parfum, peut n'être ni naturel ni artisanal.

Savons *Nature et Tradition*, 100 % végétal. Le hic pour ces savons, par ailleurs de bonne composition, c'est que l'emballage façon artisanale et la caution «nature» apportée par le logo de l'ONF permettent de les vendre très cher, nettement plus cher que des savons équivalents vendus en magasin bio. Un bon coup marketing.

Une grande marque connue pour son image «artisanat et tradition» propose des produits de qualité très irrégulière. Dans un savon très correct à la base, on ajoute un vilain produit chimique inutile qui donne cependant bonne allure au savon ; on utilise du silicone et de la paraffine dans les laits, du silicone pour adoucir un shampoing qui n'a rien de spécialement doux par ailleurs, la paraffine (très bon marché, très stable) côtoie un zeste de cire d'abeille dans les parfums solides et le maquillage ; certains produits ont une composition correcte, mais leur prix très élevé n'est justifié que par l'image artisanale qu'on se donne (deux à trois fois plus cher que les deux marques naturelles les plus répandues).

Quant aux ingrédients labellisés «commerce équitable», ils ne représentent qu'une part somme toute minime de certaines gammes de la marque qui en fait la promotion. C'est toute l'enseigne qui bénéficie de l'aura «commerce équitable», alors que les produits contiennent malgré tout une majorité d'ingrédients industriels, dont des toxiques et des non-biodégradables, qu'il est dommage de trouver à côté de certaines matières premières de bonne qualité.

Technologie de pointe

La recherche technologique en cosmétique est phénoménale (7). Mais les résultats, sont-ils à la hauteur des investissements ? Les fameux liposomes, par exemple, chargés de véhiculer les principes actifs jusqu'aux cellules, sont pour la plupart tout bonnement détruits à l'extérieur de la peau. Certains de ces liposomes peuvent déshydrater et renforcer des carences de la peau au lieu de l'hydrater. Une *nouveauté* vendue très cher se révèle n'être qu'un nouveau procédé de fabrication améliorant sans plus la durée d'efficacité



Lèvres. Peinture de Lisa Sandoval.

hydratante du produit. Les produits qui proposent une jeunesse retrouvée n'ont qu'une efficacité infime qui n'égalera jamais celle d'une orange bien juteuse ou d'une bonne nuit de sommeil. Quant aux arguments du type «utilisation scientifique de la nature», s'ils peuvent rassurer quant à la bonne qualité hygiénique des produits, ils ne sont pas un gage de présence de bases naturelles ni de principes naturels actifs.

Rappelons un point souvent ignoré des manipulations «high-tech» : des substances naturelles trop manipulées et isolées de leur environnement moléculaire peuvent devenir totalement inassimilables et inefficaces, dans les cosmétiques comme dans les médicaments.

De plus, la plupart des chercheurs des grands groupes ont des paradigmes de recherches issus de la science classique : utilisation du pétrole et de ses dérivés comme matières à tout faire, manie de la création systématique de molécules nouvelles... Concrètement, la palme de l'arnaque «high-tech» revient à une marque vendue en pharmacie, faisant référence à la phytothérapie, et qui contient quelques extraits de plantes... parmi beaucoup d'ingrédients chimiques ordinaires. L'originalité ici est d'avoir surligné

(7) Plus de mille chercheurs chez L'Oréal, avec des budgets énormes.



logie pour vous en apporter les bienfaits», et ne propose somme toute que des produits absolument classiques, sans aucune originalité technologique (8). On nous porte également à croire qu'il s'agit d'une équipe d'ethno-pharmacologues, aventuriers et scientifiques à la fois, qui crée pour nous des produits innovants issus des traditions millénaires : il n'en est rien car les parfums proposés sont très ordinaires : vanille, fruits exotiques, menthe... et on n'y trouve pas de principes actifs ni de procédés de fabrication originaux. Sans commentaire.

La force de la publicité

Prudence est mère de tous les bons achats. La publicité et le packaging des cosmétiques savent exploiter avec habileté le créneau «nature». L'utilisation incantatoire de formules à fort effet marketing vient se substituer à bon compte à l'utilisation de matières premières réellement naturelles et de procédés de fabrication respectueux des consommateurs. Derrière une pub qui «respecte la nature des femmes», se cachent bien souvent des produits synthétiques et standardisés, dont l'efficacité apparente est loin de provenir directement de la nature, utilisée surtout comme argument décisif de vente.

Des marques de confiance

Comment faire pour trouver des produits à la hauteur de ce qu'ils affichent ? Il existe des labos qui proposent réellement des produits qu'on peut utiliser en toute confiance. Vous les trouverez dans les magasins bio, les salons et foires bio. Mais attention : même dans ces magasins et foires, vous devrez vérifier par vous-même les étiquettes : les cahiers des charges pour des cosmétiques vraiment naturels étant très récents, voire en cours d'élaboration, peu de labos proposent un travail de qualité constante et certains trichent complètement : une marque promouvant la beauté «par les plantes» rencontrée communément dans les salons naturels, utilise toutes sortes d'ingrédients peu recommandables et très, très peu de plantes... Des marques de confiance (ordre alphabétique) : *Anika*, *Ballot-Flurin* (miel), *Ciel d'Azur* (argile), *Florale*, *Gué-Mary* (chanvre), *Hauschka*, *Labo des Sources*, *Laboratoire Landais* (miel), *Lavera*, *Les Douces Angevines*, *Lise du Castelet*, *Logona* (y compris teintures), *Madame Bio* (plantes fraîches), *Pureté* (karité), *Sanoflore*, *Weleda*... (9)

Pour être beau dehors, il faut être bien dedans.

en bleu ou en vert sur les étiquettes les ingrédients «d'origine végétale», pour les distinguer de ceux qui ne le sont pas, afin de montrer que ceux d'origine végétale se taillent la part du lion. Seulement voilà, les matières premières végétales sont traitées de telle manière qu'on ne peut pas considérer le résultat comme un ingrédient «naturel» selon la définition proposée plus haut.

Et pour certains, l'appellation «origine végétale» est franchement abusive. L'arnaque est flagrante parce qu'on annonce ici «phytothérapie», discipline confisquée par les pharmaciens, alors que les ingrédients sont issus de la chimie lourde, en contradiction flagrante avec la phytothérapie traditionnelle qui utilise des matières premières quasi brutes.

Quant au grand prix de la subtilité toutes catégories, je l'attribuerais à une marque qui milite pour la nature, «s'engage à n'utiliser que des matières premières renouvelables», dont «les chercheurs étudient les pouvoirs extraordinaires des plantes et des arômes du monde entier. [Ils] utilisent le meilleur de la techno-

Il n'y a pas que les cosmétiques dans la vie !

Quel que soit votre choix, n'oubliez pas une chose fondamentale : le produit cosmétique n'est, comme son nom l'indique, qu'un produit de parure, de beauté. Il ne résoudra pas seul les problèmes esthétiques ou dermatologiques que présente votre peau, celle-ci ne pouvant être nourrie que par les substances nutritives véhiculées par le sang.

Si vous fumez, buvez trop d'alcool, dormez trop peu, mangez «MacDo», ne faites de sport qu'en chambre et ne sortez des embouteillages que pour aller bronzer sur la plage, la merveilleuse crème préparée amoureusement par votre petit labo est vaincue d'avance ! Mangez frais, bio, croquant, variez les plaisirs de la bouche, limitez les ingestions de toxiques, car les meilleurs produits de beauté sont ceux qu'on mange. Une étude a montré que les femmes qui font dix ans de moins que leur âge mangent sainement, font du sport et réagissent plus calmement aux situations stressantes de la vie quotidienne. Le produit cosmétique est utile du fait de notre mode de vie urbain : il protège, améliore l'hydratation, apporte des éléments nourrissants, mais pour être beau dehors, il faut être bien dedans. Et cela, aucun produit ne vous l'offrira... !

Anne Andrault ■

Lauteure participe à la sélection des stands de cosmétique au salon Marjolaine.

(8) Ces produits contiennent deux tensio-actifs et deux émulsifiants issus de la chimie lourde, toxique et explosive ; un solvant chimique pouvant déclencher des allergies de contact ; un agent formant un film sur la peau non biodégradable ; un conservateur pas terrible, interdit aux USA ; deux démêlants anti-statiques chimiques de synthèse peu biodégradables et dont un est irritant.

(9) Distribution : Bleuvert, 1156, chemin de la Sourdaïne, 84140 Montfavet), Biocoop (22, cours Gambetta, 65000 Tarbes), salon Marjolaine (Fax : 01 48 10 01 14)...

Bien que la lecture de ces listes soit un réel défi pour un profane, il est dorénavant possible de se procurer un livre en français *La vérité sur les cosmétiques* de Rita Stein, éditions LPM, 41, rue Grenata, 75002 Paris. Ce livre, véritable mine d'or, propose une liste d'environ 1200 composants couramment utilisés avec une grille de notation selon des critères de toxicité pour la santé et pour l'environnement, ainsi que d'efficacité. Vous pourrez ainsi décrypter rapidement les étiquettes, et vérifier la présence potentielle de ces fameux «bienfaiteurs» de la nature !

A lire également le test *Que Choisir* sur les shampooings, n° 383, juin 2001, sur les produits indésirables contenus dans des shampooings courants.

Idées reçues

Marianne du 9 septembre publie un dictionnaire des idées reçues. On peut y lire : «Politique (femmes) : elles vont bouleverser la politique. Elles sont plus souples que les hommes (ex : Michèle Alliot-Marie), plus proches des gens contrairement aux énarques froids (ex : Elisabeth Guigou), Elles préfèrent l'efficacité au tapage médiatique (ex : Roselyne Bachelot). Elles ont le sens du compromis (ex : Martine Aubry). Pragmatiques, elles se méfient des idéologies (ex : Dominique Voynet). Au moins, avec elles, la page des affaires sera tournée (ex : Xavière Tiberi, Isabelle Balkani)».

Mères seules

■ **Solidarités.** 20 % des familles sont aujourd'hui monoparentales et dans 90 % des cas, c'est la mère qui élève seule ses enfants. Ces femmes ont souvent un niveau de vie peu élevé. Une association s'est créée, début 2002, pour mettre en place des réseaux de solidarité locaux : *Solop'timistes, 25, rue de l'Herrengrie, 59700 Marcq-en-Baroeul.*

■ **Pensions alimentaires.** 20 % des pères ne versent pas la pension alimentaire fixée par la justice. Un projet de loi proposé par Ségolène Royal prévoyait que ces pensions soient versées aux mères par une administration et non plus par les pères, lesquels devraient verser eux l'argent à cette administration. En cas de non paiement, la mère n'est plus pénalisée et le père est poursuivi automatiquement en justice. Le projet attendu par les mères verra-t-il le jour ?

■ **Retour en couple.** Après un divorce, 62 % des hommes se remettent en

ALGÉRIE

Quasi-impunité pour les violeurs

Le 15 juin dernier, trente hommes sont passés en procès pour avoir mené une expédition punitive à Hassi Messaoud, une cité pétrolière du Sahara. Au total trois cents hommes avaient passé à tabac et violé trente-neuf femmes dans la nuit du 13 au 14 juillet 2001. Seuls ces trente là ont été identifiés. Les femmes étaient accusées d'être de «mauvaise vie» parce que, paysanne, elles avaient accepté des places de femmes de ménage dans des sociétés étrangères présentes sur place. Les pressions pour éviter le procès ont été énormes et seules huit femmes se sont bagarrées jusqu'au bout. Dix hommes ont été relaxés, les autres étant condamnés à des peines de cinq mois à trois ans de prison. (*Rouge, 18 juillet 2002*)

couple contre seulement 39 % des femmes. Le taux pour les femmes varie beaucoup avec l'âge : une femme de plus de 50 ans a cinq fois moins de chance de recomposer une famille qu'une femme de moins de 30 ans. Ces écarts s'expliquent par la recherche par les hommes de nouvelles compagnes plus jeunes.

■ *Décembre 18, Boîte postale 22, B 9820 Merelbeke, tél : (32) 9 324 00 92, site : www.december18.net. (Palabras, n°10, 4e trimestre 2002)*

ISÈRE

Squat d'artistes

Un collectif artistique féministe s'est mis en place à la rentrée à Saint-Martin-d'Hères avec le projet de transformer une ancienne usine abandonnée en lieu de vie autogéré. Une dizaine de femmes s'étaient installées et un jardin collectif mis en place quand la mairie — communiste — a vivement réagi en envoyant sa police

BELGIQUE

Femmes migrantes



DE
Femme de Tanzanie.

De nombreuses associations de femmes migrantes voient le jour. *Alegria* s'est créée en 1994 pour favoriser les rencontres entre femmes d'origine angolaise. *Anacaona* a été créée en 1993 pour regrouper les femmes issues de l'immigration latino-américaine. *Décembre 18* a été créé en 1997 pour rappeler que ce jour de l'année est la journée internationale des migrants lancée par l'ONU. L'association gère une revue sur internet diffusée électroniquement en français, anglais et espagnol à 1300 organisations.

■ *Alegria, Honorine Lusekumbaza, rue Saint-Ghislain, 34, B 1000 Bruxelles, tél : (32) 2 512 75 11.*

■ *Anacaona, rue du Méridien, 10, B 1210 Bruxelles, tél : (32) 2 229 38 04.*



Société

On est les champions !

Le journal électronique *Respublica* (www.gaucherepublicaine.org) fait le point sur le dopage. En 1989, sept coureurs réalisèrent la montée de l'Alpe d'Huez en moins de 45 mn. En 1997, ils étaient 60. Alors que les sportifs n'améliorent plus leurs qualités physiques à partir de 28 ans, Lance Armstrong continue à augmenter sa puissance (de 16 % de 1996 à 2001). Dans l'Alpe d'Huez, il développait une puissance de 415 watts en 1999, 452 watts en 2001. Selon Marie-Florence Grenier-Loustalot, du CNRS, «Avec le micro-dosage, on est battu (...) Tout est détectable, mais il y a des limites de doses et de machines». Charles Yesalis, épidémiologiste en Pennsylvanie (USA) : «Actuellement les vainqueurs sont ceux qui disposent des meilleurs biochimistes. Dans le futur, ce seront ceux qui auront les meilleurs généticiens». Selon Olivier Danos, directeur scientifique du centre de recherche Généthon à Ivry : «Il y a de fortes chances que les thérapies géniques mises au point soient utilisées de manière clandestine par des sportifs». Par ces méthodes, il est possible de provoquer une augmentation de la

municipale pour déloger les squatteuses. Les militantes se demandent si le PCF soutient la démarche répressive du gouvernement ? *La Charade, 90, avenue Ambroise-Croizat, 38400 Saint-Martin-d'Hères, tél : 06 88 98 36 54.*

LYON

Du côté des femmes

L'association *Regard de femmes* organise chaque mois un café *Du côté des femmes*. Le prochain rendez-vous, le jeudi 5 décembre à 19h45, à la Closerie de l'Europe, 27, rue Louis-Blanc, portera sur le thème «l'orientation des études des filles compromet-elle la parité professionnelle ?». Il sera animé par Christine Charreton, chercheuse et membre de l'association *Femmes et mathématiques* et par Fabienne Lévy, vice-présidente du conseil régional, chargée de la formation. *Regard de femmes, 33, rue Bossuet, 69006 Lyon.s*



DE
Lance Armstrong.

masse des muscles et de favoriser l'autoproduction d'hormones. C'est théoriquement interdit en France... mais pas dans les autres pays...

PARIS

Semaine de la résistance associative

De nombreuses associations qui travaillent dans le domaine social voient actuellement leurs ressources baisser du fait du désengagement de l'Etat. un collectif d'associations travaillant

JEUX DE TRAVERSÉ

02 avenue de la Plage
02155 MERLIMONT
Tél/Fax : 00 21 94 80 52
e-mail : jeux.de.traverse@wanadoo.fr
web : http://perso.wanadoo.fr/jeux.de.traverse

Apprenez à gagner avec les jeux coopératifs !

La solidarité remplace la compétition

Jeux de Traversé est une sélection de jeux de société en majorité coopératifs
Des jeux pour tous les âges

Commerce équitable Polémique venue du sud

Des voix montent actuellement au créneau pour dénoncer les arguments développés entre autres par l'ONG Oxfam qui fait la promotion de ce type de commerce. Ainsi Walden Bello, directeur de recherche du programme «Focus on the Global South», basé en Thaïlande, a écrit un article intitulé *Ce qu'il y a de faux dans la campagne d'Oxfam*. Il dénonce le fait que cette campagne fait la promotion «du paradigme de la croissance par les exportations». Martin Khor du Third World Network (Malaisie) dénonce la vision mondialisée de l'ONG : «(OXFAM) présente le commerce comme une panacée. Or le commerce n'est pas une fin en soi, ce n'est qu'un outil que seuls les Etats peuvent contrôler» et non les populations. Vandana Shiva (Inde), du même réseau écrit «qu'en sortant les relations commerciales de leur contexte, OXFAM est devenu aveugle au fait que les politiques nationales de développement tiré par les exportations font passer les pays d'un système privilégiant l'alimentation des populations à un système privilégiant les exportations».

CÔTE D'IVOIRE Troupes françaises

Officiellement, les six cents soldats français stationnés dans le pays et les cinq cents envoyés en renfort ne sont pas là pour aider le gouvernement en place. C'est du moins



ce que nous dit le gouvernement français. Ils sont là pour protéger les représentants français dans le pays. On veut bien le croire puisque la très grande majorité de nos ressortissants en Côte-d'Ivoire travaillent pour d'infectes multinationales qui pillent le pays. Après avoir protégé les «intérêts français» (comprendre les usines des multinationales), l'armée française a proposé ses services aux forces d'intervention de paix que veulent mettre en place d'autres pays voisins... qui ont en commun d'être des pays anciennement colonisés par la France. Bref, les militaires de Côte-d'Ivoire peuvent s'entretenir, du moment qu'ils ne gênent pas le business français.

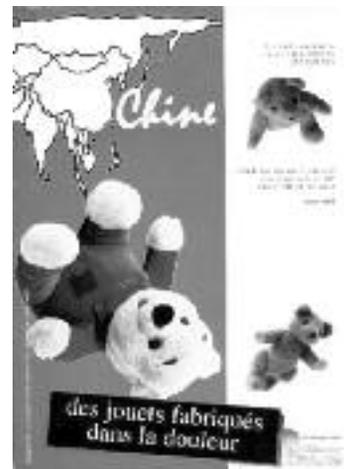
CÔTE D'IVOIRE Désastre annoncé

C'est l'affrontement entre le nord du pays (musulman) et le sud (catholique et animiste) qui est présenté comme la cause de la guerre civile actuelle. Mais comme pour toute période de rejet de l'autre, il faut remonter un peu plus en arrière pour comprendre les raisons de la crispation. Le pays, contrôlé par la Françafrique, a été totalement pillé depuis son indépendance en 1960. C'est aujourd'hui la hausse rapide de la pauvreté qui fait que les relations entre religions s'enveniment. Un seul exemple. A son indépendance, le pays comptait 16 millions d'hectares de forêt. Il en reste aujourd'hui moins de deux millions d'hectares, et elle est coupée à raison de 450 000 hectares par an.

formation apprend à ne pas épouser une ruche, à récupérer le miel sans que la fumée utilisée pour repousser les abeilles passe dans le miel... Pour en savoir plus : *Guy Claux, La Côte, 19380 Saint-Chamant*.

Exploiter n'est pas jouer

Le collectif «De l'éthique sur l'étiquette» relance une nouvelle campagne à l'approche de Noël pour inciter les gens à ne pas acheter des jouets fabriqués dans des pays violant les droits les plus élémentaires. *De l'éthique sur l'étiquette, c/o Fédération Artisans du monde, 3, rue Bouvier, 75011 Paris*.



dans les domaines de la prévention du sida, de la toxicomanie, de l'aide au logement, de l'aide périscolaire, de la précarité, de la réinsertion, organise du 9 au 15 décembre dans le quartier de la Goutte-d'Or, une semaine de la résistance associative. *Association pour le développement de la culture et des loisirs des jeunes de La Chapelle, tél : 01 46 07 61 64*.

Endettement

La dette de France-Télécom, 74 milliards d'euros, représente 27 % du budget de la France ou l'équivalent du PIB d'un pays comme le Chili. *(Canard Enchaîné, 18 septembre 2002)*

Tout sécuritaire

Le projet de loi proposé par Sarkozy comporte une multiplication de nouveaux délits. Ainsi, il devient illégal de se réunir dans les halls d'immeubles et les cages d'escalier. Encore faudrait-il prévoir que les jeunes puissent se

DOUAI Le mur de la honte

Des habitants d'un quartier pavillonnaire se plaignaient du passage des voisins d'une cité HLM de Douai. Le maire de Cuincy a donc décidé de mettre en place une grille entre sa commune et la cité HLM. Cela oblige les habitants des HLM à de longs détours pour aller à l'école ou accéder aux bus. Le maire de Douai a protesté en vain contre ce «rideau de fer». Précision : ce dernier est UMP, alors que le maire de Cuincy est PS.

réunir ailleurs. La loi vise également les squatteurs : alors qu'actuellement, ils ne se font qu'expulser, ils risquent en plus une amende. Les associations ont demandé que soit punis les comportements des faux bailleurs qui installent des gens à la rue dans des squats contre un loyer («squats mafieux») mais que l'on préfère plutôt appliquer les lois existantes pour le reste : loi sur la réquisition des logements vides, votée par la droite sous de Gaulle et pratiquement jamais appliquée, loi sur les expulsions qui interdisent celles-ci sans solution de logement.

BIRMANIE Nouvelles accusations contre Total

La Confédération internationale des syndicats libres a fourni à l'Organisation internationale du travail un épais rapport couvrant la période d'octobre 2001 à septembre 2002. Ce rapport contient de nouveaux témoignages montrant que la firme Total, impliquée dans la construction du gazoduc Yadana, avec le groupe américain Unocal, continue à collaborer avec le gouvernement birmanais qui utilise le travail forcé pour faire avancer le chantier. Ce travail forcé concerne des civils obligés de participer aux travaux de construction des routes et d'autres infrastructures nécessaires pour poser le tuyau qui traverse le pays sur 645 km.

BURKINA FASO Miel solidaire

Par la vente de leurs excédents de miel ici, plusieurs apiculteurs ont pu financer l'achat de matériel et la formation de nouveaux apiculteurs au Burkina Faso. Au Burkina, le miel est rare et surtout considéré comme un médicament. Les ruches traditionnelles sont placées en hauteur dans les arbres. La

Barbie broie du noir

Le Réseau Solidarité a lancé fin octobre une campagne de lettres adressées à la direction de Mattei pour dénoncer les conditions de fabrication en Chine de la poupée Barbie. Il s'agit de protester symboliquement pour ce jouet phare de la marque, mais les enquêtes menées par les ONG en Chine montre que c'est l'ensemble des jouets de cette marque qui sont fabriqués dans des conditions sociales déplorables : à l'automne, pour fournir les jouets de Noël, les ouvrières peuvent travailler de 14 à 18 h par jour, quasiment sans interruption, elles sont souvent soumises à des odeurs de solvants chimiques... et pour des salaires qui ne dépassent pas 85 euros par mois. Il n'y a aucune couverture sociale. Aucune formation interne. Il existe au moins huit usines qui travaillent en sous-traitance pour Mattei en Chine. Il existe des lois sociales en Chine qui bien que beaucoup plus laxistes que dans les pays occidentaux, ne sont pas appliquées. La campagne contre Mattei est menée au niveau international depuis 1996, pour le moment sans grand succès. *Réseau-Solidarité, 10, quai de Richemont, 35000 Rennes, tél : 02 99 30 60 53*.





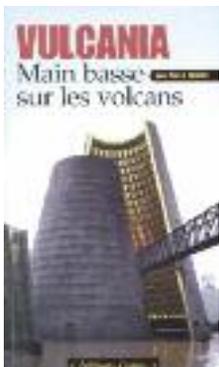
Quand l'entreprise apprend à vivre

Béatrice Barras, Marc Bougeois, Elisabeth Bourguinat, Michel Lulek
Ed. Charles Léopold Mayer
2002 - 134 p. - 7,60 €

Béatrice Barras est l'une des co-fondatrices de la SCOP Ardelaine. Marc Bougeois et Michel Lulek sont membres d'Ambiance Bois, Elisabeth Bourguinat a publié plusieurs études sur l'économie solidaire. Ils sont tous animateurs du REPAS, réseau d'échange et de pratiques alternatives et solidaires, un réseau qui propose aux jeunes qui veulent vivre et travailler autrement de se former en participant à la vie d'une vingtaine d'entreprises alternatives. Ceci se fait sous forme de compagnonnage, en espérant que progressivement le jeune va trouver ses marques pour intégrer ou se lancer dans une entreprise alternative. Ce petit livre bon marché, après une présentation des entreprises membres du réseau, fait un historique du REPAS et présente les débats qu'il suscite. Ceux et celles qui veulent se lancer dans l'aventure trouveront ici un très grand nombre de renseignements à partir d'une approche qui s'appuie sur le réel et non sur le rêvé. MB.

Vulcania, main basse sur les volcans

Jean-Michel Duclos
Ed. Golias
(69100 Villeurbanne)
2002 - 294 p. - 20 €

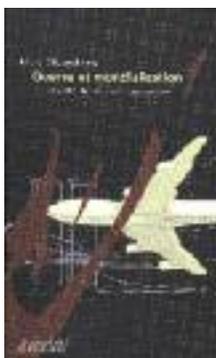


Les écologistes se sont battus pendant des années contre le projet giscardien d'un centre touristique autour du thème des volcans en plein parc naturel régional, à 1000 m d'altitude. L'auteur, écrivain et ancien conseiller régional Vert d'Auvergne explique les liens entre la société gérante du site qui a ouvert au printemps 2002 et la famille Giscard. Il dénonce les accords entre la droite et la gauche régionale, cette dernière fermant les yeux en espérant pouvoir continuer à gérer ses zones d'influen-

ce. Directement lié au dossier Vulcania, celui des dessertes autoroutières sans lesquelles le parc d'attraction ne serait pas viable : le contribuable a largement payé la construction des aménagements du site et les dépassements de budget ne sont pas perdus pour tout le monde. L'auteur montre comment les entrepreneurs de la région, via la chambre de commerce et d'industrie ont créé des structures pour soutenir le projet, passant par des sociétés, des loges maçonniques, impliquant des élus, avec tout au long du projet un cortège d'investisseurs... tous masculins. En déroulant la pelote des amitiés particulières, on débouche dans le scandale de la loge maçonnique de Nice, dans l'affaire de l'ARC (recherche contre le cancer), et l'auteur rappelle qu'une partie de la fortune Giscard remonte à la présidence de celui-ci et au programme nucléaire. Bref, un bel exemple des magouilles de nos dirigeants. Un livre instructif qui se lit comme un polar. MB.

Guerre et mondialisation La vérité derrière le 11 septembre

Michel Chossudovsky
Ed. Ecosociété (Montréal)
2002 - 250 p.



L'auteur, professeur des sciences économiques, est connu pour ses ouvrages découpants sur la mondialisation. Il réfute ici la thèse de la «surprise» des attentats du 11 septembre, comme le fait que ces attentats seraient le fait d'un seul financier. Il montre comment les services de renseignements américains étaient au courant de la préparation des attentats (sans peut-être en mesurer exactement les conséquences en vies humaines) et comment ces attentats ont été intégrés dans une stratégie du gouvernement de «crise utile» pour pouvoir ensuite justifier une «guerre sans frontières». Un gouvernement d'autant plus au courant de la préparation qu'il finançait les talibans et Ben Laden et ceci par l'intermédiaire des services de contre-espionnage pakis-

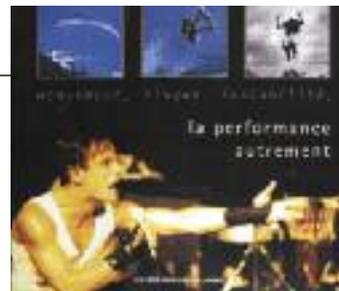
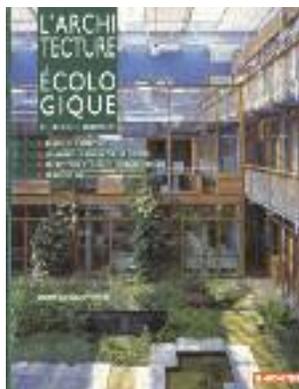
tanais, financés par les USA. L'année qui a suivi l'attentat en dit long sur la volonté des Etats-Unis à profiter de l'événement. Le complexe militaro-industriel et le lobby pétrolier qui entourent George Bush sont enchantés de la tournure des événements : relance des budgets militaires, emprise renforcée sur les pays producteurs de pétrole (avec la crise irakienne), ceci pouvant permettre d'éviter l'effondrement de Wall Street que craignent les économistes américains. Résultat : le plus vaste déploiement militaire depuis la seconde guerre mondiale. La tentative d'imposer un colonialisme mondial au profit des USA, la remise en cause du droit international, une régression des libertés... Des preuves ? L'offensive militaire en Afghanistan n'a matériellement pas pu être préparée en si peu de temps : elle a été préparée bien avant car les compagnies pétrolières ont besoin d'y faire passer un oléoduc. Ce livre est une brèche sérieuse dans les théories officielles reprises complaisamment par les médias. Un bon travail de géopolitique. MB.

tanais, financés par les USA. L'année qui a suivi l'attentat en dit long sur la volonté des Etats-Unis à profiter de l'événement. Le complexe militaro-industriel et le lobby pétrolier qui entourent George Bush sont enchantés de la tournure des événements : relance des budgets militaires, emprise renforcée sur les pays producteurs de pétrole (avec la crise irakienne), ceci pouvant permettre d'éviter l'effondrement de Wall Street que craignent les économistes américains. Résultat : le plus vaste déploiement militaire depuis la seconde guerre mondiale. La tentative d'imposer un colonialisme mondial au profit des USA, la remise en cause du droit international, une régression des libertés... Des preuves ? L'offensive militaire en Afghanistan n'a matériellement pas pu être préparée en si peu de temps : elle a été préparée bien avant car les compagnies pétrolières ont besoin d'y faire passer un oléoduc. Ce livre est une brèche sérieuse dans les théories officielles reprises complaisamment par les médias. Un bon travail de géopolitique. MB.

L'architecture écologique

Dominique Gauzin-Müller
Ed. Le Moniteur
2001 - 284 p. - 59 €

Ce livre — cher — présente de nombreux exemples européens d'architecture écologique, dont beaucoup sont situés en Suisse et en Allemagne. Cet ouvrage d'abord professionnel présente le débat sur ce que peut être la «haute qualité environnementale». Plan d'archis, photos couleurs, mise en évidence des démarches de l'architecte, intégration dans une problématique plus large (lieu d'implantation, contraintes extérieures, développement durable...). Il s'agit essentiellement d'équipements publics ou même de démarche plus globale comme celle menée actuellement, en France, par la ville de Rennes. Enfin, un livre qui sensibilise à des démarches largement développées aujourd'hui outre-Rhin. MB.



La performance autrement

Ed. Les périphériques vous parlent
BP 62, 75462 Paris cedex 10
2001 - 128 p. - 25 € franco de port

Etymologiquement, «compétition» signifie «chercher ensemble». On en loin aujourd'hui ! Si l'on y revenait, cela permettrait de penser autrement aussi bien dans les milieux artistiques que politiques, sociaux, sportifs, etc. Il ne s'agit plus de battre l'autre, mais de l'éblouir. Dans une maquette très joliment illustrée, des textes de réflexions d'une douzaine d'auteurs. Cela part un peu dans tous les sens, mais après tout comme l'affirme le premier texte, le déséquilibre n'est pas un défaut : c'est dans les situations instables que l'on est le plus créatif. Beaucoup d'illustrations sont sur les sports de glisse : un art qui profite du déséquilibre. D'autres sont sur le jeu de scène des groupes musicaux. Des réflexions originales. FV.

Par ici la bonne soupe

Serge de Thaeys
Ed. Terre Vivante
(38710 Mens)
2002 - 128 p. - 12 €

On ne refait jamais deux soupes exactement pareilles. Elles varient selon les ingrédients que l'on met dedans, les proportions, les modes de cuisson, etc. Plat universel, la soupe est excellente pour la santé et peu coûteuse. Elle peut se manger en entrée, en plat principal et même en dessert (soupe de cerises ou de fraises), chaude ou froide. Pour améliorer sa soupe, il faut préférer les aliments bio, de meilleur goût et de meilleure consistance, et ne pas oublier le rôle des épices et des aromates. Un livre qui présente de nombreuses recettes à rajouter aux vôtres. FV.



NOUS AVONS ÉGALEMENT REÇU

■ Economie, le réveil des citoyens,

Henri Rouillé d'Orfeuil, éd. La Découverte, 2002, 200 p. 15 €. Les manifestants de Seattle ou de Gênes n'auraient rien à proposer ? Un tour d'horizon des initiatives comme les magasins de commerce équitable, les club d'investissement alternatifs, le développement local, et tout ce qui permet de remettre en lien la solidarité avec l'économique. L'auteur nous rappelle qu'Amélie Poulain agit dans son quotidien pour faire bouger les gens. Il est alors possible pour chacun de reprendre en main son pouvoir de citoyen. Mais l'auteur se contente de parler d'argent à placer tout au long de l'ouvrage... ce que ne fait pas Amélie Poulain, et nous non plus.

■ Vivre en harmonie avec son corps par

l'eutonnie, Mariann Kjellrup, éd. Dangles, 2002, 128 p. 18 €. L'eutonnie est une méthode de travail en douceur de son corps destiné à reprendre conscience de ses possibilités. Les exercices proposés permettent à celui-ci de retrouver et entretenir l'élasticité de ses muscles.

■ D'un anticapitalisme solidaire, Hélène

Blanchard et Magalie Bornert, éd. Reflex, 2002, 138 p. 7 €. Sous prétexte de lutte contre les narco-trafiquants, les États-Unis ont mis au point une stratégie d'intervention en Colombie contre les producteurs locaux de coca, une culture traditionnelle qui peut effectivement servir à fabriquer la cocaïne. De fait, l'insécurité est totale dans le pays, les groupes para-militaires d'extrême-droite se sentant soutenus dans leurs luttes politiques contre les formes d'organisations populaires. Les populations sans ressources s'entassent dans les bidonvilles, les sols sont détruits par les défoliants, le trafic de drogue se déplace dans d'autres régions. Le « libre » échange américain conduit à la destruction des économies locales, mais permet aux multinationales de s'implanter pour exploiter les ressources du sous-sol, finalement le principal but de l'opération, comme toujours. Récit d'une résistance de tous les instants.

■ Guide des restaurants bio et/ou végé-

tariens, éd. La Plage (34230 Tressan), 2002, 350 p. 12 €. Voici un guide qui d'édition en édition prend de l'épaisseur. Outre une présentation détaillée des restaurants, on y trouve également les gîtes et les magasins. Un document fort utile pour celui qui arrive dans une région ou qui se déplace.

■ William Godwin, des lumières à

l'anarchisme, Alain Thévenet, éd. ACL (Lyon), 2002, 226 p. 11,5 €. Né en 1756, en Angleterre, élevé dans le protestantisme, il devient pasteur, découvre les écrits des Lumières, s'enthousiasme pour la Révolution française. Il écrit alors une critique de l'État, structure qui fige les choses au lieu de cultiver la liberté. Il meurt en 1836. Alain Thévenet montre combien cet auteur a tracé déjà de nombreux fondements de l'anarchisme, montrant le rôle négatif de la propriété privée ou du libéralisme marchand.

■ Dieu est mon copilote, Jean-Claude

Saint-Onge, éd. Ecosociété, 2002, 178 p. Comment peut-on choisir de se tuer en détournant un avion le 11 septembre ? L'auteur s'élève contre les visions simplistes exprimées sur l'islam. Il montre que toute religion repose sur des messages de paix, d'amour, mais aussi d'appels au meurtre et de vengeance. Il dénonce la pire des religions : celle de l'argent qui justifie depuis le 11 septembre la croisade de Bush. Il rappelle que si les gens s'appuient sur des religions, c'est parce qu'ils ne se sentent pas bien dans la société. Rendons

la société agréable et nous n'aurons plus à craindre les intégrismes.

■ Charles de Foucauld, Jean-Marie Muller, éd. La Découverte, 2002, 224 p. 17 €. Charles de Foucauld, ancien officier, était prêtre parmi les Touaregs et a été assassiné en 1916. Mais il était aussi nationaliste et colonialiste et son engagement dans la guerre contre l'Allemagne explique sans doute sa mort. Ce travail historique intervient alors que le Vatican envisage sa béatification. Les convictions religieuses de Charles de Foucauld ne peuvent toutefois masquer son engagement politique. L'auteur, fervent militant de la non-violence, la force de la vérité, montre ici comment l'Eglise a su ne préserver que la « bonne » mémoire du personnage. Courageux.

■ Guide des salons et manifestations de la bio. Alterrenat Presse, 82120 Mansonville, 2002, 352 p. 19,50 €. 300 salons et manifestations présentés sous forme de fiches. Plutôt pour les professionnels.

■ Philosophie de la culture de la paix,

Anaisabel Prera-Flores, Patrice Vermeren, éd. l'Harmattan, 2001, 84 p. 9,15 €. Anaisabel Prera-Flores a été ministre de la culture au Guatemala puis conseillère pour l'Amérique du Sud auprès de l'Unesco, Patrice Vermeren est expert auprès de la division de la philosophie de l'Unesco. Tous deux présentent ici les raisons qui ont conduit l'ONU, dont l'Unesco est le service culturel, à lancer la décennie pour une culture de paix. L'Unesco a en effet toujours montré les liens qui existent entre les notions de démocratie, de développement et de paix. Pour être en paix, il faut bénéficier de la justice, de la liberté, de l'égalité, de la joie de vivre ensemble, de la solidarité, tout ceci pouvant se développer par une citoyenneté active au sein d'une démocratie. Un utile rappel des étapes précédentes pilotées par l'Unesco : l'homme peut vivre en paix parce qu'il dispose d'une culture, il doit agir pour consolider la paix en faisant de la prévention des conflits, l'éducation a un rôle fondamental, le développement serait un moyen de progresser (encore faudrait-il s'entendre sur ce mot qui dans son sens philosophique n'est pas le même qu'en économie) et pour terminer les auteurs incitent tout le monde à profiter de ce que tout le monde a : le droit à la parole.

■ Vivre en pleine nature, François

Couplan, éd. Sang de la Terre, 2002, 318 p. 23,50 €. Tous les randonneurs qui rêvent de s'éloigner au plus profond de la nature vont aimer ce livre qui vous donne une multitude de trucs pour ne pas se charger, pour cuisiner, pour dormir à l'extérieur, avec une partie extrêmement détaillée des plantes cosmétiques et des plantes toxiques. Des schémas techniques et de belles photos pour illustrer le tout. Jolie compilation de savoirs.

■ Usines de mort, no future, Collectif

d'habitants des agglomérations toulousaines, c/o CRAS, BP 492, 31100 Toulouse cedex 06, 2002, 24 p. 1,22 € en timbres. Alors que l'actualité se focalise sur la fermeture de l'usine AZF, l'usine voisine, touchée par l'explosion, la SNPE, se prépare à redémarrer. Or celle-ci, Société nationale des poudres et explosifs est tout aussi dangereuse et les habitations voisines toujours aussi proches. Dans cette brochure, le collectif demande que la vie passe avant les emplois et les intérêts économiques.

LE LIVRE DU MOIS

La terre n'est pas à vendre

Bruno Rebelle
Ed. Desclée de Brouwer
2002 - 212 p. - 18 €

Bruno Rebelle, actuel directeur de Greenpeace-France est interviewé tout au long du livre par le journaliste Philippe Demenet. L'occasion d'en savoir un peu plus sur celui qui fut d'abord connu pour avoir créé en France *Vétérinaires sans frontières*. Bruno Rebelle explique comment il est passé d'une approche de développement à une approche environnementale et comment, ayant milité dans les pays du Sud, il n'oublie pas aujourd'hui d'avoir du recul sur toutes les actions et campagnes menées au Nord : ne jamais oublier que les Occidentaux sont des privilégiés et pour une grande part responsables des problèmes du Sud. L'occasion également, grâce à la forme facile que représente la lecture d'une interview, de faire un tour d'horizon des grandes questions écologiques, des rapports entre les associations et le monde de la politique, des méthodes d'actions et de lobbying de Greenpeace. Bruno Rebelle montre avec pertinence comment les problématiques environnementales et sociales sont liées (notamment sur la question de l'effet de serre), les limites des politiques devant la force de l'économie, la place de la société civile dans la contestation (des OGM par exemple). Ce livre nous fait donc faire un vaste tour d'horizon des questions importantes du moment.

On peut toutefois regretter une certaine complaisance de la part de l'interviewer. Ainsi, le chapitre 4, « pourquoi Greenpeace ? » n'apporte pas vraiment de réponse. Il aurait fallu comparer avec d'autres formes de réseaux écologistes comme les Amis de la Terre ou le WWF. Le chapitre 6 est joliment intitulé « pour une société à branchements multiples ». On pourrait donc s'attendre à une critique de la hiérarchisation à outrance de Greenpeace. Et ceci d'autant plus que Bruno Rebelle, depuis son arrivée a notamment obtenu de la direction internationale que le conseil d'administration français ne soit plus nommé que pour moitié par cooptation, l'autre moitié étant choisie par vote des donateurs (et non des adhérents). Le chapitre 16 se termine par cette phrase : « nous dénonçons les mensonges, les truccages, nous apportons aux citoyens les ingrédients nécessaires à une démocratie vivante ». Les critiques émises par un de nos lecteurs (voir le courrier du n°289) ne sont pas ici reprises en compte. Comment parler de démocratie vivante quand Greenpeace, par le biais d'équipes de recruteurs multiplient les opérations d'accroche dans la rue pour obtenir des dons... sans jamais rien demander d'autre aux personnes approchées. Concernant le nucléaire, Bruno Rebelle explique sa persistance en France : « Ce que nous proposons va bien au delà d'une simple réforme de l'offre énergétique. Une telle proposition remet en question un modèle politique profondément ancré dans les usages. Ce n'est pas un hasard si, en France, nous avons un système de production d'électricité monopolistique, fondé sur le dogme du nucléaire. Il est greffé sur la tradition d'un Etat centralisateur, jacobin » [p.76]. Mais alors, pourquoi Greenpeace fonctionne-t-il de la même façon ? Bruno Rebelle (parlant toujours de l'énergie) y répond un peu plus loin : « Il est plus facile de contrôler une grosse pieuvre avec une grosse tête, qu'une myriade de petits poissons » [p.83]. Gandhi nous a appris que la fin est dans les moyens : on ne peut pas proposer une alternative à un système en fonctionnant comme ce système. C'est le défaut majeur de Greenpeace et la question, récurrente dans le monde écolo, est soigneusement évitée dans ce livre. Bruno Rebelle s'en défendra sans doute avec la citation qu'il donne d'Umberto Eco : « A tout problème complexe, il y a une solution simple... et elle est mauvaise » [p.63]. Autre limite de l'ouvrage, comme pour toute boutique qui veut assurer sa promotion, la tendance à dire que Greenpeace est responsable seul des avancées dans le domaine de l'écologie. Ainsi « Le travail de lobbying entrepris par Greenpeace a abouti en mai 2001 à la signature d'une convention à Stockholm qui interdira (...) la dissémination d'une douzaine de POPs réputés les plus dangereux » [p.183]. Il y avait bien d'autres associations à faire du lobbying sur ce sujet ! Ces limites étant signalées, il reste quand même un ouvrage fort intéressant à lire. MB.





Erratum

Le courrier paru dans le numéro 289 «Greenpeace, un fonctionnement peu écologiste» est de **Emmanuel Kasprzyk**, du Rhône. La signature a disparu par erreur à la maquette.

Eolienne et profit

Autant je pense qu'il faut développer, par tous les moyens moralement acceptables, les énergies alternatives chez les particuliers (petites éoliennes, photovoltaïques, etc.) autant je n'apprécie pas qu'un agriculteur de la Marne (Silence n°288 p.14) investisse dans l'éolien pour en tirer profit. La privatisation de la production d'énergie se fait sur notre dos et dans l'intérêt financier de l'investisseur, cela n'a rien à voir avec une autre conception de la vie, de l'économie, que Silence essaie de promouvoir. La production d'énergie peut — à mon avis — être un service public, contrôlé sérieusement par ses salariés et ses usagers, dans l'intérêt collectif.

Françoise Beck-Tollot ■
Orne.

Quelle alternative ?

Face à la crise profonde de notre société, les socialistes, pour n'avoir pas eu à défendre une politique plus généreuse, devront assumer leur défaite électorale. Cependant, était-elle vraiment prévisible ? Un recul n'est-il pas nécessaire pour examiner la pertinence (ou l'absence) de projets politiques ?

Reconnaissons que Jospin a souvent accompagné l'évolution économique de notre société. Son revirement à propos de Vilvorde ne constituait-il pas déjà un signe ? On pourrait aussi regretter le manque de combativité des Verts au sein de la gauche plurielle. En règle générale, si la gauche gouvernementale n'a pas été plus à l'écoute des mouvements anti-globalisation (dont les revendications sont évidentes au regard des ravages causés par le marché), je resterai attentif aux propositions de la gauche contestataire.

Bien que la mondialisation fût longtemps absente de nos préoccupations, je ne suis pas nostalgique des trente glorieuses. Si notre pays a connu pendant cette période une forte croissance et parallèlement une relative redistribution des richesses, reconnaissons que cette croissance s'est réalisée au détriment de la nature et sur le dos du tiers-monde dans un contexte quasi-colonial. C'est aussi dans l'après-guerre que se sont décidées les grandes orientations économiques et sociales comme l'aménagement du territoire, la transformation des modes de transport, l'industrialisation de l'agriculture, la production d'énergie, le type de défense nationale, le modèle éducatif peu émancipateur... sans concertation ni participation citoyenne.

Notre raison d'espérer en des jours meilleurs se limitait pratiquement à l'alternance politique. La gauche paie aujourd'hui le prix fort de sa soumission à la loi du marché. En réaction à l'économie-monde, les opposants à la globalisation prétendent qu'il existe un bon modèle de développement. A l'image de notre vision occidentale du monde, si la principale raison de nous engager était de préserver la croissance illimitée pour résoudre les problèmes sociaux (accès au plein-emploi et sauvegarde des services publics), nous accepterions donc définitivement l'origine de notre puissance : le sacage de l'environnement, le pillage du tiers-monde, le primat de l'économie. Cette contradiction resurgira forcément un jour pour nous conduire dans l'impasse.

Peut-être devrions-nous profiter d'une nouvelle prise de conscience pour imaginer ce qui donne sens à notre société. Le vote extrémiste trouve son origine dans l'exclusion d'une partie de plus en plus grande de la population. Convaincus que nous sommes de la grande capacité du système capitaliste à produire de l'exclusion, forme contemporaine de violence sociale, la véritable alternative ne serait-elle pas de préconiser la nécessaire décroissance pour nous affranchir de notre complicité avec le système ?

Gérald Almarcha ■
Loir-et-Cher.

Décroissance et emplois

(...) Même dans Silence, à de nombreuses reprises, on peut lire, par exemple concernant l'éolien, que cela va créer plus d'emploi que le nucléaire. On y parle

de 15 fois plus d'emploi, donc de 15 fois plus de personnes qui roulent en voiture, qui utilisent des bureaux, qui doivent travailler à l'usine. Si ce genre d'arguments persistent chez les écologistes, qui manquent décidément d'imagination, ils vont finir par faire figure de dinosaures. Le thème de l'emploi est un argument de politicien. Quand le culte du travail aura fini de sévir, on peut s'attendre à la voir repris par les nucléocrates pour le faire valoir comme un avantage en faveur de la construction de nouveaux réacteurs.

Considérer la création d'emploi comme un facteur positif, c'est accepter le chômage comme un dysfonctionnement de la société et croire que l'on peut le résorber en créant plus d'activités, alors qu'il est le principal, donc nécessaire, instrument d'oppression et de chantage. C'est aussi oublier que tout emploi créé, même s'il relève d'un domaine «bio» ou naturel, engendre toujours une dépense d'énergie et de matières premières, renouvelables ou non, et que celle-ci aura donc des effets préjudiciables pour le milieu.

Une prise de conscience de cette contradiction profonde ainsi qu'une indispensable promotion des idées distributistes qui rendent la «décroissance soutenable» à notre portée demain pour peu qu'on se penche tous dessus, devrait mettre un peu de modération dans la volonté des accrocs du boulot à davantage transformer leurs congénères en employé plutôt qu'en individu libéré le plus possible de ce fléau qu'est le salariat.

Patrick Urlacher ■
Puy-de-Dôme.

Compagnie théâtrale

Nous sommes un jeune couple, Nathalie et Paskal, qui vivons dans les Monts d'Arrée en Bretagne. Nous cultivons en biodynamie, nous apprenons les plantes sauvages et nous faisons des recherches sur les élixirs floraux.

Paskal compose des morceaux de guitare qui ont comme source d'inspiration la nature et fait des recherches sur le chant instinctif.

Nathalie mène un projet qui consiste à créer des motifs ayant trait à la Bretagne et à la nature sur des tee-shirts en coton bio.

Dans notre envie de communiquer notre passion pour la Bretagne et la nature, nous avons mis en place un spectacle de contes théâtralisés dont nous avons commencé les représentations cet été.

Si vous le souhaitez, nous sommes à votre disposition pour définir les formes d'échange et de partage possibles.

Nathalie Valette et Paskal Avril ■
Kergombou, 29190 Saint-Rivoal
Tél : 02 98 81 45 08.

Infos erronées

(...) Dans le numéro sur l'Isère, page 29, à propos de syndicat enseignant : «il n'y a pas de décharges à plein temps comme c'est le cas pour les syndicats majoritaires». Faux : le SNES-FSU dont je fais partie ne donne pas (sauf peut-être une ou deux exceptions au niveau national) de décharge à plein temps. Moi, par exemple, j'aurai une heure de décharge hebdomadaire l'an prochain (sur 18 h devant les élèves).

A propos des subventions aux agriculteurs : «il n'y a que les gros céréaliers qui s'en sortent bien, avec l'appui de la FNSEA, le principal syndicat agricole». C'est gratuit et non argumenté, simpliste, la situation est beaucoup plus complexe que ça et accuser la FNSEA (même ce syndicat là) ne fait pas avancer d'un pouce la compréhension du système (capitaliste, s'il faut être précis).

Et une question : quelle est la part des particuliers dans la consommation d'électricité.

Françoise Beck-Tollot ■
Orne.

Silence : Dans les pays industrialisés, la consommation d'énergie se répartit à peu près pour un tiers dans l'habitat, un tiers dans les transports, un tiers dans l'industrie. S'il se consomme moins d'énergie par appareil, le total des consommations est différent : les transports sont en hausse rapide, l'habitat est à peu près stable, l'industrie est en baisse lente. Dans l'habitat, la consommation d'électricité reste en forte hausse. Principales causes de la hausse actuelle : la climatisation et l'informatique. L'électricité est en progression aussi dans les deux autres secteurs... mais la situation dans les autres pays européens n'est pas autant en faveur de l'électricité, souvent mal utilisée chez nous : c'est par exemple une aberration de l'utiliser pour le chauffage.



Bon de commande

Les numéros disponibles et les livres sont à commander uniquement en France.
Il est possible de s'abonner en Belgique pour les lecteurs et lectrices Belges.

Du côté des Verts

Je lis régulièrement la rubrique «Du côté des Verts». Voici quelques éléments qui me font partager votre point de vue.

En assemblée générale de la Loire, en novembre 2001, j'ai été élu à l'unanimité comme candidat sur la première circonscription de la Loire face au PS Lindeperg. Après des négociations secrètes tant au national qu'au local, par quelques-uns, malgré deux recours à la commission nationale d'investiture, la «première» a été maintenue pour un candidat PS seul. Lors de l'assemblée générale de mars 2002, ma candidature a été confirmée.

Le national a maintenu son refus. Voulant alors partir en dissident, le national a menacé de m'exclure.

Finalement, dégoûté, j'ai moi-même démissionné... et me sens bien mieux.

La conclusion est la même que dans le département du Rhône : la démocratie, locale et nationale, n'existe plus chez les Verts.

Jean-Paul Gérard ■

Loire.



Incohérences écologiques

Mi-juin, à Romans, dans la Drôme, une réunion sur l'eau. Seules quelques dizaines de personnes sont là. (...) Les décideurs, au lieu de protéger la nappe phréatique très vulnérable puisqu'affleurante, ont décidé d'abandonner et de remplacer l'approvisionnement en eau par le traitement des eaux de la Bourne, une rivière qui descend du Vercors. Cyniques, ils parlent de diversification des sources (...) Au cours du débat ont été évoquées les pollutions agricoles et parmi celles-ci l'épandage de lisier liés aux élevages industriels. Nous avons été déçus : personne n'a eu la moindre parole de compassion à l'égard des milliers d'animaux qui souffrent dans ces camps de la mort, personne n'a remis en cause ce mode d'élevage, ce système agro-alimentaire qui génère les pires pollutions et multiplie les risques sanitaires. (...) Personne n'a parlé de méthanisation des déjections animales (humaines comprises). Pourtant on sait depuis longtemps traiter les déchets organiques pour en tirer du gaz et ainsi économiser des tonnes d'équivalent-pétrole, et aussi pour neutraliser les résidus de compost.

On en parlait encore il y a vingt ans. Les ouvrages et revues étaient relativement abondants sur ce sujet passionnant. Aujourd'hui, les écologistes ignorent cette possibilité, de la même manière qu'ils pensent très peu à l'énergie éolienne, et encore moins au triste sort des animaux.

On en est arrivé à un comble : le candidat officiel des Verts pour les élections présidentielles est à la fois chasseur et aficionado ! Comment les écologistes peuvent-ils ensuite être pris au sérieux ?

Pierre Rabhi qui semblait le plus apte à représenter le courant écolo n'a pas rassemblé les indispensables signatures. Depuis, aux législatives, on s'est retrouvé avec quatre ou cinq candidats écologistes de diverses tendances (...).

L'écologie n'est-elle pas un tout, une prise de conscience des hommes qu'il faut tenir compte en permanence de tout comprenant notre environnement végétal, animal, minéral ?

Si les Verts officiels faisaient correctement leur boulot, il n'y aurait pas besoin de créer des associations spécifiques, qui ont peut-être des avantages, mais qui ont aussi l'inconvénient d'affaiblir le mouvement.

Le lendemain de cette réunion, Pierre Rabhi est venu nous parler, suite à la projection du film «La belle verte» de Colline Serreau. Nous avons eu pour une soirée, l'illusion de revoir René Dumont. Comme l'homme à la crinière blanche, Rabhi est trop simple, trop humble, trop «sage» pour être écouté dans cette civilisation de tchatche, d'arrogance prétention et finalement d'ignorance totale.

La salle était comble et visiblement le public conquis par l'orateur, et ça c'est plutôt réconfortant.

(...) On ne baissera pas les bras, et comme le colibri de la parabole de Rabhi, ce minuscule oiseau qui transporte des gouttes d'eau dans son bec pour lutter contre l'incendie de forêt, on continuera «à faire notre part». Comme Théodore Monod qui disait à la manif anti-corrada de Nîmes : «Ça ne sert peut-être à rien, mais il faut le faire».

Déjà essayer de mettre ses actes en conformité avec son discours est un bon départ... Quant aux beaux parleurs dont le principal souci est de conquérir une fonction électorale, laissons-les causer dans le vide, et dépassons-les avec des actes responsables.

Janine et Jean-François Amary
Drôme.

- numéros disponibles (franco de port)**
- 218 Alternatives en Alsace 3,8 €
 - 239-240 Enquête sur les écologistes . 5,8 €
 - 242 Eau, pollution de nos WC 3,8 €
 - 245 Vélos du futur 3,8 €
 - 248 Crimes publicitaires 3,8 €
 - 250 Sortir de la voiture 3,8 €
 - 251 Ecoféminisme 3,8 €
 - 252-253 Les gros rafflent la mise (1) . 5,8 €
 - 254 Ecopsychologie 3,8 €
 - 255 Empreinte écologique 3,8 €
 - 256 Commerce équitable 3,8 €
 - 257 Ecole et écologie 3,8 €
 - 258 Parcs naturels ou peuples indigènes . 3,8 €
 - 261 Sortir du sport marchandise 3,8 €
 - 262 Quelle démocratie ? 3,8 €
 - 264 Technologies et solitude 3,8 €
 - 267 Où sont les jeunes 3,8 €
 - 269 Mouvement vers Bure 3,8 €
 - 270 Afrique : nouvelles colonies 3,8 €
 - 271 Inégalités dans les SELs
Naif, conciliateur ou rebelle. Tibet. Gros rafflent la mise . . . 3,8 €
 - 272-273 Alternatives dans le Rhône
Liberté démasquée (1). Hommes violents. Gros rafflent 6 €
 - 274 Habitat convivial aux Etats-Unis
Bure. Agri bio et eau pure. Liberté démasquée (2) 4 €
 - 275 Vers une bio sociale ?
Eolien. Vache folle. Révolution jeune 4 €
 - 276 Microfinances en question
Alain Lipietz. Images de souffrance. Riace. 11 septembre 4 €
 - 277 Land Art et écologie
Noël Mamère. Guerre. Maurienne. Déchets 4 €
 - 278-279 Alternatives en Normandie
Défaire le développement. Liberté 0 %. Titytainment 6 €
 - 281 Eau et santé
Décroissance et abondance. Biopiraterie 4 €
 - 282 Ecovillages : du rêve à la réalité
Nucléaire : droit de réserve ? 4 €
 - 283 Routes et déroutés du voyage
Refaire le monde. Nourriture manufacturée. Eolien 4 €
 - 284 Jeûner pour sortir du nucléaire ?
De la pauvreté à la misère. Ecovillages : réactions 4 €
 - 285-286 Alternatives en Isère
Elections. Femmes et paix. Espagne noire et verte 6 €
 - 288 Energie et société
Don. Médecines chamaniques. Bio en grande surface 4 €
 - 289 Un monde écolo est-il possible ?
Associations et économie plurielle 4 €

Librairie par correspondance

- Nouveautés**
- Les gros rafflent la mise 19 €
 - Le pouvoir mis à nu 33 €
 - Que la crise s'aggrave ! 6,90 €
 - Rural 10,95 €
 - Guide des vacances écologiques 12 €
- Hors-série Silence**
- Du chômage à l'autonomie conviviale 4 €
 - Les métiers de l'écologie 8 €
 - SEL : pour changer échangeons 7 €
- Editions Silence**
- Construisez votre cuisine solaire 4,5 €
 - La cuisson solaire facile 4,5 €
 - L'écologisme à l'aube du XXI^e siècle 15 €
 - La liberté de circuler 10 €
 - Où va le climat ? 6 €
 - Quelle écologie radicale ? 10 €
 - Tracts anti MacDo (250 ex.) 15 €
 - Séphastoche, mon premier cuiseur 5,5 €
 - Le Soleil à votre table 13 €
- Diffusion Silence**
- Ed. Ecososité (Montréal)*
- Leur catalogue complet sur demande.*
- Les aliments trafiqués 27 €
 - La belle vie 19 €
 - Les carnets d'un militant 24 €
 - Deux roues, un avenir 22 €
 - Écosophie ou la sagesse de la nature 19 €
 - Notre empreinte écologique 27 €
 - Et si le Tiers-Monde s'autofinancait 24 €
 - La globalisation du monde 27 €
 - L'imposture néo-libérale 19 €
 - Libérez les enfants 33 €
 - Moi, ma santé 19 €
 - Mondialisation de la pauvreté 27 €
 - Le municipalisme libertaire 24 €
 - Pierre Kropotkine, prince anarchiste 33 €
 - Propagande, médias, démocratie 16 €
 - Des ruines du développement 19 €
 - La simplicité volontaire 24 €
 - Société à refaire : écologie de la liberté 24 €
- Ed. Atelier de Création Libertaire (Lyon)*
- Philo écologie politique de l'anarchisme 5 €
 - Qu'est-ce que l'écologie sociale ? 5 €
 - Sociobiologie ou écologie sociale 5 €
- Ed. Monde libertaire / Alternative libertaire*
- Anarchisme et non-violence 3 €
- Ed. Utovie (Landes)*
- L'homme qui plantait des arbres 5,5 €
 - Nous sommes peut-être frères 5,5 €
- Ed. du Fraysse (Lot)*
- Guide des alternatives 1999 14,5 €
- Ed. Courrier du livre (Paris)*
- Le solaire pour tous 14 €
- Ed. Goliath*
- Petit manuel anti-McDo 7 €
 - José Bové, la révolte d'un paysan 10 €
- Ed. Orcaades (Poitiers)*
- Nourrir le monde ou l'agrobusiness 7,5 €
- Ed. Agone (Marseille)*
- De la guerre comme politique étrangère 13 €
- Ed. La Plage (Tressan)*
- La chasse en cent questions 8 €
 - Fessée et châtements corporels 8 €
 - La non-violence active 8 €
- Ed. Ostal del libre*
- Jouets de toujours 18,5 €
 - Jouets rustiques 18,5 €
 - Jeux de Cognac 16 €
- Ed. Terre Vivante (Mens)*
- L'habitat écologique 16 €
 - L'isolation écologique 27 €
 - La maison des négawatts 12 €
- Ed. Réseau Sortir du nucléaire*
- Agir pour l'efficacité énergétique 3 €
 - Par ici la sortie du nucléaire 3 €
- Autoédition**
- Ya trop d'étrangers dans le monde 7,5 €
 - Dessins les droits de l'homme 7,5 €
 - Aux victimes harcèlement économique 7,5 €
- Ed. Yves Michel*
- Les SEL : pour un vrai débat 10 €
- Ed. Esprit frappeur*
- Tout nucléaire, une exception française 1,5 €
 - Rwanda, un génocide français 1,5 €
- Autoédition**
- Somport, le tunnel de l'absurde 14,5 €
- Si les Femmes comptaient*
- Who's counting ? 24 €

Frais de port

- 1 ouvrage 2,5 €
- 2 ouvrages 4,5 €
- 3 ouvrages et plus 6 €

Abonnement

Attention ! Du fait de la parution de numéros doubles, 12 numéros ne correspondent pas à un an

FRANCE METROPOLITAINE

- Découverte 1ère année 15 €
- Particulier 12 n° 40 €
- Institution 12 n° 80 €
- Soutien 12 n° 50 € et +
- Petit futé 24 n° 65 €
- Groupés par 3 ex 3 x 12 n° 100 €
- Groupés par 5 ex 5 x 12 n° 150 €
- Petit budget 12 n° 25 €

AUTRES PAYS ET DOM-TOM

- Découverte 1ère année 6 n° 22 €
- Particulier 12 n° 45 €
- Institution 12 n°a 90 €
- Soutien 12 n° 50 € et +
- Petit futé 24 n° 70 €
- Petit budget 12 n° 40 €

je règle un total de :

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville

France : Règlement à Silence, 9 rue Dumenge, 69004 Lyon, tél : 04 78 39 55 33

Belgique : Règlement à Brabant-Ecologie, Route de Rénipont 33, B - 1380 Ohain, tél : 02 633 10 48



Sortir du développement durable

« **L**e développement durable, c'est tout d'abord produire plus d'énergie, plus de pétrole, plus de gaz, peut-être plus de charbon et de nucléaire, et certainement plus d'énergies renouvelables. Dans le même temps, il faut s'assurer que cela ne se fait pas au détriment de l'environnement. » déclarait le 11 octobre 2001 monsieur Michel de Fabiani, président de British Petroleum France. Au même moment, un mensuel lyonnais presse poubelle nous offrait une entrevue d'un imposteur local faisant depuis longue date carrière politique sur le dos de l'écologie. Celui-ci affirmait : « *Le développement durable, c'est concilier la croissance et la protection de l'environnement.* », une déclaration en fait équivalente à celle du président français de BP, l'extrême clarté en moins. Notons toutefois que ces interprétations ne correspondent en rien à la définition d'origine du concept, c'est-à-dire « *Le développement durable est celui qui permet de répondre aux besoins des générations actuelles, sans pour autant compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.* ». Mais, les propos de cet industriel et de ce politique correspondent bien à la manière dont ce terme est entendu, par l'opinion, dans son sens sémantique.

Ni le développement, ni la croissance ou ni même le libéralisme, ne sont des termes négatifs en soi. Par contre, ils deviennent absurdes réduits à leur seule dimension économique. Dans notre civilisation militaire industrielle occidentale, le prima est accordé à l'économie. Logiquement, développement, croissance, libéralisme seront d'abord compris dans leur dimension économique. Ainsi, parler de développement, entendu comme croissance économique, pour les pays occidentaux, est un non sens. Ceux-ci consomment 80 % des ressources de la planète, et ne représentent que 20 % de la population mondiale. Ce niveau de développement sous-entend le pillage systématique du reste de la Terre et l'asservissement économique de populations entières. Déjà insupportable pour la biosphère, le niveau de développement actuel des pays riches n'est bien sûr pas réalisable pour les 80 autres pour cent des habitants du globe. D'ailleurs, qui pourraient-ils piller pour devenir à leur tour développés ? Et qu'est ce donc que d'être développés ? L'apothéose du développement est-elle le mode vie américain : trois 4 x 4 et une piscine par foyer ? Existe t-il des sous- développés, des individus arriérés ne partageant pas encore cet idéal d'existence ? Ou bien le terme sous- développement ne serait-il pas une nouvelle réminiscence raciste de l'Occident considérant une nouvelle fois comme inférieure toute civilisation différente ? Toutes les entreprises de développement, notamment humanitaires, ont largement été mises en place dans ce sens. L'Occident cherche d'abord, suivant sa logique, à se donner bonne conscience, sans remettre en cause son mode de fonctionnement dévastateur et criminel. Ainsi, la France, troisième exportateur d'armes au monde (1), est avant tout reconnue pour ses « French's doctor ». Après avoir alimenté nombres de conflits, nous envoyons les sparadraps. Le budget des ONG est bien sûr infinitésimal comparé à ceux des marchands de canons. L'aide humanitaire étant médiatisé (2), contrairement aux ventes d'armes, la population est ainsi persuadée de soutenir le monde à bout de bras. Mais cela permet de ne pas remettre en cause la sacro-sainte croissance et de repousser l'essentiel, c'est-à-dire la volonté de d'abord ne pas nuire.

Si nous rapportions la Terre à un gâteau, et que nous le divisions alors en dix parts égales en plaçant autour dix personnes, deux des convives s'accaparaient huit parts, et loucheraient alors sur une neuvième. Ils veulent la « croissance » de leur portion. Les deux goinfres expliqueraient alors aux huit autres que si ceux-ci mangent, c'est aussi grâce aux miettes qu'ils laissent tomber en s'empiffrant. S'ils veulent plus de miettes, qu'ils les laissent manger plus ! Mais toute surconsommation d'un des acteurs, par rapport à une part équitable, se fait au détriment des autres.

L'urgence n'est donc pas au développement des deux goinfres, mais au contraire à leur décroissance économique, pour partager des ressources planétaires qui ne sont pas extensibles.

« *C'est pourquoi le "développement durable", cette contradiction dans les termes, est à la fois terrifiant et désespérant ! Au moins avec le développement non durable et insoutenable, on pouvait conserver l'espoir que ce processus mortifère aurait une fin, victime de ses contradictions, de ses échecs, de son caractère insupportable et du fait de l'épuisement des ressources naturelles... On pouvait ainsi réfléchir et travailler à un après-développement, bricoler une*

post-modernité acceptable. En particulier réintroduire le social, le politique dans le rapport d'échange économique retrouver l'objectif du bien commun et de la bonne vie dans le commerce social. Le développement durable, lui, nous enlève toute perspective de sortie, il nous promet le développement pour l'éternité ! » Serge Latouche - Pour en finir, une fois pour toute, avec le développement. - Le Monde Diplomatique - Mai 2001.

Et ce qui est vrai pour les ressources l'est également pour l'énergie. Sortir du nucléaire sans réfléchir à ce préalable aurait peu de sens. Toutes les sources d'énergies présentent des nuisances. Grossièrement, pour partager le gâteau énergétique planétaire auquel nous avons droit sans altérer la biosphère, et en conservant une chance de survie à moyen terme, les Américains ont droit à moins de 10 % de leur consommation énergétique actuelle, les Français 20 %, les Chinois 60 %, les Indiens 120 %. Les Pakistanais peuvent doubler leur consommation et les Népalais la multiplier par 20 (3).

Ceci n'est réalisable que dans le cadre d'un développement de nos sentiments humanistes, d'une croissance de notre volonté de partage. Et cela ne sera désirable que de manière libérale, au sens philosophique du terme, c'est-à-dire de façon non autoritaire et démocratique, dans le respect des libertés individuelles.



Pyramide lors de la manifestation antinucléaire du 20 octobre 2002.

Tout cela est bien sur l'antithèse du développement durable, escroquerie sémantique, dont il paraît aujourd'hui aussi urgent de sortir que du nucléaire. Il est désespérant de constater que des personnes qui ne sont pas issues du monde écologiste semblent mieux intégrer cette évidence. Ainsi le sénateur de droite Marcel Deneux concluait cette année son rapport sur l'évaluation de l'ampleur des changements climatiques : ... « *De prime abord, le concept de "développement durable" peut rallier à peu près tous les suffrages, à condition souvent de ne pas recevoir de contenu trop explicite ; certains retenant surtout de cette expression le premier mot "développement", entendant par là que le développement tel que mené jusqu'alors doit se poursuivre et s'amplifier ; et, de plus, durablement ; d'autres percevant dans l'adjectif "durable" la remise en cause des excès du développement actuel, à savoir, l'épuisement des ressources naturelles, la pollution, les émissions incontrôlées de gaz à effet de serre... L'équivoque de l'expression "développement durable" garantit son succès, y compris, voire surtout, dans les négociations internationales d'autant que, puisque le développement est proclamé durable, donc implicitement sans effets*

négatifs, il est consacré comme le modèle absolu à généraliser sur l'ensemble de la planète. ».

Dans ces conditions, il est logique que tous les plus grands pollueurs de la planète et carriéristes de la politique se soient rués sur le concept de développement durable, de la Dow Chemical Company à Jacques Chirac en passant par Noël Mamère.

Pourtant, voici plus de dix ans, Nicholas Georgescu-Roegen, le père de la bioéconomie, nous avertissait déjà : « *Il n'y a pas le moindre doute que le développement durable est l'un des concepts les plus nuisibles.* ».

Ni le développement, ni la croissance, dans leur dimension économique, qui est celle entendue communément, ne peuvent être durables, car ils sont LA cause du caractère insoutenable de notre civilisation. « *On ne résout pas un problème avec les modes de pensée qui les ont engendrés* » disait Einstein, et nous ne pourrions pas aller vers un monde plus écolo en proposant comme remède ce qui fait notre maladie. Notre société n'accepte que les discours politiques passant d'abord par l'économie ? Alors proposons lui la décroissance soutenue. Elle seule peut permettre à chacun de trouver sa place sur cette planète. Cela nous conduira logiquement à conclure à l'impérieuse nécessité de « sortir de l'économisme », et d'affirmer clairement le primat de nos dimensions politique, philosophique, spirituelle, poétique, sur le moyen économique.

Vincent Cheynet ■

(1) L'expansion 13/06/2002

(2) De Dassault à Lagardère, la presse française est largement détenue par les marchands d'armes.

(3) Chiffre calculé à partir de la consommation énergétique de 1998 - manicores.com (UNFCCC, INED, CSE).

(4) Silence, n°280, Février 2002.

A lire : Le bétisier du développement durable - www.decroissance.org.